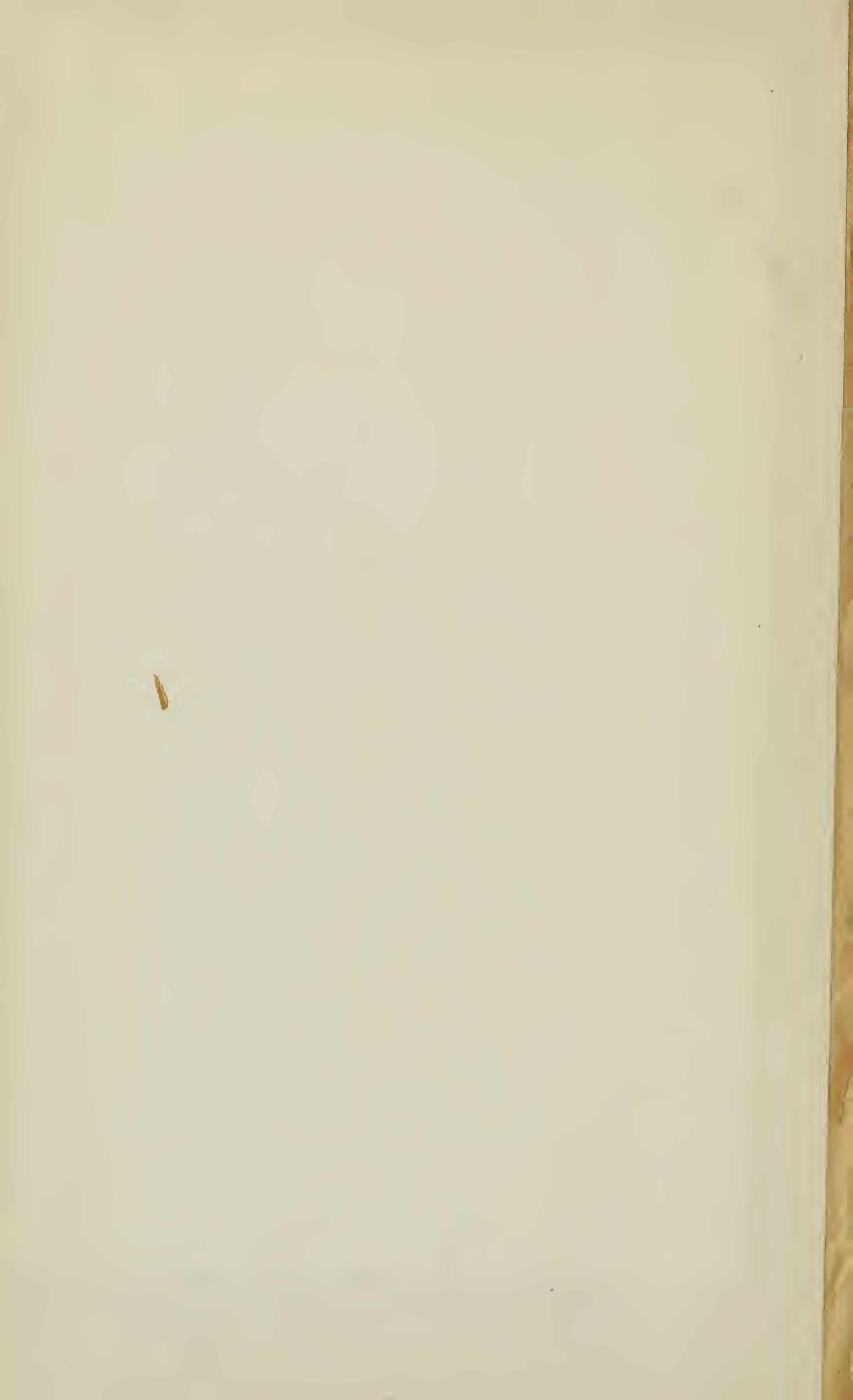
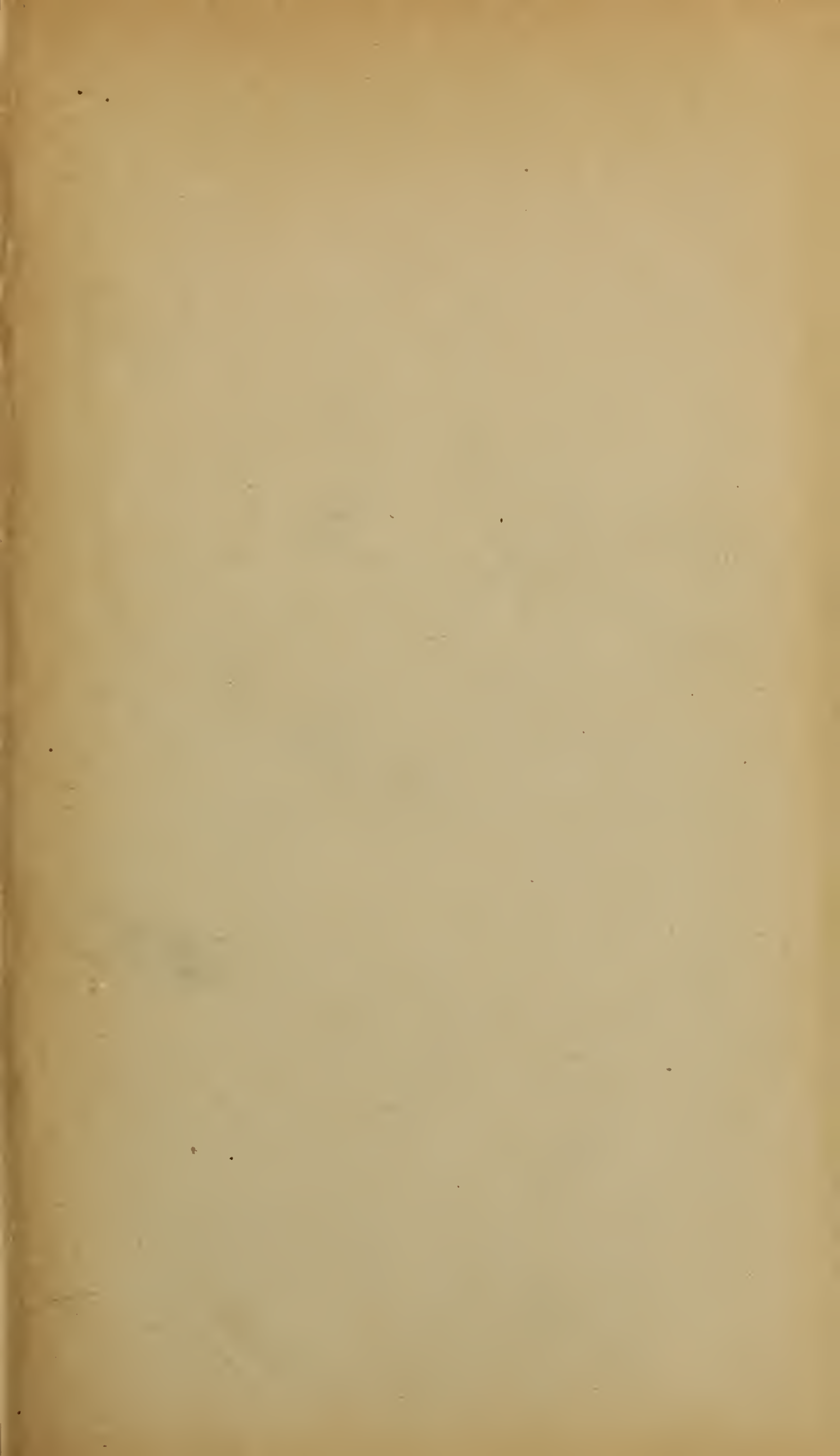









SOUVENIRS DE LA COMMUNE

IMPRIMATUR.

Tornaci, die 29 novembris 1893.

J. HUBERLAND, can. cens. lib.



SOUVENIRS

religieux et anecdotiques

DE LA COMMUNE

racontés pour la plupart

PAR DES TÉMOINS OCULAIRES

ET RECUEILLIS

par l'Auteur des « Contemporains célèbres »



H. & L. CASTERMAN

Éditeurs Pontificaux, Imprimeurs de l'Évêché

TOURNAI (Belgique)

Paris, Rue Bonaparte, 66



Le 11 mai à Saint-Thomas d'Aquin.

LE 11 mai 1871, écrit l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin, — et véritablement le héros de cette journée à jamais mémorable dans les fastes de son église, — j'étais occupé comme de coutume à faire le catéchisme malgré la terreur toujours croissante. Il était convenu que nous ne retiendrions pas les enfants beaucoup au delà d'une heure. Nous touchions à la clôture : trois heures allaient sonner, quand tout à coup, sans que nous eussions été avertis par le moindre bruit, par aucun mouvement extraordinaire dans le quartier, les portes de l'église s'ouvrent, et mes employés effrayés voient entrer, se précipiter dans le lieu saint, et de tous les côtés à la fois, une troupe d'hommes armés, différents, pour l'uniforme et l'attitude, des gens du poste voisin. Mon sacristain se précipite, lui aussi, dans la chapelle où je parlais aux enfants, en s'écriant avec un accent désespéré : « M. le

Curé, ils sont là! » Je m'avance pour savoir ce que cela voulait dire, et je me trouve face à face avec un grand soudard, bien nourri, galonné sur toutes les coutures, escorté d'une suite nombreuse, menaçante, l'arme au poing.

Le dialogue suivant s'établit aussitôt :

— Où allez-vous, messieurs?

— Faire une perquisition dans cette église.

— Je suppose que, malgré le désordre de l'heure où nous sommes, vous ne vous présentez pas ici sans ordre.

— Citoyen, voici mon ordre.

En même temps, l'homme aux galons tire de son uniforme un papier qu'il me présente et qui portait la signature *Abrial*, flanqué de toutes les estampilles et de tous les sceaux de la Commune.

— Votre ordre, monsieur, est aussi régulier qu'il puisse l'être en ce moment-ci. — D'abord, monsieur, voudriez-vous me dire comment je dois vous appeler?

— Commandant, citoyen.

— Eh bien, commandant, qu'est-ce que vous désirez voir?

— Tout! citoyen.

— Vous verrez tout. Par où désirez-vous commencer?

— Il y a des caves dans cette église, citoyen : nous commencerons par les caves.

— Vous commencerez par les caves, monsieur.

Et, m'adressant aux deux seuls serviteurs de l'église qui fussent présents : « Qu'on allume des flambeaux pour descendre dans les caves, et que l'on soit muni de toutes les clefs! »

Cependant l'escouade écoutait impatiente notre dialogue, et nous n'avions pas fait un pas ni en avant ni en arrière; mais la nef de l'église, ses bas-côtés, ses

galeries et jusqu'à ses combles, tout se trouvait occupé en même temps. Cent cinquante hommes, peut-être, étaient entrés à la fois. Il y en avait partout, qui avec des pioches, qui avec des leviers, qui avec des pelles, chacun avec des armes. L'escorte du commandant se composait d'une vingtaine d'individus, presque tous décorés des insignes d'officiers ou de sous-officiers.

Pendant mon colloque avec le commandant, nos petits enfants et leurs mamans, également effrayés, s'étaient dispersés. Mais ayant trouvé toutes les issues gardées par des hommes de mauvaise mine, la plupart étaient rentrés et se tenaient groupés et pleurant dans les coins les plus reculés de l'église.

Sur la place de Saint-Thomas d'Aquin, où se tenait un gros de *perquisiteurs* appuyés sur leurs fusils, on amena des voitures et des omnibus, de quoi les voisins et les témoins de cette démonstration furent fort émus. On savait que c'était ainsi qu'opéraient nos ennemis. Perquisition voulait dire pillage et arrestation : il fallait des voitures pour enlever les dépouilles, et aussi pour emmener, s'il y avait lieu, les otages. Les choses s'étaient passées de la sorte à l'Archevêché, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame de Lorette, à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, partout enfin où la tourbe communarde s'était abattue. On disait dans la rue du Bac, dans la rue Saint-Dominique, autour de la place Saint-Thomas d'Aquin, que M. le Curé était arrêté, que le pillage avait commencé. L'agitation devenait vive. Une pauvre brave fille, bretonne, au service d'un homme bien connu, M. X. Marmier, le fécond et honnête écrivain, voyant de ses croisées, qui donnaient sur la place et sur la rue de Saint-Thomas d'Aquin, tout ce qui se passait, et le suivant avec un cœur très chrétien, ne cessait de répéter à son maître :

« Non, monsieur, ils n'ont pas encore mis la main sur M. le Curé; mais, s'ils l'osaient, j'irais seule, s'il le fallait, le délivrer des mains de ces brigands. »

Heureusement, il ne fut pas besoin d'essayer de cet héroïsme inutile.

Les flambeaux étant allumés par mon sacristain Dubois et un de mes suisses, le brave Houzé : « Vous pouvez me suivre, messieurs », dis-je au commandant et à sa suite. « Qu'est-ce que vous cherchez? qu'est-ce que vous espérez découvrir? Si l'objet de vos recherches se trouve ici, je vous l'indiquerai aussitôt, sans déguisement comme sans hésitation. Voulez-vous savoir si, comme à Notre-Dame des Victoires et à Saint-Laurent, il y a en cette église des ossements et des cadavres? Je m'empresse de vous dire qu'il y en a, et de diverses époques, quelques-uns à peine refroidis.

— Citoyen, nous savons ce que nous avons à découvrir, et nous le trouverons, sans que vous preniez un soin inutile. »

Et nous descendîmes dans les caves. Les moindres recoins furent fouillés, furetés. Une porte de caveau ne s'étant pas ouverte à la pression, je demandai la clef. Elle avait été emportée par mon vicaire trésorier, qui était hors de Paris depuis quelques semaines.

Cette circonstance faillit nous devenir funeste. Pour son appartement, situé au-dessus de la sacristie, la porte en fut enfoncée par les *perquisiteurs* qui s'étaient emparés de l'église. Ils y étaient les maîtres, sans contrôle. Mes vicaires, présents à l'église au moment de l'irruption, s'étaient prudemment esquivés et mis en lieu d'observation, d'où ils pussent sans danger suivre les mouvements extérieurs de nos visiteurs incommodes.

Ceux-ci firent beaucoup de bruit pour un uniforme

de sergent de ville trouvé dans l'appartement perquisitionné. On eut toutes les peines du monde à leur persuader que la maison de Dieu ne recélait aucune défense, et que cet uniforme avait été laissé là fort imprudemment par un employé, lorsque, sous des vêtements civils, il avait cherché à s'évader. Du reste, nous abandonnions volontiers l'uniforme à celui qui l'avait trouvé.

Dans les caves, c'était autre chose. Je conduisais et ne voulais pas quitter la horde. Et, comme je l'ai dit, nous nous trouvions en face d'une porte dont je ne pouvais présenter la clef. Sur mon observation, par trop naïve, que *cette clef était entre les mains d'un de mes prêtres en ce moment hors de Paris*, mais qu'on pouvait forcer la porte, un des perquisiteurs que j'appris être un vieux capitaine d'artillerie, et qui avait autorité sur l'escouade, me répondit avec grossièreté : « Oui, c'est encore un de ces brigands partis pour Versailles. Nous connaissons ça. Vous êtes tous les mêmes. »

Quelle que fût la délicatesse de l'heure, il me fut impossible de souffrir en silence cette insulte. Je me réclamai du commandant contre cet homme qui m'outrageait ; et je dois dire qu'il reçut une semonce. La porte de la cave fut enfoncée, l'intérieur du calorifère fut visité, un peu de vin fut bu, des ossements à fleur du sol furent examinés, tous les débarras qui encombraient le sous-sol de l'église furent remués, et nous franchîmes la porte qui s'ouvre sur le petit jardin du presbytère. Là aussi, quoique sous le ciel, se fit une perquisition sévère. Les abords, les alentours furent reconnus avec soin ; une échelle fut appliquée contre le mur mitoyen qui sépare le jardin et le presbytère des galeries de la maison de commerce, si connue sous le nom de *Petit-Saint-Thomas ;* la vaste couver-

ture de cet établissement fut visitée dans toute son étendue. Il se forma dans l'étroit espace du jardin un groupe inquiet. Un officier, ayant sondé le sol avec son sabre, trouva, juste au centre, un point où l'arme enfonça jusqu'à la garde. Il n'en fallait pas tant pour exciter l'émotion de tout ce monde. On s'appelle, on se montre l'arme enfoncée en terre et l'on s'écrie : « C'est ici ! » Aussitôt arrivent des hommes armés de bêches, de hoyaux, de pelles, et l'on se met en train, toute l'assistance faisant cercle autour des ouvriers, de creuser un grand puits à l'endroit désigné.

J'eus beau affirmer qu'on ne découvrirait rien qu'un monceau de plâtre et de gravois : on me répondit outrageusement que l'on savait, par les découvertes de Saint-Laurent, ce que l'on pouvait rencontrer à l'ombre des églises.

Chaque pelletée de terre était accompagnée de fragments de briques, de tessons, de débris de bouteilles, de blocs de plâtre, quelques os de mouton ou de veau, épluchures de cuisine. Tout était touché, rangé, senti. Et l'on descendait toujours sans rien trouver de nouveau. On en était à deux ou trois mètres de profondeur, lorsque sonnèrent quatre heures.

« Commandant, dis-je à l'homme qui présidait à cette besogne, l'heure qui sonne est l'heure d'un exercice religieux dans cette église (c'était le mois de Marie) : puis-je le faire pour le petit nombre de personnes que la crainte y a retenues, sans avoir à redouter ni trouble ni profanations? — Oui, citoyen. »

Toutes les portes de l'église étaient gardées, à l'intérieur comme à l'extérieur. Un tout petit groupe de femmes et d'enfants éplorés était agenouillé autour de l'autel de la Sainte Vierge. Je suis accueilli avec de grandes démonstrations, on m'embrasse les mains, on

m'accable de questions, on me croit arrêté. Je l'étais peut-être, mais je n'en savais encore rien : cela me suffisait pour rassurer de mon mieux ces excellents fidèles, et, leur ayant annoncé que nous allions faire le mois de Marie comme à l'ordinaire, je montai en chaire pour la prière. Le mouvement bruyant, les allées et venues continuelles des hommes sinistres qui sont les maîtres de l'église depuis une heure, n'aident point au recueillement, mais ne nuisent point à la ferveur.

La prière n'était pas finie, lorsque quatre porteurs des pompes funèbres, qui ne s'étaient pas laissé arrêter par la garde farouche veillant à l'entrée de la rue du Bac, se présentent avec un cercueil. Ils vont le déposer au lieu que je leur ai désigné de la main, pendant que je continue la prière. Descendu de chaire, seul avec les deux employés qui ne m'avaient pas quitté, je fais la cérémonie funèbre, et reviens à l'autel de la Sainte Vierge pour achever l'exercice commencé.

Mon instruction ne fut pas longue : il n'était pas plus possible que nécessaire qu'elle le fût. Le va-et-vient des perquisiteurs devenait plus animé. Ils demandaient à haute voix et apportaient de nouveaux instruments de travail. Les employés des pompes funèbres refusaient d'enlever le corps, qu'ils avaient eu beaucoup de peine à introduire dans l'église. Et quant à moi, j'étais un peu impatient de rejoindre les fossoyeurs que j'avais laissés dans le jardin du presbytère.

En quelques mots, je déplorai l'état présent de l'Église de Paris, le trouble profond répandu dans les âmes catholiques par les calomnies au moyen desquelles de coupables écrivains, de véritables malfaiteurs de plume, s'efforçaient d'amasser la haine sur la tête du clergé, livraient nos églises à des profanations et à des dévastations sacrilèges, et appelaient sur les commu-

nautés religieuses les fureurs combinées de leurs séides avinés et de la populace ignorante. « En ce moment même cette église subit ces outrages : je demande une supplication solennelle pour faire amende honorable et réparation, autant qu'il est en nous. » Et le *Parce, Domine* fut entonné et chanté trois fois, au milieu des sanglots de mon petit auditoire. Certes il ne fut chanté jamais ni avec plus de courage, ni avec plus d'unanimité, ni avec plus de ferveur. Nos ennemis assistaient à cela l'arme au bras et la menace dans les yeux; mais, je leur dois cette justice, il n'y eut pas le moindre désordre.

Mon ministère accompli, avant d'aller reprendre ma place au milieu des travailleurs qui bouleversaient mon petit jardin, je crus devoir déposer mon étole et mon rochet, que je n'avais pas eu le temps de quitter à la fin du catéchisme. Il me paraissait peu convenable de continuer à assister en habit de chœur à la violation, sinon à la profanation de mon église. En entrant dans mon cabinet, je constate aussitôt qu'il a été visité en mon absence et qu'on a enlevé le peu d'argent qu'on y a trouvé. La somme était bien minime : soixante-douze francs quatre-vingt-dix centimes, le produit des quêtes à l'exercice du mois de Marie depuis le premier mai ; plus quelque menue monnaie rangée sur une étagère, à l'intention des pauvres qui chaque matin viennent réclamer les secours de la charité, de cinq à six francs. Les quêtes étaient dans un grand sac de moquette, dont la disparition était facile à constater.

Dès que j'eus rejoint le commandant : « Eh bien ! commandant, lui dis-je, avez-vous, depuis que je vous ai quitté, découvert quelque chose qui puisse me conpromettre? — Non, citoyen. — Il n'en est pas de

même de moi, commandant. — Et qu'est-ce que vous avez découvert, citoyen? — J'ai découvert, commandant, que vous avez des voleurs avec vous. — Comment? des voleurs! — Oui, des voleurs, et de la plus vile espèce encore, commandant : des voleurs qui entrent chez moi en mon absence, pendant que je suis avec vous, et qui me dévalisent quand je ne suis pas là pour défendre mon bien. Ils sont voleurs et lâches. — Où celà s'est-il passé, citoyen? — Dans mon cabinet, commandant. Prenez la peine d'y venir voir. »

Nous entrons dans mon cabinet. Je montre la place où se trouvait le sac, je fais lire la note où j'inscrivais jour par jour le chiffre des quêtes depuis le commencement du mois; et, sans me faire une seule observation, cet homme, digne certainement de commander une autre troupe, sort précipitamment, et fait sonner le rappel.

Réunis dans le cloître du comité de l'artillerie, les misérables dont il était le chef momentané reçoivent une verte semonce et sont sévèrement perquisitionnés à leur tour. Il ne pouvait y avoir aucun espoir de retrouver l'argent volé, mais il était moral de le réclamer, et j'avais obtenu une satisfaction signalée par le fait même du souci que j'avais excité dans la conscience de ce commandant.

Vingt minutes après, ses hommes revinrent; mais lui ne reparut pas. On m'apporta de lui une lettre curieuse, étonnante, invraisemblable, où il me disait que, malgré sa bonne volonté, il n'avait pu retrouver le sac enlevé, et qu'il me priait de m'assurer si quelqu'un de mes employés par mesure de précaution, n'aurait pas mis ce sac en lieu de sûreté. Sur quoi il me demandait de lui répondre, parce qu'il tenait à éclaircir cette affaire.

Ma réponse était facile : elle ne se fit pas attendre ; et je repris ma place auprès du groupe du jardin. Je le trouvai découragé et peut-être un peu confus de l'inutilité du labeur qu'on avait entrepris. Leurs espérances de scandale étaient déçues pour cette fois.

Ils rentrèrent dans le sous-sol de l'église, surexcités par cette déconvenue et irrités par l'humiliation que je venais de leur infliger.

Il n'était plus question de trouver des cadavres; j'avais, pour ainsi dire, bravé leurs recherches à cet égard. Le caveau même où étaient déposés, depuis la guerre, une douzaine de cercueils, avait été, par mes ordres, ouvert avec effraction, la clef ne s'étant pas trouvée à ma disposition, dans le trouble, très naturel d'ailleurs, de mes deux pauvres employés.

C'est à ce moment même que nous courûmes un danger réel. En passant devant l'autel de la sainte Vierge, pour nous rendre au caveau dont je viens de parler, un des chefs demanda, après avoir frappé les dalles de son arme, s'il n'y avait pas là des voûtes à visiter. Je répondis, n'ayant jamais entendu parler d'un caveau en cet endroit, que je n'en connaissais pas, qu'il n'y en avait pas. Alors un des ouvriers sort des rangs, et dit : « On nous trompe, il y en a un. — Je vous dis qu'il n'y en a pas. — Et moi, je vous dis qu'il y en a un : je le sais puisque j'y ai travaillé. » J'eus le tort, au lieu de provoquer une vérification facile à faire, de maintenir qu'il en imposait. Le chef et la troupe, fort heureusement, voulurent bien m'en croire ; et cependant je me trompais.

Deux mois après, pour me débarrasser du souvenir de cette scène, je fis relever les dalles sur lesquelles elle s'était passée, et, à ma stupéfaction, nous nous trouvâmes sur l'ouverture d'une belle voûte, ayant toute

l'étendue de la chapelle de la Sainte-Vierge, et renfermant une quantité d'ossements et un cercueil très bien conservé, le cercueil de Mgr de Saint-Laurent, dernier évêque de Tulle avant la Révolution, et mort en 1791, rue des Saints-Pères, sur la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin. Le frisson nous en vint à tous. Sans nul doute, si l'on ne s'en était pas rapporté à mon affirmation, dont la bonne foi devait percer dans mon accent, j'aurais été traité avec la justice sommaire du moment.

On espérait peut-être me prendre par quelque autre endroit. Le pavé d'une chapelle basse, placée au-dessous de celle de Saint-Louis, au chevet de l'église, fut tâté, exploré presque sous chaque dalle. Lorsqu'il résonnait sous les coups du levier de fer, le pavé était broyé, et l'on creusait un trou. Travail inutile! Rien ne sortait de ces explorations que des blocs de pierres et de la terre vierge.

Alors on s'en prit aux gros murs de l'édifice.

Les coups retentissaient tout autour. Un point ayant paru sonner creux, il fut décidé que le mur serait percé en cet endroit. J'eus beau réclamer au nom de l'édifice; j'eus beau affirmer qu'on ne parviendrait à découvrir que les galeries de tapis de la maison de nouveautés du Petit-Saint-Thomas : cette fois je ne fus pas cru, et le travail commença à grand renfort de pics, de leviers, de marteaux et de ciseaux.

Le travail fut long, difficile, pénible. On y passa jusqu'à sept heures un quart. On aboutit à ouvrir une large baie sur la galerie que j'avais annoncée. Tous ces hommes suaient et juraient. Ils étaient encore une fois mystifiés.

Et je triomphais modestement, comme il convenait à la situation.

Dès le commencement, j'avais pris la précaution de

demander au commandant que, la perquisition faite avec toute la sévérité voulue et sans résultat compromettant pour l'église, on voulût bien me délivrer une attestation en règle à ma décharge. Mais le chef de la troupe n'avait pas reparu. J'avais la confiance qu'il ne me l'aurait pas refusée aussi favorable que possible. Je ne pouvais pas l'espérer telle des manœuvres que j'avais devant moi. Aussi ne songeai-je pas à leur en parler. Mais, fatigué de plus de quatre heures de planton en si mauvaise compagnie, la nuit d'ailleurs étant venue : « Croyez-vous, dis-je au chef qui présidait à la besogne, et qui n'était autre que le vieux *capitaine* d'artillerie dont j'avais eu à me plaindre ; croyez-vous qu'il ne serait pas temps d'arrêter ce travail de destruction? La nuit tombe, et vos hommes me semblent avoir besoin de repos. — Oui, citoyen, me répondit-il, de ce ton que je connaissais : pour ce soir, nous nous arrêtons là. Nous reprendrons demain. — Vous reviendrez demain, et vous me trouverez là. »

Nous remontons vers la région de la lumière, mes deux employés précédant avec des flambeaux. Arrivés au haut de l'escalier des caves, dans le vestibule qui sépare la sacristie de l'église : « Capitaine, voudriez-vous vous assurer que vous avez tout votre monde? — Oui, citoyen, tous mes hommes sont présents. — Eh bien! capitaine, veuillez bien me regarder : j'ai quelque chose à vous dire. Vous êtes militaire, je le suis ; vous êtes capitaine, je le suis. C'est entre nous deux de soldat à soldat, de capitaine à capitaine. Vous vous êtes permis de m'insulter d'abord, de me donner un démenti ensuite : vous savez ce que cela vaut entre nous. — Je ne vous ai donné aucun démenti, citoyen. — Vous m'en avez donné un ; ne l'aggravez pas par une dénégation. Pendant que vous dégradiez les murs

de cette église, dont je suis le gardien et le défenseur, je vous ai prévenu, en vous donnant ma parole, que vous ne découvririez rien qu'une galerie d'une maison voisine. C'était dans l'unique but de vous empêcher de faire des dégâts inutiles. Vous m'avez répondu, d'un ton et avec un regard qui seuls étaient une insulte : « Je sais ce que je cherche; et je sais que je le trouverai en cet endroit. » Comment appelez-vous cela, capitaine ? — Je n'ai pas voulu, citoyen, vous donner un démenti. On nous avait assuré que nous trouverions ce que nous cherchions. — Il fallait donc dire, capitaine, qu'on vous avait dit que vous trouveriez... et que vous n'aviez qu'à obéir. Cela est bien différent de l'affirmation que vous avez opposée à la mienne. Répétez donc devant tous vos hommes que vous n'avez pas voulu me donner un démenti. » Il tire son képi, et répète à haute et intelligible voix ce qu'il venait de reconnaître.

Alors un lieutenant voulut prendre sa défense. Il ne me fut pas difficile de lui imposer silence. Un ouvrier, un des ouvriers qui venaient de suer au travail inutile de démolition contre lequel j'avais élevé des réclamations, ayant osé se mêler à la conversation, je n'eus pas à le rappeler à l'ordre : il y fut rappelé de la bonne sorte, et en des termes que je n'aurais pas employés, par le capitaine et le lieutenant réunis. Il reçut une douche capable de dissiper les fumées du vin qu'il avait bu pendant mon absence, et qui lui faisait rentrer dans la gorge les paroles messéantes qu'il voulait hasarder. Il débutait par : « *La Commune !...* — Allons donc, votre *Commune !* Je ne la connais pas, votre *Commune;* je ne connais que la ville de Paris, à laquelle appartient ce monument, dont je suis constitué le gardien et le défenseur. » Et alors roule sur

lui une avalanche d'épithètes dont la place n'est pas ici.

Sur cela, je fus tenté de donner, en signe de réconciliation, la main à un homme égaré, qui, tout grossier qu'il était, venait de reconnaître ses torts d'une manière inespérée. Je ne crus pas séant de le faire. Je venais de commettre une imprudence qui, en les provoquant, aurait pu rendre ces hommes plus coupables encore qu'ils n'étaient : il ne fallait pas l'aggraver par ce qu'ils auraient pris pour une défaillance. Mais, adoucissant la voix, et le regardant d'un air plus humain : « Vous m'avez dit, capitaine, que vous reviendriez demain ; je vous répète que vous me trouverez ici pour vous accompagner partout, et pour vous *protéger* », ajoutai-je en souriant. Et je fis signe à l'escouade que j'allais la conduire à la porte. Arrivés à la grille, avant de la fermer, je dis au chef, sans que je pusse me rendre compte de la pensée à laqu'elle j'obéissais : « Quelque chose me dit que vous ne reviendrez pas demain. » La porte se ferma, et je rentrai à la sacristie.

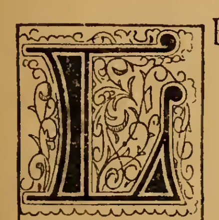
Mes deux pauvres employés, MM. Heuzé et Dubois, qui ne m'avaient pas quitté, étaient blêmes d'avoir assisté à cette scène, après toutes les autres de la journée. Ils avaient cru que nous allions être appréhendés au corps tous les trois, et que je serais fusillé sur place. Ils ne comprenaient rien à ce qui venait de se passer, et peu s'en fallait qu'ils ne me fissent des reproches de ma conduite et de mes paroles. Je m'en faisais à moi-même. Mais enfin ils se sentaient sauvés pour cette fois. Restait la menace pour le lendemain. « Non, leur dis-je, ils ne reviendront pas demain ; ils n'ont plus que faire ici. » Et ils ne revinrent pas.

Pour que vous ne croyiez pas que nous avions affaire à de doux et aimables, peut-être involontaires servi-

teurs de la Commune, il n'est pas hors de propos de vous dire que la lettre du commandant dont il a été question plus haut, portait, avec le triangle que vous savez, l'estampille : *Francs-Tireurs de la République*. J'aime autant ne les avoir pas revus.



Le souterrain introuvable. Habile stratagème de la Supérieure de Saint-Lazare.[1]



E directeur de la maison d'arrêt et de correction pour les femmes s'était rendu à Versailles en même temps que les chefs de son administration centrale; il fut promptement remplacé par Philippe Hesse, ancien marchand colporteur, qui pendant le siège avait été lieutenant de garde nationale. C'était un homme de trente-quatre ans, autoritaire et ponctuel, sachant se faire obéir et menant son service avec une certaine régularité.

La direction de Saint-Lazare appartenait moins au directeur administratif qu'à la supérieure — à la mère — des sœurs de Marie-Joseph, qui avaient la haute main sur toutes les détenues, quelles qu'elles fussent. Leur autorité était telle que le directeur et le brigadier pou-

(1) Maxime du Camp, *Les Convulsions de la Commune*. (Hachette, éditeur, Paris.)

vaient seuls pénétrer dans l'intérieur de la prison, dont tout le service était fait par une quarantaine de religieuses. Celles-ci furent à la fois très simples et très hardies; elles gardèrent leur robe noire, leur béguin blanc, leur voile bleu, le grand chapelet qui pend à leur ceinture et continuèrent à surveiller les malheureuses dont elles avaient accepté de prendre soin. La mère, sœur Marie-Eléonore, était une femme encore assez jeune, accorte, avenante, conduisant son troupeau avec une sorte de ferme enjouement, fort peu rassurée de ce qui se passait autour d'elle, mais cachant ses émotions, réconfortant les faibles, se confiant à la Providence, fort aimée de toutes les détenues et mettant dans ses actions assez d'habile diplomatie pour avoir réussi à sauver toute la communauté de Saint-Lazare, dont elle était la supérieure.

En présence d'un directeur énergique sans excès et d'un excellent personnel de gardiens demeurés fidèles à la prison, le sort des religieuses n'aurait peut-être pas été trop pénible, si deux mauvais drôles ne s'étaient installés à Saint-Lazare par ordre de Raoul Rigault et n'y avaient fait toutes les sottises imaginables. L'un s'appelait la Brunière de Médicis, l'autre avait pris le surnom de Méphisto, que nous lui laisserons. Le premier était pompier, c'est-à-dire ouvrier tailleur à façon; il avait servi pendant quatorze ans au 1er zouaves, où il s'était distingué; une blessure lui avait enlevé l'annulaire de la main droite et il avait pris sa retraite en janvier 1865. Ce fut la période d'investissement qui le perdit, comme tant d'autres; au lieu de rentrer simplement dans l'armée régulière, comme un bon soldat qu'il avait été, il voulut commander à son tour, avoir quelques galons sur la manche; il forma le corps franc des *Amis de la France*,

s'en fit nommer lieutenant, se grisa du matin au soir, et, ayant pris goût à cette paresse fastueuse doublée d'ivrognerie, il fut nommé capitaine d'état-major après le 18 mars et attaché au cabinet de Raoul Rigault en qualité de brigadier des inspecteurs politiques. Cette fonction ne lui suffisant pas, il obtint la direction du service des mœurs, sur lequel il se faisait sans doute les illusions que répandent les mauvais sujets de Paris. C'est à ce titre qu'il s'introduisit à Saint-Lazare, ou, pour mieux dire, qu'il s'en empara. Il y vécut pendant toute la durée du gouvernement insurrectionnel et logeait dans les bâtiments où sont établis les magasins généraux. Sa qualité de chef du service des mœurs était fort respectée et ses chefs lui laissaient beaucoup trop faire ce qu'il voulait.

La Brunière de Médicis partageait son logement, ses repas et le reste avec Méphisto, qui, étant artiste en cheveux, c'est-à-dire fabricant de perruques, avait été nommé d'emblée au poste d'inspecteur général adjoint des prisons. Ancien cornet à piston dans la musique d'un régiment de cavalerie, il avait, pendant le siège, été chef de fanfare dans un bataillon de la garde nationale; il chantait assez agréablement et avait jadis figuré comme choriste sur un de nos théâtres lyriques.

Il aimait les couleurs voyantes et devait son surnom au costume insensé, mais écarlate, dont il était toujours affublé : bonnet rouge, cravate rouge, vareuse rouge, pantalon rouge, ceinture rouge, d'où sortaient deux crosses menaçantes de revolver; son sabre traînait derrière lui avec un bruit de ferraille peu rassurant; il affectait de ne parler que le langage du père Duchêne, et terrifiait les cœurs les plus solides. C'était, il est vrai, un ami de Ferré et son convive assidu à la préfecture de police; il menaçait de faire fusiller toutes

les sœurs, toutes les détenues, tous les réactionnaires, tous les bourgeois, tous les Versaillais; il criait si fort que l'on n'entendait que lui. Mais ce Méphisto, dont on parle encore avec épouvante à la prison de Saint-Lazare, était un assez bon diable ; sa perpétuelle fureur n'était qu'une grimace : il jouait double jeu.

Pendant la période d'investissement, il avait plusieurs fois traversé les lignes allemandes pour porter des lettres en province ; il excellait à franchir des avant-postes, et profita de cette science, naturelle ou acquise, pour servir d'intermédiaire entre Versailles et un membre fort haut placé de la Commune. Pour ces expéditions, que Raoul Rigault, Ferré et vingt autres dictateurs du moment eussent réprimandées devant un peloton d'exécution, Méphisto quittait ses loques rouges; il se déguisait à sa fantaisie, partait dans une voiture que l'on mettait obligeamment à ses ordres, y trouvait sous les coussins une boîte à rigolos qui contenait la correspondance secrète et allait remettre celle-ci, hors des fortifications, à un émissaire secret, dans un cabaret connu pour ses bonnes matelotes. La négociation ne put aboutir, car la demande et les offres n'étaient point en proportion ; elle eut cependant pour résultat de permettre à celui qui en avait pris l'initiative de quitter Paris sans encombre après la chute de la Commune. Quant à Méphisto, il ne fut même pas inquiété.

Malgré leur solde, qu'ils émargeaient le plus souvent en avance, la Brunière de Médicis et Méphisto se trouvaient quelquefois réduits à la portion congrue : le « sou de poche » manquait pour festoyer un peu. La Brunière, qui était homme de ressource, avait trouvé un excellent moyen de se le procurer. Sous prétexte de former des défenseurs de la patrie, il enseignait le

maniement des armes à de jeunes citoyens encore trop novices pour être régulièrement incorporés; il les réunissait dans la salle du théâtre Déjazet et leur commandait l'exercice; après chaque séance, le capitaine instructeur fàisait lui-même une collecte qu'il recevait dans son képi, pour les pauvres blessés qui manquaient de tout aux ambulances. Le produit de ces quêtes, incessamment renouvelées, ne fut jamais versé que dans son gosier. Comme les vieux singes, il avait plus d'un tour dans sa besace; lorsque la quête en faveur des blessés ne lui paraissait pas suffisante, il n'était pas embarrassé pour se procurer honnêtement quelque monnaie. Le 19 avril, il arrête à Saint-Lazare le surveillant Gelly et le conduit à Raoul Rigault. Gelly est écroué au dépôt et, le 17, transporté à Mazas. La Brunière fait valoir cette capture importante : Rigault comprend et lui donne une gratification de vingt-cinq francs; la Brunière trouve la somme trop maigrelette et se plaint; Rigault fait appel à son patriotisme : les temps sont durs, l'argent est rare, plus tard on fera mieux. La Brunière revient à Saint-Lazare de fort méchante humeur, se rend au domicile de Gelly, perquisitionne avec conscience, découvre quarante-cinq francs, les met dans sa poche; puis, signant, séance tenante, un mandat d'arrestation, il saisit Mme Gelly, sa fille âgée de neuf ans, et les conduit lui-même dans la prison, où elles restent détenues jusqu'au 25 mai.

Méphisto et la Brunière de Médicis poursuivaient une idée fixe, quoique peu pratique, en venant s'installer à Saint-Lazare. Ils savaient que la maison de retraite des sœurs de la congrégation de Marie-Joseph est située à Argenteuil, et tous deux s'étaient mis en tête le projet patriotique de découvrir un souterrain

allant de la vieille maison de Saint-Vincent-de-Paul à Argenteuil. Deux bras de la Seine et huit kilomètres à vol d'oiseau n'inspiraient aucun doute à ces niais sur la réalité de leurs billevesées. Il est probable cependant que Méphisto s'associait à la Brunière, dans cette recherche insensée, pour mieux capter sa confiance et pouvoir continuer ses petites excursions *extra-muros* sans éveiller les soupçons de son ami. Du reste, il est possible que tous deux aient été sérieusement atteints par l'épidémie qui régna pendant la Commune, et que l'on pourrait appeler la monomanie du souterrain.

On chercha sérieusement le souterrain qui, du séminaire de Saint-Sulpice, aboutissait directement au château de Versailles ; le 24 mai, lorsque le garçon boucher colonel des gardes de Bergeret, Victor-Antoine Bénot, fut sur le point de mettre le feu aux Tuileries, il s'enquit de savoir où s'ouvrait le souterrain qui reliait le palais à Saint-Germain-l'Auxerrois ; Courbet, que sa fréquentation avec quelques gens d'esprit aurait dû empêcher de croire à de tels enfantillages, exigea qu'on lui livrât la clef du souterrain qui faisait communiquer les Tuileries à l'Hôtel de Ville. Le fonctionnaire auquel il s'adressait crut à une plaisanterie, à « une charge d'atelier », et se mit à rire. Courbet se fâcha tout rouge, et, obéissant à la mode du jour, parla de faire fusiller l'administrateur récalcitrant ; celui-ci ne fit plus aucune objection, s'éloigna sous prétexte d'aller chercher la clef réclamée et ne revint plus. Pour une bonne partie du peuple de Paris, les collecteurs, les égoûts que nous avons vu faire, ne sont autre chose que des chemins mystérieux et cachés dont la tyrannie sait user aux moments opportuns. Une telle aberration s'explique : le souterrain est, si l'on peut dire, le prin-



Une demi-heure plus tard, c'en était fini de Notre-Dame de Paris. (P. 157.)



cipal personnage des romans populaires publiés par les petits journaux, et l'on cherche sincèrement, dans la vie réelle, ce qui n'appartient qu'à de médiocres fictions.

La Brunière de Médicis et Méphisto s'étaient donc juré de mettre au jour la longue et profonde cave qui, réunissant Saint-Lazare à Argenteuil, permettait à la supérieure de faire passer des armes aux réactionnaires de Versailles. En hâte, ils avaient commencé les fouilles sous la salle de bains de la deuxième section. On avait beau piocher, la terre sonnait « sourd » et n'indiquait aucune cavité voisine. « Ces nonnes se moquent de nous! » disait la Brunière, et on faisait appeler sœur Marie-Eléonore, qui eût volontiers ri au nez de son interlocuteur, si le costume rouge et les pistolets de Méphisto, si les jurons et les menaces de la Brunière, ne l'eussent un peu émue. La pauvre sœur affirmait que le souterrain cherché n'existait pas, que jamais elle n'en avait entendu parler, et qu'au lieu de lui demander de pareilles sornettes, on ferait bien mieux de la laisser dormir. La Brunière était entêté et n'en voulait pas démordre. « S'il n'y a pas de souterrain allant jusqu'à Argenteuil, vous en connaissez certainement un qui conduit à Saint-Laurent; il faut nous en montrer l'entrée. » La discussion recommençait, et l'on entreprenait sur un autre point des fouilles toujours vaines. Ces scènes aggravées de brutalités et d'injures, se renouvelaient incessamment; deux nuits sur trois, la communauté était certaine d'être réveillée par de semblables alertes.

Cette enquête violente dirigée vers un objet de pure imagination devenait, par sa persistance même, une cause d'énervement continu. Voir fouir le sol, ébranler les murs, sonder les caves, dans l'espoir, dans la certi-

tude de trouver l'introuvable souterrain, c'était de quoi irriter les âmes les plus patientes. La supérieure tint bon cependant, et n'eut point mauvaise contenance devant ces pionniers souvent ivres et toujours obtus; mais ayant eu à écrire le récit de ce que la communauté avait supporté pendant la Commune, et parlant des tranchées ouvertes à coups de pioche dans les sous-sols de la prison, elle ne peut s'empêcher de dire : « C'est vraiment bien extraordinaire! » Cela dura depuis le 22 mars jusqu'au milieu du mois d'avril; on comprit enfin, à la Préfecture de police, que toutes ces niaiseries prêtaient à rire et qu'il ne fallait pas mêler avec tant de persévérance le ridicule à l'odieux; un ordre vint mettre fin aux travaux de la Brunière de Médicis : « Le directeur de la prison d'arrêt de Saint-Lazare est autorisé à s'opposer à toute perquisition opérée dans ladite prison, à moins d'exhibition de pièces émanant d'un comité reconnu par la Commune. Signé : le chef de la police municipale, A. Dupont. »

On délivrait enfin les sœurs de Marie-Joseph des mesures inquisitoriales qu'il leur avait fallu subir; mais à cette date elles allaient bientôt se délivrer elles-mêmes, car la situation n'était plus tenable au milieu des postes de fédérés qui vivaient dans la maison et s'y regardaient beaucoup trop volontiers comme chez eux. Les sœurs ne se dissimulaient pas que leur départ serait pour les détenues de toute catégorie le signal d'une demi-liberté qui serait tout à fait de la licence; mais elles devaient veiller à leur propre salut, et elles comprenaient qu'elles n'étaient pas de force à lutter contre les volontés perverses dont elles étaient entourées. Elles s'étaient juré de ne point quitter le costume religieux, qui pour elles est l'uniforme du devoir et le vêtement de la foi. Il fallut donc négocier, obtenir

l'autorisation de quitter Saint-Lazare, de quitter Paris, au grand jour, tête haute, comme un corps d'armée qui bat en retraite lorsque tout effort est devenu inutile. Ce fut sœur Marie-Eléonore qui se chargea de cette difficile action diplomatique et sut la faire réussir. En invoquant avec habileté les droits de la liberté de conscience et la nécessité de soustraire les religieuses à quelques dangers que l'on pouvait prévoir, elle obtint d'Edmond Levrault l'autorisation de se retirer à Argenteuil avec toute la communauté, après toutefois avoir organisé un service laïque dans les différentes sections de la prison. Le laisser-passer fut signé; on le communiqua au surveillant de garde à la porte d'entrée, qui le trouva régulier et promit d'en tenir compte.

Le 17 avril, les meubles appartenant aux sœurs, les vases sacrés de la chapelle où pria saint Vincent de Paul, étaient chargés sur une voiture de déménagement prête à partir, lorsque la maison fut envahie par un peloton de fédérés envoyé par la Commune. Le chef du peloton avait ordre de ne point perdre de vue sœur Marie-Eléonore et de s'opposer à sa retraite; on croyait, en empêchant le départ de la supérieure, arrêter celui de la communauté tout entière. Une cinquantaine de détenues, prévenues et jugées, persuadées que l'on venait pour fusiller « la mère », se réunirent autour d'elle et ne la quittèrent plus; elles s'interposaient autant que possible entre elle et les fédérés qui, fidèles à la consigne, la suivaient pas à pas. La supérieure fut fort habile : sous prétexte que le service de la maison ne pouvait chômer, et qu'elle avait des instructions à transmettre à ses sœurs, elle donna à celles-ci le mot d'ordre; par petits groupes de trois ou de quatre, elles s'éloignaient, vaquaient aux soins de la prison, passaient d'une section dans une autre, descendaient dans

la cour, filaient lestement par la porte que le surveillant leur ouvrait, et s'en allaient à la gare du Nord, où leur voiture de déménagement les avait précédées.

Vers trois heures de l'après-midi, toutes les sœurs étaient au rendez-vous que la supérieure leur avait assigné; pour elle il s'agissait de rejoindre son petit troupeau, fort effarouché et tassé dans le coin d'une salle d'attente; elle manœuvra si adroitement qu'elle y parvint sans trop de peine. Plaisantant avec les fédérés, toujours environnée des détenues qui la protégeaient, elle allait, venait, disparaissait, reparaissait, semblait fort affairée et disait en souriant : « Ah! que vous êtes fatigants d'être toujours sur mon dos; tout cela n'avance pas le service. » Elle se rappela subitement qu'elle avait à surveiller une distribution de vivres et s'éloigna. Au bout de dix minutes, elle n'était point revenue; les fédérés s'étonnèrent. « Où est-elle? — Ah! brigands, leur cria une détenue, elle est partie. » Ils voulurent s'élancer pour la retrouver; ce ne fut pas facile : toute porte était close. Alors commença une étrange promenade dans cette immense maison de Saint-Lazare, entrecoupée à chaque étage de corridors fermés aux extrémités par une grille dont les sœurs de service et le brigadier ont seul les clefs. Or les sœurs étaient loin. On sonna, le brigadier vint parlementer avec les fédérés, car le règlement interdit à tout homme de s'introduire dans le quartier des femmes; cette course dans les escaliers, dans les préaux, dura plus d'une demi-heure. Lorsqu'ils comprirent enfin qu'ils étaient joués, ils se jetèrent au pas de course dans la rue et entrèrent dans la gare du Nord comme un ouragan; le train qui emportait la communauté était parti depuis dix minutes. Le 19 avril, la supérieure reçut à Argenteuil une lettre fort polie du directeur Philippe Hesse,

qui la priait de revenir à Saint-Lazare avec ses sœurs; elle s'en donna garde. Le même jour, la Brunière de Médicis demandait à Raoul Rigault quelques agents intelligents et se faisait fort d'aller, en leur compagnie, enlever toute la communauté à Argenteuil. Le délégué à la sûreté générale paraît n'avoir pas estimé que ce projet fût praticable, et les sœurs ne furent pas inquiétées.



Héroïsme d'un prêtre chargé d'administrer les derniers sacrements à un malade.[1]

J'AVAIS passé une partie de la journée du mardi 21 mars, raconte l'abbé Lamazou, à m'entretenir avec quelques amis politiques de l'intolérable situation faite à Paris par l'émeute triomphante du samedi 18. Tous nous déplorions et flétrissions cet inqualifiable attentat à la souveraineté nationale, qui suspendait tout à coup sur nos têtes les dangers de l'occupation prussienne, les horreurs de la guerre civile, peut-être l'un et l'autre de ces deux fléaux. Notre indignation était profonde. L'un reprochait au gouvernement d'avoir trop facilement abandonné Paris à l'insurrection; l'autre soutenait qu'en se transportant à Versailles, auprès de l'Assemblée nationale, et en

(1) L'abbé Lamazou, *La place Vendôme et la Roquette.* (Goemaere, éditeur, Bruxelles, 1871.)

faisant le vide autour de Paris, il avait sauvé la France. Un autre s'emportait avec amertume tantôt contre la coupable indifférence de la garde nationale qui avait laissé tout faire, tantôt contre l'audace et la scélératesse des auteurs de l'émeute qui, sans aucun prétexte, entraînaient la France, toute saignante des blessures de la guerre, dans un abîme sans fond. Tous nous pensions qu'il y avait encore quelque chose au-dessous de tout cela : c'était la honteuse défection d'une partie de la troupe de ligne qui avait rendu possibles de si cruels malheurs. Si l'armée venait à s'effondrer en face de l'insurrection, ce serait définitivement la fin de la France !

A cinq heures, un ancien député qui avait été brutalement éliminé du Corps législatif dans les beaux jours de la candidature officielle, parce qu'il n'avait point voulu répudier les idées de liberté et de contrôle, me communiquait d'intéressants détails sur la manifestation pacifique qui venait d'obtenir un succès inespéré. Un grand nombre de citoyens de tout âge et de toute condition avaient parcouru les principaux quartiers, sans armes et au cri de « Vive l'ordre ! vive la France ! vive l'assemblée nationale ! »

Ils avaient reçu partout un accueil sympathique. Le bataillon qui gardait la Bourse leur avait présenté les armes. Les bataillons des faubourgs qui s'étaient emparés de la place Vendôme avaient inutilement essayé de leur barrer le passage ; l'individu qui, du balcon de l'état-major, voulait leur adresser la parole pour justifier le mouvement insurrectionnel, avait été aussitôt interrompu par des acclamations enthousiastes en faveur de l'ordre et de l'assemblée nationale.

Le Comité central siégeant à l'Hôtel de ville avait si bien compris la portée de cette manifestation, qu'il

se hâtait de prendre d'énergiques mesures pour rester maître de la place Vendôme et en défendre l'accès à de nouvelles manifestations des amis de l'ordre. Il y avait envoyé de nombreux bataillons. La circulation y était interdite, ainsi que dans les rues avoisinantes; les abords en étaient sévèrement gardés : quatre pièces de canon, servies par des artilleurs prêts à faire feu, étaient braquées sur la rue de la Paix et la rue Castiglione.

A neuf heures, la femme d'un des employés du ministère de la justice venait me conjurer de porter à son frère les derniers secours de la religion. J'avais vu le malade quelques jours auparavant, et sa fin m'avait semblé prochaine. Elle avait eu la plus grande peine à sortir du ministère et de la place Vendôme; elle craignait qu'il ne me fût pas possible d'y pénétrer. Cependant, ne voulant pas laisser mourir son frère sans les sacrements de l'Eglise, elle avait pu, à force de prières et de larmes, arriver jusqu'au prêtre, et elle voulait de nouveau tout oser pour me faire arriver jusqu'au malade. Je lui donnai l'assurance que j'allais unir tous mes efforts aux siens, et, sans me dissimuler combien le costume ecclésiastique était, depuis la chute de l'empire, désagréable aux révolutionnaires parisiens, j'ajoutai que nous réussirions. Je partis à l'instant même avec un des employés de l'église.

La place et le boulevard de la Madeleine étaient calmes et presque déserts; la rue Neuve-des-Capucines était plus animée. Arrivé à l'entrée de la place Vendôme, je me trouvai en face de gardes nationaux qui ressemblaient peu à ceux du quartier. Ils étaient très nombreux; leur langage était, au fond, plus bruyant que menaçant : les mots de « citoyen » et de « république » sortaient à chaque instant de leur

bouche ; ils ne permettaient à personne de s'arrêter, et se montraient durs et intraitables à l'égard des passants qui voulaient contempler un spectacle si nouveau pour ce pacifique et opulent quartier.

Je n'étais pas encore arrivé à l'angle de la rue Neuve-des-Capucines et de la place Vendôme, qu'un avant-poste de gardes nationaux, l'arme au bras, me criait d'un ton presque grossier : « Citoyen, on ne s'arrête pas ! » C'était juste le lieu et le moment de m'arrêter pour accomplir ma pieuse mission. J'expose en termes sommaires, mais très polis, le motif qui m'amène à la place Vendôme : il s'agit de donner à un mourant les derniers secours de la religion, et, afin de ne laisser aucun doute sur la vérité de mon langage, je montre à mes côtés une dame en pleurs et un employé de la Madeleine. « Impossible, citoyen, m'objecte-t-on de tous côtés, la consigne s'y oppose. »

Je demande à m'entendre avec un des chefs, car je voyais bien que j'aurais à parlementer dans toute l'acception du terme ; mais, en face d'un devoir grave et urgent, j'étais prêt à épuiser tous les moyens. Un sergent se présente avec cet air important et légèrement ridicule que donne aux gens vulgaires la conviction que la chose publique ne pourrait pas bien aller sans eux. Je lui expose mon désir. « Vous ne passerez point. » J'insiste avec douceur. « La consigne le défend, et aujourd'hui elle est très sévère. » Je demande la raison de cette sévérité exceptionnelle. « C'est que, voyez-vous, citoyen, les bourgeois du quartier ont fait aujourd'hui du tapage, et il ne faut pas que ça recommence. »

Cette réflexion, une des plus comiques que j'aie entendues de ma vie, fut faite avec un sérieux qui m'aurait fait perdre le mien dans une autre circonstance, moins

douloureuse pour mon cœur de prêtre et de Français.

Convaincu qu'il n'y avait rien à faire avec ce sergent, qui était plus suffisant que méchant, je demandai à parler au capitaine. Il vint à moi avec un air sec et hautain que la douceur de mon langage et sans doute aussi le triste motif qui m'appelait à la place Vendôme ne tardèrent pas à modifier. Après avoir opposé un premier refus et entendu mes nouvelles instances, il m'autorisa à pénétrer dans la place Vendôme mais à la condition que je n'en sortirais plus de la nuit : c'était tout ce que lui permettait sa consigne.

Fatigué d'entendre parler d'une consigne qui, d'après le pittoresque aveu du sergent, avait pour unique raison d'être le mécontentement causé par « le tapage qu'avaient fait les bourgeois du quartier, » je répondis que cette condition était inacceptable, que je regrettais de ne pouvoir comprendre un refus qui atteignait un mourant et sa famille en larmes, que je laisserais l'opinion juge de ce fait, puisqu'il ne me restait plus d'autre autorité à invoquer.

Ces paroles, prononcées avec une émotion mal contenue, changèrent les dispositions du capitaine, qui cherchait inutilement de bonnes raisons à m'opposer. D'ailleurs il paraissait très préoccupé du commandement qu'il exerçait : on venait à chaque instant lui demander des ordres, et on voyait, à son air embarrassé, qu'il avait plus l'habitude d'en recevoir que d'en donner. Il recommanda à un garde national de m'accompagner au ministère de la justice, de ne pas me perdre un instant de vue, et de me ramener à l'entrée de la rue Neuve-des-Capucines. Malgré mon pacifique costume, on me traitait comme un de ces bourgeois suspects du quartier auxquels on ne pardonnait pas « d'avoir fait du tapage dans la journée. »

Les insurgés se fortifiaient dans la place Vendôme pour empêcher les manifestations des honnêtes gens de s'y reproduire. Ils paraissaient déterminés à n'en permettre l'entrée qu'avec une extrême circonspection et seulement aux personnes qui s'y trouvaient domiciliées.

J'avançai, accompagné de mon garde national en armes. La place était assez mal éclairée. A peine nous trouvions-nous à quelques pas du groupe des gardes nationaux qui en barricadaient les abords, qu'il m'adressa ces paroles d'un ton un peu confus, mais très respectueux : « Que tout ceci est triste, M. l'abbé, et qu'on a tort de ne pas s'entendre afin que chacun puisse rester chez soi et vaquer tranquillement à ses affaires ! » J'avais évidemment à mes côtés un de ces trop nombreux ouvriers de Paris qui aiment l'ordre et la paix, mais qui n'osent ou ne savent pas résister aux hardis meneurs qui les arrachent au travail pour les jeter dans les aventures. Je ne relevai cette réflexion que par quelques mots vagues.

A chaque instant nous rencontrions des groupes armés. Autant que pouvait me le permettre un rapide coup d'œil jeté à travers la place, les uns causaient avec vivacité des événements du jour; les autres, comme des mercenaires sans dignité et sans conscience, ne paraissaient avoir d'autre souci que de fumer et de boire.[1] Les insurgés que je trouvais sur mon passage

(1) Le *Times* décrivait ainsi la direction imprimée par la Commune aux ouvriers de Paris : « Recevoir trente sous par jour, vivre dans une inaction inaccoutumée, stationner dans les cabarets, flâner la pipe à la bouche, telle a été pendant plusieurs mois l'occupation d'une grande partie de la population de Paris... Nous avons beaucoup entendu parler de l'organisation du travail; mais là c'était l'organisation de la paresse. »

ne dissimulaient point la surprise que leur causait, pendant la nuit, la présence d'un prêtre au milieu d'eux. Ceux qui s'imaginaient qu'on m'avait arrêté et qu'on me conduisait au poste de l'état-major, où j'avais vu pendant le siège conduire plus d'un espion et d'un Prussien, ne se privaient point du facile plaisir de me lancer une plaisanterie ou une injure; ceux qui pensaient que j'allais accomplir une fonction du saint ministère me saluaient avec respect.

Ils étaient loin de ressembler, pour l'équipement et la bonne tenue, aux gardes nationaux du quartier Saint-Roch ou de la Madeleine; cependant, quand je les compare aux gardes nationaux que je devais trouver le lendemain sur la même place, après la criminelle fusillade qu'ils venaient de diriger contre des citoyens uniquement coupables d'exprimer pacifiquement leur amour de l'ordre et leur dévouement à l'assemblée nationale, ils étaient relativement disciplinés et civilisés.

Le vestibule du ministère de la justice était gardé par un poste d'insurgés qui ne laissaient entrer et sortir qu'après un minutieux examen. J'exposai au chef l'objet de ma mission. Il m'écouta avec un mouvement visible de curiosité et de suffisance, et après avoir fait semblant de réfléchir, il me fit signe de passer.

La cour était occupée par un autre poste qui surveillait l'entrée des bureaux et de l'hôtel du ministre, et l'avenue particulière qui conduit par les jardins à la rue de Luxembourg. On ne voyait aucune lumière dans les appartements; partout régnait un profond silence; il n'était resté au ministère d'autre employé que le beau-frère du jeune homme auquel j'allais porter les derniers secours de la religion. Il les reçut avec plus de calme t de sérénité qu'on ne peut humainement en attendre

d'un jeune homme de vingt-deux ans qui compte sur une longue vie; mais quel affreux surcroît de douleur pour sa famille de se trouver à la fois en face d'un mourant et d'une bande d'insurgés!

Un quart d'heure après, je quittais le ministère avec mon garde national qui me témoignait une déférence de plus en plus respectueuse. La dame qui était venue me chercher à la rue de la Ville-l'Évêque avait été frappée comme moi de son excellente attitude, et m'avait chargé de lui remettre une petite somme d'argent. Je le priai le plus délicatement possible de l'accepter pour venir en aide à sa famille que le manque de travail condamnait sans doute à la gêne. Il parut très touché de cette généreuse attention, et, autant pour satisfaire ma curiosité que pour lui éviter ce que pouvait peut-être avoir de pénible l'expression de sa reconnaissance dans un moment où il était officiellement chargé de me surveiller, je me décidai à lui adresser quelques questions.

« De quel quartier de Paris êtes-vous?

— Je suis de Bercy, monsieur l'abbé. On a battu ce soir le rappel, je suis parti avec ma compagnie; on nous a dit que nous étions chargés d'une mission patriotique très importante. Arrivés à la place Vendôme, on nous a ordonné de faire une garde sévère.

— Mais pourquoi cette garde sévère dans un quartier où il n'y a que de très honnêtes gens, qui aiment, avant tout, l'ordre et la paix?

— Ma foi, monsieur l'abbé, je n'en sais absolument rien. Bercy était parfaitement tranquille; ce quartier-ci ne l'est pas moins. Je n'y comprends rien. On nous a donné ordre de partir; il fallait bien partir.

— Est-ce qu'à Bercy vous n'aviez pas, comme nous,

confiance dans M. Thiers? Lui préférez-vous Flourens, Blanqui et Félix Pyat?

— Nos patrons nous ont toujours dit beaucoup de bien de M. Thiers. Les bons ouvriers l'appellent un grand patriote, pas charlatan et faiseur d'embarras comme tant d'autres. Il nous avait promis la liberté et de l'ouvrage, et il aurait certainement tenu parole. Aussi nous avons fait une fameuse sottise en le laissant partir pour Versailles. Dieu veuille que ce ne soit pas pour longtemps!

— Mais que devient le travail pendant tous ces jours? Croyez-vous que cet état de choses soit bien favorable aux intérêts de l'ouvrier?

— Ah! monsieur l'abbé, le travail est la chose dont on se soucie le moins en ce moment; et cependant, plus nous tarderons à le reprendre, plus nous serons malheureux. Il y a parmi nous tant de fainéants et de têtes folles!... »

Les hommes réfléchis qui pendant deux mois ont étudié sur les lieux l'attitude des chefs et des partisans de la Commune, pourraient signaler mille faits, démontrant, jusqu'à la dernière évidence, que leur programme révolutionnaire se réduisait au fond à cette formule bien simple : « Prendre la place des grands et des riches, se gorger d'or et de plaisirs, beaucoup dépenser sans rien produire. » C'est une observation qui a été faite par quelques étrangers de distinction restés à Paris. Eux, du moins, pouvaient observer en toute liberté, car, pendant que les chefs de la Commune traquaient les Parisiens honnêtes comme des bêtes fauves, ils témoignaient aux étrangers une obséquiosité qui allait jusqu'à la platitude; ils traitaient en particulier les Prussiens comme des confrères, je pourrais dire comme des compères.

Voici, à l'appui de mon affirmation, le récit d'une

des fêtes de la Commune publié par l'un de ces étrangers dans le *Journal des Débats* :

« Imaginez-vous les vastes appartements des Tuileries ouverts et illuminés au beau temps de l'empire. Les orchestres étaient à leur place habituelle et exécutaient les morceaux en vogue. Dans la salle de théâtre, en guise de souper ou de concert, il y avait un club en permanence où l'on enseignait au peuple « l'usage de ses droits. » Les orateurs se succédaient à volonté ; ce qu'il y avait de plus remarquable, ce n'étaient pas les discours sur le modèle bien connu et prêchant la destruction de la propriété, de la famille, du capital, de l'inégalité des salaires, enfin de toute supériorité quelconque qui pût élever quelqu'un ou quelque chose au-dessus du niveau le plus bas. Ce n'étaient pas non plus les devises républicaines qui décoraient les murs, telles que : « Peuple, c'est ici ta demeure, n'y laisse pas rentrer les tyrans, » et autres pareils faisceaux et emblèmes divers de la démagogie. Le véritable spectacle était dans les galeries et la salle des Maréchaux. Imaginez-vous tout ce que la ville peut contenir de déclassés, de gens tarés, de fruits secs de tous les métiers, journalistes et agents d'affaires de bas étage, débiteurs insolvables, banqueroutiers, militaires cassés ou déserteurs, vendeurs d'orviétan, le tout entremêlé de danseurs de barrière, de trafiquants de métiers inavouables, de négociants en contre-marques au rabais ; ajoutez-y un certain nombre de concierges, de cochers et de gardes nationaux fraîchement galonnés. Voilà pour les hommes. Quant aux femmes, je n'ai pas besoin de vous dire ce qu'elles étaient. Tout ce monde avait un air stupéfait qui n'empêchait pas le contentement intérieur de se manifester sur les visages épanouis. Et il fallait entendre leur conversation. « Comment

allez-vous? mon cher général. — Merci, cher docteur, et vous? — Voilà le président, peut-on lui demander des nouvelles de la présidente? » Et comme ils se rengorgeaient en parlant ainsi! comme ils faisaient résonner leur clinquant; quels regards de complaisance ils jetaient sur leurs galons neufs et sur leurs dorures en prenant des poses prétentieuses et ridicules!

« Dans cette soirée, j'ai pu lire comme dans un livre ouvert le secret de tant de révolutions. Ceux qui les provoquent ressemblent à ces communards qui demandent tous les matins la destruction de l'édifice où ils voudraient tout simplement entrer. »

Mon brave gardien m'expliquait à sa manière que les mauvais ouvriers qui désiraient, en 1848, conquérir le droit au travail, voulaient, depuis le siège de Paris, garder le droit à ne rien faire, lorsque je me trouvai revenu à mon point de départ. Prenant aussitôt son air le plus officiel et le plus protecteur : « Citoyens, dit-il à la patrouille qui gardait l'entrée de la place Vendôme, laissez passer ce citoyen-né! »

J'avais promis à la famille du pauvre malade d'aller le revoir dans deux ou trois jours.

Quelque compliquée que fût la situation de Paris, quelque tendue que fût en particulier celle de la place Vendôme, traitée et occupée comme une place prise d'assaut, au mépris de tous les droits, de toutes les convenances, par la garde nationale des faubourgs, en révolte contre la loi, j'étais loin de me douter que le lendemain j'allais de nouveau accourir sur cette même place, au milieu de toutes les horreurs de la guerre civile, pour donner les consolations de la religion à d'honorables habitants de Paris, frappés, presque à bout portant, sans aucune provocation, sans aucun motif, par les balles de la démagogie cosmopolite!...



Ennemis et sauveurs.

TOUTES les publications pieuses de cette sinistre année 1871, tous les ouvrages relatifs à la Commune, ont raconté la délivrance inespérée d'un excellent prêtre parisien, le curé de Saint-Eustache, sauvé deux fois par les mains de ses ennemis. Notre recueil serait néanmoins incomplet si nous ne reproduisions pas ce curieux récit, qui présente un si mémorable exemple de la protection dont la divine Providence couvre ses fidèles serviteurs.

M. le curé de Saint-Eustache fut arrêté le jeudi-saint, 6 avril, à deux heures de l'après-midi. A peine cette nouvelle s'est-elle répandue, qu'une petite révolution se produit dans la paroisse ; un comité s'organise et décide de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'élargissement du digne curé. Mais nulle part l'agitation n'est plus déclarée qu'aux Halles. Les bouchers s'agitent, les Dames de la Halle rédigent une lettre et envoient une députation à la Préfecture de police.

Le lendemain, celle qui était en tête de cette députation est introduite dans une salle où les juges paraissent nombreux ; rien ne la trouble.

— Citoyenne, que demandez-vous? crie le président.

— Je veux notre curé, M. Simon, curé de Saint-

Eustache. Je ne viens pas vous demander une grâce, entendez-vous ? Je veux mon curé.

— Votre curé est comme bien d'autres, lui répond-on.

— Les autres ne me regardent pas, ce n'est pas mon affaire, je veux mon curé ! Dites-moi donc, pourquoi l'avez-vous pris ?

— Parce que c'est notre bon plaisir.

Avec cette réponse, elle entend à demi-voix le nom de Mazas.

— Non ! répond avec fureur l'avocate du curé de Saint-Eustache, qui a compris ce qu'on disait. Il n'ira pas à Mazas, je veux le ramener avec moi ou sans cela vous ne savez pas ce qui vous attend dans les Halles !

Tant d'énergie étonne ces messieurs qui prennent l'air conciliant :

— Allons, ne vous faites pas tant de bile, ma petite mère, vous l'aurez, votre curé.

— Mais quand l'aurai-je ?

— Demain.

— Ah ! répond avec ironie la dame, je vous connais, demain vous ne me le donnerez pas ! Mais je reviendrai, soyez tranquilles, nous verrons !

— Est-il aimé de ces dames de la Halle, ce curé-là ! dit un délégué à la Préfecture.

— Et des hommes aussi, répond un voisin, car il y a là une pétition du faubourg Saint-Antoine, et d'autres encore.

La dame revint en effet le samedi avec le même aplomb et ne se retira qu'avec l'assurance formelle de la délivrance de M. le curé pour Pâques.

Pendant que ces démarches se faisaient, une seconde pétition était signée dans les Halles et devait être portée le dimanche matin.

L'autographe en a été conservé. En voici le texte :

« Les dames de la Halle, très affectées de l'absence de leur vénérable curé, viennent vivement solliciter aujourd'hui en sa faveur l'appui des membres du gouvernement. Enlevé subitement à l'affection de ses paroissiens pour lesquels il n'a cessé de montrer une grande bienveillance et une tendre sollicitude, toutes réclament et osent espérer qu'on ne voudra pas sous la République les priver plus longtemps de leur bien-aimé pasteur.

» Salut et fraternité. »

Suivaient quatre-vingt-cinq signatures de dames de la Halle.

Tant de démarches ne devaient pas rester infructueuses.

C'est le curé lui-même qui raconte ainsi sa délivrance. « J'ignorais, dit-il, toutes les démarches de mes paroissiens et de mes amis, lorsque le 9 avril, jour de Pâques, à trois heures et demie du matin, le geôlier ouvre brusquement la porte de ma cellule et d'une voix de stentor :

— 115, levez-vous, dépêchez-vous, prenez vos bibelots et descendez.

Stupéfait de ce réveil, je lui demande :

— Où vais-je?

— Je n'en sais rien, répond-il, peut-être est-ce votre délivrance, peut-être autre chose. Il y a dans la vie tant de jours mauvais! Mais, bref de dialogues et de pourparlers, hâtez-vous. »

Je ne tarde pas à m'apprêter; je franchis le seuil de ma cellule. Des gardes armés m'attendaient; ils me placent au milieu d'eux; et dans le silence de la nuit, à la lueur des quinquets fumeux et à moitié éteints, je traverse corridors et cours interminables. Enfin j'arrive dans un cabinet assez spacieux tapissé en vert; la

fumée des cigares épaissit l'atmosphère; les gardes me quittent et je me trouve en face d'un magistrat de la Commune. Il est jeune, porte une barbe épaisse : sa physionomie est farouche; il a sur la tête un képi brodé. Autour de lui, formant sa cour, des individus de tous costumes, debout, assis, couchés. Mon entrée fait sensation, tous les regards se tournent vers moi. L'interrogatoire commence.

— Vous êtes le citoyen Simon, curé de Saint-Eustache?

— Oui, monsieur.

— C'est bien vous, reprit le président, qui êtes le citoyen Simon, curé de Saint-Eustache?

— Oui, monsieur.

— Comment se fait-il que vous êtes ici?

— Comment il se fait que je suis ici! Ce n'est pas, certes, de mon chef, que je me suis enfermé et délaissé depuis trois jours, sans que personne de mes accusateurs ait donné signe de vie. Je suis ici, parce que douze hommes armés sont venus m'arracher de mon presbytère, sous la fameux prétexte de délivrer, par une démarche, un de mes anciens vicaires, arrêté sans motif le jeudi matin. Arrivé au bureau de la police municipale, on me déclara arrêté. Voilà, monsieur, l'explication de ma présence ici.

— Il paraît, reprend le président, que vous jouissez d'une bonne réputation dans votre quartier : vous avez des idées larges et libérales et vous passez pour avoir des opinions républicaines; en conséquence, je vous rends votre liberté et je vous remets votre laissez-passer que je viens de signer.

— Monsieur, lui répondis-je, je vous remercie; mais permettez-moi de n'en user qu'après vous avoir expliqué en quel sens il faut entendre mes idées répu-

blicaines; il répugnerait à ma dignité de ne devoir ma délivrance qu'à un faux-fuyant à l'aide duquel j'aurais honteusement acheté ma liberté. Voulez-vous me permettre de m'expliquer?

— Volontiers, reprend le juge communeux, dont la physionomie s'anime tout à la fois de curiosité et de vanité satisfaite.

— Voici dans quel sens j'incline pour la République :

» En voyant les révolutions dynastiques qui, depuis plus de quatre-vingts ans, se succèdent comme fatalement après quelques années de paix passagère, et qui sont pour la France une cause d'épuisement à l'intérieur et de déconsidération au dehors, j'ai pensé et j'ai dit parfois, non pas en chaire, mais dans les réunions d'amis, j'ai dit qu'à la vue du caractère léger des Français, de leur amour du changement, de la facilité avec laquelle ils se débarrassaient d'un maître qu'ils ont eux-mêmes choisi, il serait bon de faire loyalement un essai de République.

» Le changement d'un président tous les trois ou cinq ans, prévu par la Constitution, satisferait le goût de la variété, et s'effectuerait sans ces terribles secousses qui épuisent notre belle France, comme les saignées trop fréquentes tuent la santé la plus florissante.

» Voilà mes idées républicaines.

» Et puis, ajoutai-je, il court dans le monde des idées très fausses à l'endroit des prétendues faveurs de la monarchie envers la religion et le clergé. Ainsi, on répand partout le bruit que, pour se faire aimer du clergé, la monarchie le gorge d'or et d'argent. Mais remarquez que le clergé en masse se compose de curés et de vicaires.

» Dans les villes, comme dans les campagnes, les curés

reçoivent du gouvernement 1000 francs, 1500 francs au plus : est-ce là gorger d'or et d'argent?

» Les vicaires de grandes villes comme Paris ne reçoivent pas un centime, et les vicaires de province reçoivent 400 francs, comme les gardes champêtres; c'est ce que je recevais lorsque, il y a vingt-cinq ans, j'étais vicaire de Passy, alors banlieue de Paris. Vous avez les budgets des mairies de la ville : contrôlez, si vous voulez, ce que j'avance.

» On accuse le clergé d'être ennemi des ouvriers et de laisser le peuple dans l'ignorance, d'être l'éteignoir de la société; mais lisez donc les mandements de nos évêques qui, depuis plus de quarante ans, réclament la liberté d'enseignement; et de tous les gouvernements qui se sont succédé, la République de 1848 seule l'a accordée pendant son règne bien court.

» C'est elle aussi qui a augmenté le traitement des curés de campagne dont elle appréciait la pénurie et le dévouement. »

Le curé entra ensuite dans quelques explications sur les causes qui nécessitaient les frais dits *le casuel*, seule ressource pour couvrir les dépenses indispensables.

Plusieurs fois il voulut s'arrêter; on le pria de continuer, et Raoul Rigault — car c'était lui — avait ôté poliment son képi, et toute sa petite cour s'était rapprochée pour mieux suivre cette conversation singulière.

Enfin le laissez-passer fut donné, la porte de la Préfecture s'ouvrit, le prisonnier était libre!

Arrêté le jeudi-saint, vers trois heures, il avait été délivré le dimanche de Pâques, à trois heures du matin.

Deux messieurs jeunes et de mise convenable l'accompagnèrent jusque chez lui. En les remerciant, il leur

dit : « Saint Pierre fut tiré de prison par deux anges au milieu des ténèbres ; je ne puis m'empêcher de voir en vous mes deux anges. » Ce qui les fit sourire. Il leur demanda leur nom : « Je suis secrétaire du préfet », répondit l'un ; « et moi son archiviste », ajouta l'autre. Et, s'étant salués, on se sépara.

La belle fête de Pâques se célébra avec une double joie dans la paroisse Saint-Eustache ; les affiches portent : « A dix heures, grand'messe par M. le curé. »

Le secrétaire du préfet, qui avait accompagné le retour de M. le curé, vint à la sacristie le lundi, et, après avoir exprimé l'impression produite sur lui par la messe de Pâques à Saint-Eustache et la réception que les fidèles avaient faite à leur curé, il lui demanda si son argent lui avait été rendu.

— Non, monsieur.

— Où l'avez-vous déposé ?

— Au bureau de la police municipale.

— Cela suffit.

Il part et revient au bout d'une demi-heure rapportant intacte une somme de 3000 francs que le curé se trouvait avoir sur lui au moment de son arrestation, et qu'on lui avait fait déposer à son arrivée à la Préfecture.

Ajoutons un détail curieux :

Deux compagnies de gardes fédérés, qui étaient restées au poste de la pointe Saint-Eustache, l'une trois semaines et l'autre deux, vinrent l'une après l'autre, au moment de quitter le poste, demander un certificat attestant leur respect pour l'Église et leur dévouement pour le bon ordre. M. le curé signa de grand cœur l'expression de la vérité.

Pendant ces mois d'avril et mai, rien ne fut interrompu dans le service de l'église, malgré les bruits sinistres qui se répandaient : messes, catéchismes,

enterrements, baptêmes, confessions, mariages, tout se fit régulièrement et même le service pour les paroisses voisines qui étaient fermées. Le 28 mai, les troupes avaient pénétré dans Paris.

Revenu chez lui, M. le curé récitait son bréviaire lorsqu'un domestique lui annonce : Un membre du Comité central.

C'est un jeune homme qui porte la ceinture rouge à franges d'argent. Il dit venir pour informer sur l'émotion que vient de produire une sonnerie de cloches. Le curé explique ce qui s'est passé.

— Vous paraissez fatigué, dit-il au communard; oserais-je offrir quelque chose à un membre du Comité central?

Après un instant d'hésitation, il accepte et passe dans la salle à manger. M. Magne, le neveu du curé, qui avait été prévenu par une des braves dames de la Halle, et qui continuait à veiller sur son oncle, se trouve là et se met à table avec eux. On cause.

— L'armée est entrée, dit le membre du Comité central, c'est vrai : qu'elle avance encore et bientôt elle sera enveloppée et anéantie. De l'argent, de munitions, nous n'en avons jamais manqué, et les Prussiens, que vous croyez vos défenseurs, sont plutôt nos amis. Ce sont eux qui favorisent les allées et venues de nos chefs en Suisse, en Italie, en Angleterre, qui ont contribué à l'achat des cinquante mille revolvers. Quant à nous, nous ne le taisons pas, nous aimons mieux voir régner ici un Frédéric-Charles que de voir le triomphe de l'armée de Versailles.

— Après tout ce qui vient d'arriver, dit M. le curé, suis-je bien en sûreté ici? Veuillez me donner un mot de votre main qui puisse me sauvegarder en cas de nouvelle alerte.

— Volontiers, dit le citoyen X*** avec un accent de tristesse qui trahissait le doute de sa puissance. Mais à cette heure, un caporal et quatre hommes peuvent venir vous prendre, et, si vous ne leur plaisez pas, vous fusiller au coin d'une rue. Cependant, voici ma signature, recommandez-vous de moi.

Après avoir donné le billet demandé et avoir encore causé, le membre du Comité central se retire, ayant réunion à six heures à la Commune. M. Magne lui demande de l'accompagner et en chemin le voit salué par les sentinelles qui reconnaissent en lui un de leurs chefs : on rencontre Urbain, Gaillard, Dubuisson et d'autres; on s'arrête dans un café et M. Magne entend les propos de ces messieurs qui emploient leurs loisirs à arrêter des citoyens inoffensifs. Enfin, il parvient à entraîner chez lui cet individu qu'il a tant d'intérêt à connaître davantage.

Là, le visage officiel du communard disparaît; c'est l'homme avec son cœur. Il cherche un cœur ami, et se livre à la confiance. On voit qu'il est à l'aise. M. Magne en profite pour s'informer si son oncle est en sûreté.

— Tu l'aimes donc bien ton oncle? Eh bien, regarde et lis!

Il l'attire vers lui et lui montre un papier qu'il tire de sa poche :

Mandat d'amener le citoyen Simon, *curé de Saint-Eustache.* Signé : Delescluze.

— Oui, lis! je n'ai pas osé l'arrêter, dis-lui qu'il s'en aille, qu'il s'en aille!

Il était resté au presbytère pendant trois heures, en proie à un combat terrible entre sa conscience d'honnête homme et ses engagements de communard. La bonté, la sérénité du curé avaient triomphé et celui qui venait pour le livrer à une mort certaine l'avait,

au contraire, protégé autant que c'était en son pouvoir.

Revenu à l'Hôtel-de-Ville sans son prisonnier, il fut aussitôt condamné à mort comme traître et ne dut la vie qu'à l'intervention énergique d'un ami, membre de la Commnne. On l'envoya reprendre son poste de bataille, comme chef de légion. Il s'y rendit et combattit jusqu'au vendredi. Enfin, cerné par nos troupes, voyant la partie perdue, il dépouilla les insignes de son grade et chercha un asile.

Dans un quartier désert de Ménilmontant, il aperçoit une maison déserte et, à l'intérieur, un homme aux aguets.

— Sauvez-moi, lui dit-il, je suis perdu si on me découvre : sauvez-moi, car moi-même, j'ai sauvé la vie à un homme.

Effrayé, hésitant d'abord, le paisible citoyen se laisse ensuite fléchir.

— Entrez, répond-il, et cachez-vous dans ce réduit.

Puis, plus tard, il revient vers son réfugié.

— Vous avez sauvé la vie à un homme, pourrai-je savoir à qui ?

— Certainement, c'est le curé de Saint-Eustache; voyez et lisez son mandat d'amener, signé Delescluze. Il devait être fusillé ou brûlé mardi soir dans l'Hôtel-de-Ville; mais je n'ai pas osé l'arrêter.

— Comment, vous parlez du curé de Saint-Eustache? Lui, condamné à mort, ce n'est pas possible ! Mais je le connais, il a été notre curé dans la paroisse Sainte-Marguerite, et nous l'aimions tant ! Ah ! vous l'avez sauvé; soyez tranquille, je vous sauverai deux fois s'il le faut, par reconnaissance.

Le chef de légion, frappé de cette rencontre, ne put répondre que ces mots :

« Vraiment, je ne vaux pas grand'chose, mais j'ai fait une bonne action et Dieu m'en récompense. »

Le lundi 29 mai, il osa venir lui-même s'informer s'il n'était rien arrivé de fâcheux au curé de Saint-Eustache. C'est ainsi que le digne prêtre échappa comme par miracle à tous les dangers qu'il avait courus et qu'il eut pour sauveurs ses ennemis eux-mêmes.



La clef du caveau. — Arrestation des Frères et des Sœurs de Picpus.[1]

LA Congrégation de Picpus fut une des premières à ressentir les terribles effets des fureurs de la Commune. Après les services signalés que les Frères et les Sœurs avaient rendus à nos troupes pendant le siège, on aurait pu croire qu'ils auraient été épargnés, mais la haine des sectaires contre la religion leur fit inventer les plus atroces calomnies pour justifier aux yeux du peuple les actes de cruauté et de vandalisme dont ils allaient se rendre coupables.

On sait que Victor Hugo dans les *Misérables*, a imaginé une aventure romanesque au cours de laquelle une jeune enfant est introduite frauduleusement au couvent de Picpus. De là à l'infanticide il n'y a qu'un

(1) Cette épouvantable relation n'est qu'une suite d'extraits du beau livre intitulé : *Les Martyrs de Picpus*, par le P. Perdereau. (Josse, éditeur, rue de Sèvres, Paris, 1872).

pas. On eut donc l'idée de broder sur ce thème et d'affirmer que les religieux de Picpus commettaient des meurtres et ensevelissaient leurs victimes dans les caves de leurs couvents. Pour le prouver, on organisa un système de fouilles dans l'une et l'autre maison, dans le but de découvrir les caveaux où l'on enterrait les victimes, ainsi que les souterrains de communication. Un capitaine est chargé de cette exécution. Il se transporte au couvent des adoratrices et somme la sœur économe de lui faire voir les caves de la maison. Arrivé à un petit caveau assez peu profond, le directeur de la perquisition s'arrête devant une pierre qui diffère un peu des autres par la teinte. « Qu'est-ce que ceci? s'écrie-t-il, il y a là-dessous quelque mystère. » L'économe répond que, cette cave étant déjà ancienne, elle en ignore la construction. « Que l'on creuse ici, » dit le chef. On donne quelques coups de pioche, on fait sauter la pierre. Et tandis qu'on travaille ainsi dans l'ombre et sans témoin, l'économe et les religieuses qui la suivent attendent en plein air le résultat de l'opération. Il ne se fit pas longtemps attendre; car les communeux reparurent bientôt à la lumière, portant triomphalement un petit os d'une blancheur éblouissante.

L'économe fut d'abord un peu surprise de cette découverte imprévue. Elle dit à ces messieurs (ce qui est très véritable) que ce terrain était autrefois un cimetière, et que par conséquent il n'était pas étrange qu'on y trouvât quelques ossements. Cependant une chose l'avait frappée, c'était la blancheur éclatante de l'os en question. Elle ne comprenait pas qu'un os enfoui dans une cave pût être si sec et si blanc. Une autre circonstance vint augmenter ses soupçons Elle remarqua que les fossoyeurs se montraient satisfaits

de leur découverte et renonçaient à suivre la veine qu'ils prétendaient avoir trouvée. Alors se ravisant : « Messieurs, dit-elle, puisque vous avez si bien réussi, je vous engage à poursuivre vos recherches et je demande à y assister. — C'en est assez comme cela, répondit le chef de la bande, cela demanderait trop de travail : nous n'en avons pas le temps. » L'économe insiste, mais en pure perte. Sans se décourager, elle remonte l'escalier, qui n'a que très peu de marches, et conduit les piocheurs dans le jardin, au-dessus du trou qu'ils viennent de pratiquer. Elle leur fait observer que quelques coups de pelle dans une terre meuble vont leur suffire pour parvenir à la profondeur où ils étaient dans le petit caveau. « Allons, messieurs, mettez-vous à l'ouvrage. Je le veux. J'ai le droit de l'exiger. » Le chef se trouva bien embarrassé. Il n'avait pris apparemment qu'un seul os dans sa poche; ou, s'il en avait deux, il n'osait pas répéter en plein jour et devant témoins, ce qu'il avait fait seul et dans l'obscurité. Cependant, pour ne pas paraître avouer sa défaite, il fit donner quelques coups de pioche et déclara que c'en était assez. Toutes les instances de l'économe vinrent se briser contre son invincible inertie.

C'était un coup manqué, il fallait s'y reprendre. C'est ce qui arriva quelques jours après. Voici comment la chose se passa. On entendit pendant la nuit du 1er au 2 mai un grand vacarme dans la maison. Les adoratrices surtout furent assez effrayées des grands coups de pioche qu'elles entendaient non loin du lieu où elles montaient la garde en présence du Saint-Sacrement. Quand le jour fut venu, on interpella l'économe. Et que lui fit-on voir? deux crânes d'une respectable vétusté, qu'on avait, disait-on, découverts pendant la nuit. On lui montra l'endroit où l'on pré-

tendait avoir fait cette capture : c'était dans une cave qui est sous la chapelle et qui servait de cuisine aux anciens religieux de Picpus. Une partie de cette cave avait été comblée avec des terres prises dans les environs. Ici comme dans le petit caveau, on se garda bien de pousser plus loin les recherches. Cependant deux crânes supposaient bien deux cadavres; et il était assez étrange que les autres débris de ces prétendus squelettes eussent entièrement disparu. Bien plus, sur la déclaration des experts de la Commune, il fut reconnu que les deux crânes avaient bien au moins cent cinquante ans d'existence, et que par conséquent ils avaient précédé d'une centaine d'années l'arrivée des Dames blanches en ces lieux. De son côté, l'ouvrier qui venait de faire la fouille avouait qu'il n'y avait là que des terres rapportées. L'économe ajouta qu'en creusant la chapelle en 1842, on avait trouvé des squelettes en cet endroit.

« Soit! dit alors le chef, ne parlons plus de cela, ça n'en vaut pas la peine. » C'était une perfidie; car dès le lendemain commencèrent les scènes scandaleuses que nous allons bientôt raconter.

A la découverte des ossements vint se joindre celle des instruments de supplice.

Depuis plus de vingt ans, les Dames de Picpus avaient adjoint à leur pensionnat une institution orthopédique. Dix lits artificiels avaient été organisés par elles à cet effet, avec une intelligence et un dévouement dont bien des personnes ont dû conserver le souvenir. Tous ceux qui ont visité les établissemeuts de ce genre savent combien sont variés et multiples les instruments en fer qu'a inventés la médecine pour redresser la taille des jeunes personnes disgraciées de la nature. En 1851 les Dames blanches abandonnèrent cette œuvre. Elles

avaient vendu sept ou huit des lits orthopédiques. Elles conservaient le reste dans un grenier, pour s'en servir encore en cas de besoin. Ces lits et leurs accessoires furent découverts sans peine; car ils n'étaient nullement cachés. C'était une bonne aubaine. Ces lits allaient devenir les instruments de supplice par lesquels les affreuses dames de Picpus torturaient leurs victimes.

Non loin de là se trouvait un petit berceau dans lequel une jeune fille du pensionnat faisait dormir sa poupée. Ce fut encore une preuve à ajouter à toutes les autres de la cruauté des sœurs!

Ainsi armés de toutes ces pièces de conviction, les chefs de la Commune procédèrent comme il suit à leur exhibition. Le mardi 2 mai, les crânes et les ossements furent placés dans une boîte et le public fut admis à venir les visiter. La foule des curieux était si considérable qu'on a cru évaluer à dix mille le nombre des hommes, des femmes et des enfants qui vinrent se repaître de l'étrange spectacle étalé sous leurs yeux. Tout ce monde se répandait ensuite çà et là dans la maison, vomissant mille imprécations contre les religieuses, qui, au dire des journaux communeux, avaient assassiné les victimes dont les restes étaient exposés dans ces lieux. Les gardes nationaux, chargés en apparence de maintenir l'ordre, se mettaient peu en peine de calmer ce tumulte. Pour se tenir à l'abri de la fureur populaire, les sœurs furent obligées de se réfugier dans une chambre haute, où le bon Dieu ne permit pas qu'on vînt les inquiéter.

Cependant quand toute la populace eut satisfait bien à son aise son avide curiosité, deux délégués de la Commune, ornés de ceintures rouges, vinrent dissiper l'attroupement. L'un d'eux traça ensuite cette

inscription qu'il fit poser sur la porte : « Le public n'entre plus, jusqu'à ce que l'instruction judiciaire soit terminée. » Ce qui n'empêcha pas qu'on fît queue dans la rue les jours suivants, pour voir la cave aux ossements et les instruments de torture, tant est grande la crédulité d'un peuple qui a perdu la foi.

Le 3 mai une vexation d'un autre genre vint affliger les pauvres religieuses du couvent de Picpus. Ce n'était plus la foule en délire qui envahissait la maison ; c'était Rochefort qui venait avec une douzaine de ses affidés faire une enquête judiciaire sur l'infâme calomnie dont il était l'auteur. Après s'être fait présenter les objets dont nous avons parlé, ces messieurs entrèrent au parloir, y mandèrent l'économe et quelques autres sœurs, et avant même de les interroger, ils commencèrent par les accabler de reproches, comme si elles eussent déjà été convaincues des crimes qui leur étaient imputés. « C'était, dit la Mère Télesphore, une cohue épouvantable; ils parlaient tous à la fois, l'un des crânes, l'autre du berceau, un autre des instruments de torture. Rochefort contemplait ce tumulte et ne disait pas grand'chose. Me voyant ainsi attaquée de tous les côtés à la fois, je pris la parole et je dis à ces gens-là : « Messieurs, il ne m'est pas possible de répondre à chacun de vous en même temps : veuillez bien parler l'un après l'autre, et je satisferai à vos demandes. » Mais ce n'étaient pas des explications qu'ils voulaient; ils ne cherchaient qu'à nous intimider. »

Tandis que cette procédure dérisoire se faisait à huis clos, des cris de mort se faisaient entendre dans la rue. L'effet qu'on voulait produire avait été obtenu : les victimes étaient diffamées; en les jetant en prison, on ne ferait que céder aux exigences de l'indignation

publique ; c'était même une punition modérée pour les crimes imputés. On hésitait cependant encore à en venir à cette extrémité : ce ne fut que le jeudi 4 mai, que cet attentat inouï fut décrété par la Commune.

*
* *

L'arrestation des sœurs fut du reste précédée d'une autre scène non moins extraordinaire qui eut pour théâtre le couvent des Frères.

Les communards avaient résolu d'envelopper les deux branches de l'institut dans un même réseau de calomnies ; pour cela il fallait trouver aussi du côté des religieux des vestiges d'assassinat. On ne se donna pas la peine d'aller chercher bien loin : un des chefs, ayant trouvé quelques vieux os dans les restes de la cuisine, interpella à ce sujet le maître cuisinier : « Quels sont ces ossements? lui dit-il ; n'est-ce pas là une preuve des crimes dont vous êtes accusés? — Allons donc ! répondit le F. Conrad, avec son franc-parler allemand, est-ce que vous ne savez pas distinguer des ossements humains d'avec les os d'un mouton? » Cette réplique ferma la bouche aux calomniateurs ; mais elle ne les fit pas rougir.

Pour les punir par où ils avaient péché, Dieu permit qu'une circonstance assez banale devînt pour eux un véritable tourment. Voici le fait dans toute sa naïveté.

En maniant les clefs de la maison, nos gens en trouvèrent une portant une étiquette : *clef du caveau.* Evidemment ce ne pouvait être que la clef d'un mystérieux souterrain, d'autant plus qu'elle n'ouvrait aucune des serrures connues. C'était en réalité la clef d'un petit caveau transformé en cachette peu de jours avant l'arrivée des pillards. Un plâtrage tout frais en murait





La fête de Pâques se célébra avec une double joie dans l'église Saint-Eustache. (P. 5o.)

la porte. Un enfant l'eût aperçu du premier coup d'œil : les inquisiteurs ne le virent pas. Était-ce préoccupation excessive, *quand ils descendaient à la cave?* Etait-ce une permission de Dieu, qui voulait réserver aux compagnons des martyrs quelques gouttes de vin pour célébrer les saints mystères au retour de la Roquette? Nous n'oserions nous prononcer. Quoi qu'il en soit, la pièce de conviction était entre les mains de nos ennemis : *clef du caveau!* On eut beau leur expliquer qu'un caveau n'est point un souterrain, comme ils l'entendaient; peine perdue. « Votre prétendu caveau ne peut être que le souterrain que nous cherchons. Donc vous allez nous le montrer, ou nous vous *fusillons*. »

Fusiller est bientôt dit; c'était même bientôt fait du temps de la Commune; mais cela ne faisait rien à la découverte du souterrain. Au contraire!... Donc, au lieu de fusiller les frères, on se détermina à les faire piocher. On pioche dans le jardin, on pioche sous l'infirmerie, on pioche dans la cuisine; et point de souterrain. Que faire? Il faut emprisonner ces scélérats qui s'obstinent à donner un démenti à la Commune, en refusant de révéler un souterrain que celle-ci prétend avoir trouvé. Donc, le dimanche du Bon-Pasteur, Girot interpelle le plus coupable : c'était le F. Agapit, maître maçon qui avait travaillé à construire la maison et persistait à dire qu'il n'avait jamais vu le souterrain en question.

« Vous allez, lui dit ce capitaine ou sergent, me mettre quelques bottes de paille dans cette remise. » Le frère obéit sans savoir ce qu'il faisait. En même temps le commissaire envoie le F. Stanislas réunir tous les autres frères. Quand ils furent arrivés : « Vous êtes prisonniers, » leur dit-il; et leur montrant la remise : « Voilà où vous allez passer la nuit. » Douze

religieux furent entassés dans cet étroit réduit. Lorsqu'on vint ensuite leur apporter à manger, le maître jardinier, F. Yves, fit observer à ces messieurs qu'il était impossible de prendre un repas quelconque dans ce taudis; qu'il répondait de tous ses frères et demandait pour eux et pour lui la permission de manger en plein air. On les relâcha donc pour quelque temps sur sa parole, et, au moment donné, tous rentrèrent docilement dans leur gîte. « Cette incarcération, me disait le bon F. Agapit, nous procura un avantage dont nous étions privés depuis le commencement de l'invasion : celui de faire en commun notre prière du soir, et celle du lendemain matin; car elle était déjà faite, lorsqu'un peu avant six heures on vint ouvrir les portes de notre prison. »

Cependant tout n'était pas fini. L'emprisonnement des frères n'avait pas avancé les affaires. Les fouilles commencées le 23 avril furent continuées le lendemain. Elles furent plus sérieuses ce jour-là; car on fit une large tranchée de quatre-vingts centimètres de profondeur, et l'on plongea la sonde en divers lieux, notamment dans un endroit de la cuisine où l'humidité avait soulevé le carrelage; ce qui faisait soupçonner quelque construction souterraine. Cette fois les opérations étaient dirigées par le maître maçon, F. Agapit; ce frère fit observer que le pavillon sous lequel on fouillait n'était soutenu que par des colonnes, et que, n'ayant point de fondations, il ne saurait recéler des constructions souterraines. « Si vous refusez de me croire sur parole, ajouta-t-il, allez chercher un architecte. » On convint qu'il avait raison, et néanmoins on continua les fouilles.

Toutes ces manœuvres n'aboutissaient pourtant à aucun bon résultat. On avait, par mille questions cap-

tieuses, tendu des pièges à ces bons religieux, dont la bouche candide ne savait dire que la simple vérité, et, malgré tous ces artifices, on n'avait pu surprendre sur leurs lèvres aucun aveu compromettant. Forts de leur innocence comme de celle de leurs Pères dont ils déploraient l'éloignement, ils avaient répondu aux interrogations de leurs juges avec un calme et une loyauté capables de confondre les persécuteurs les plus acharnés.

Les religieuses de leur côté, par leur patience, leur courage, leur simplicité grave et modeste, avaient déconcerté tous les plans préconçus. Les fouilles les plus minutieuses et les plus persistantes avaient été poursuivies avec un acharnement incroyable dans l'une et l'autre maison, sans pouvoir découvrir rien de ce qu'on eût souhaité. Bon nombre de curieux s'en retournaient convaincus qu'ils étaient la dupe d'une mystification. Plusieurs mauvais journaux de Paris et de la province s'étaient vus obligés de démentir les assertions de leurs confrères Rochefort et Vallès. Cependant la Commune ne pouvait pas avoir le dessous dans cette affaire. Mais que faire pour se tirer de ce mauvais pas? La chose était bien simple. Il suffisait de jeter en prison les frères et les sœurs sans forme de procès. C'est ce qui fut exécuté.

*
* *

On était au 5 mai; quelques Frères, la veille même de ce jour fatal, avaient franchi l'enceinte de Paris et poursuivi leur course jusqu'à Saint-Mandé, au couvent de la Sainte-Famille, pour se confesser et communier. Le F. Agapit, avait fait même une excursion plus hardie. Il était allé jusqu'à Versailles pour voir son Supérieur général, lui faire connaître l'état des choses

et recevoir ses instructions; or, il en revenait ce même jour, à l'instant où les communards entraient dans le couvent pour opérer leur bruyante perquisition.

Par mesure de prudence, avant de rentrer au milieu des siens, il avait fait une station à Saint-Mandé chez une dame Langlois, dont la maison était comme une succursale de Picpus en ces jours de terreur. Il avait pu y prendre les nouvelles du moment, et rien ne lui faisant soupçonner les événements qui commençaient à se produire, il avait franchi avec assurance le seuil de la porte du jardin. Mais bientôt il se vit arrêter et subit les mauvais traitements qu'il va nous raconter lui-même.

« Le vendredi 5 mai, j'arrivai de Versailles où j'avais pu aller voir notre très révérend Père et lui donner des nouvelles de Picpus; car, nous autres vieillards, nous pouvions plus facilement circuler. Les sentinelles apostées dans notre maison nous laissaient assez souvent sortir pour aller à nos affaires, et ceux qui gardaient les portes de la ville se montrèrent aussi accommodants. Il était environ quatre heures du soir, lorsque je me présentai à la porte de Picpus. Le factionnaire qui la gardait ne me reconnut pas et me laissa néanmoins passer. Je n'eus rien de plus pressé que d'aller parler au F. Maurice, que je trouvai dans le jardin; mais à peine avais-je commencé à lui donner des nouvelles de la famille, que des gardes nationaux vinrent nous appeler. Je me trouvai bien embarrassé avec mon habit de dimanche, qui pouvait dévoiler ma sortie, d'autant plus que j'étais porteur d'une lettre de notre très révérend Père général, dans laquelle il donnait à ses enfants les encouragements et les avis nécessaires dans leur position si critique. Je me hâtai donc de prendre une blouse à la place de mon habit.

» Il en était grand temps; car peu après je me vis investi par trois ou quatre messieurs à ceintures rouges, qui m'ordonnèrent de les suivre pour leur montrer toute la maison. L'un d'eux tenait en main cette fameuse *clef du caveau*, qui les a tant intrigués. On me pousse, on me frappe, on me tire en tout sens. Je craignais bien que l'on en vînt à me fouiller; car j'avais toujours sur moi la lettre que notre Père m'avait confiée. Ce n'est que plus tard que je parvins à m'en défaire. Les communeux me font d'abord monter à l'infirmerie. Nous entrons dans la chambre qu'occupait autrefois notre bon Père fondateur. Là se trouvait un grand reliquaire; il fut brisé et profané.

» Comme c'était un médecin qui conduisait la bande, il fit ouvrir la pharmacie, pour constater sans doute s'il y avait du poison. Il passa ensuite dans la chambre des malades, pour lesquels il se montra bienveillant.

» Nous montâmes à l'étage supérieur. C'était le moment le plus critique de cette perquisition; car le P. Daniel était là blotti dans sa cachette qui n'était pas bien difficile à trouver. Nos gens ne purent cependant pas la découvrir.

» De ce grenier nous descendîmes à la cave, qui est sous l'infirmerie. On furetait partout et l'on ne trouvait rien. Je pris alors la liberté de faire observer à ces messieurs l'inutilité de leurs recherches; car je commençais à m'enhardir et à raisonner avec eux. Pour ma peine je fus alors confiné dans le réduit qui se trouve sous le grand escalier. En m'y conduisant, le médecin ne cessait de répéter : « Que d'abominations nous trouverions dans ce caveau! »

» Il était alors près de six heures. Le F. Matthieu vint à passer par là. Il fut aussitôt arrêté et enfermé avec moi. Ce pauvre Frère n'avait pas même eu le temps

de prendre son habit. Il commençait à avoir froid. Heureusement, il y avait là une couverture dont il s'enveloppa.

» Sur les huit heures on vint me tirer de là pour me conduire encore çà et là dans la maison, toujours pour découvrir le terrible caveau. Au bout de quelque temps on me mena au grand parloir des sœurs, et tous nos frères s'y trouvèrent bientôt rassemblés. Nous restâmes là jusqu'à onze heures du soir, ne sachant pas ce qui nous était réservé. Nous voyions stationner dans la cour des sœurs deux grandes voitures cellulaires ; c'étaient celles qui devaient les conduire à Saint-Lazare ; on y fit monter les plus anciennes, qui partirent devant nous, après qu'on eut pris tous nos noms.

» On nous fit mettre ensuite sur deux rangs dans la cour. Puis on nous dit de partir et de marcher au pas, sans nous faire savoir où l'on nous conduisait. Douze gardes nationaux se tenaient à nos côtés. Nous allâmes ainsi escortés jusqu'à la prison de Mazas, où nos Pères étaient encore enfermés.

» Arrivés là, il nous fallut d'abord entrer au greffe, pour y donner encore une fois nos noms. On nous demanda si nous n'avions point d'argent. Je déclarai mes soixante-quatre francs. On en prit quarante, et on me laissa le reste avec un billet de reconnaissance de ce que j'avais déposé. On me fit ensuite entrer dans une cellule au rez-de-chaussée.

» Je n'avais presque rien pris de la journée, et le lendemain à trois heures du soir j'étais encore à jeun, parce qu'on ne m'avait donné que du gras et que c'était un samedi. Je voulus consulter par lettre un prêtre ou l'un de nos frères pour savoir si je pouvais faire gras les jours maigres quand j'étais en prison ; mais on ne

voulut point se charger de ma lettre. Je pris alors le parti d'acheter ce que je pourrais trouver. J'étais bien fatigué, et je fus pris de la fièvre; mais un saignement de nez que j'éprouvai me soulagea. J'eus aussi à souffrir du froid.

» Je restai ainsi jusqu'au mardi. Ce jour-là on nous fit subir un nouvel interrogatoire, à la suite duquel on mit en liberté ceux des autres prisonniers qui voulurent aller travailler aux barricades. Nous ne pouvions pas accepter cette condition-là. Nous restâmes donc en prison, où nous eûmes à souffrir de la faim. Le F. Aubin m'ayant dit qu'il avait grand besoin, je lui donnai les sept francs qui me restaient. »

Le dialogue suivant, que le supérieur eut dans le même temps avec le F. Amator, complètera ce récit : « Dites-moi donc, mon bon frère, lui demanda le supérieur, comment vous avez passé votre temps dans la prison? — Oh! mon Père, ce sera bientôt fait : je priais le bon Dieu du matin jusqu'au soir. Quand j'avais fini mon chapelet par un bout, je le recommençais par l'autre. — Est-ce que vous n'aviez pas quelque livre pour charmer un peu vos ennuis? — Non, mon Père, on ne nous a pas laissé le temps de rien emporter. J'aurais voulu acheter là-bas une *Journée du chrétien;* mais mon gardien, qui pourtant était bien bon, m'a dit qu'il ne fallait pas y songer. Il m'apporta lui-même un livre de la bibliothèque; mais c'était de la philosophie, et je l'ai laissé de côté. — Alors vous avez dû un peu vous ennuyer? — Oh! non, mon Père ; au contraire je n'ai jamais été si heureux de ma vie. Je pouvais méditer et prier tout à mon aise; personne ne venait me déranger. En voyant le guichet de ma cellule, je pensais être dans un couvent de chartreux. — Mais n'avez-vous pas eu du moins à

souffrir quelque chose du côté de la nourriture? — Point du tout. Il est vrai qu'au commencement j'ai acheté quelque chose pour manger avec mon pain; mais après cela ce pain m'a semblé si bon que je le mangeais tout seul comme du gâteau. — Alors, mon bien cher frère, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de retourner bientôt à Mazas. » F. Amator sourit, et ainsi se termina l'entretien.

Pendant que les frères de Picpus allaient expier sous les verrous de Mazas leur consécration aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, quelques autres de leurs frères, coupables du même crime, en portaient également la peine.

Dans le village d'Issy, sur la pente du coteau qui domine le bassin de la Seine, se trouve une riante habitation dont on voit de loin les belles terrasses. C'est là qu'était le principal noviciat de la congrégation des Sacrés-Cœurs. Cette maison eut beaucoup à souffrir durant le premier siège de Paris; mais ce n'était qu'un prélude des maux qui devaient fondre sur elle sous le régime de la Commune.

Le 3 mai, dès six heures du matin, les portes étaient brisées à coups de hache par les gardes nationaux qui venaient envahir la maison. Elle n'était alors occupée que par un prêtre, le P. Jean Lecornu, ancien missionnaire en Océanie, et les quatre frères convers Eudoxe, Philippe, Pierre et Marcel. Le P. Jean disait la messe au moment de l'invasion. Dès qu'il eut achevé son action de grâces, il se présente aux envahisseurs, qui tout d'abord ne se montrent pas trop turbulents; mais peu après arrive un commandant escorté de quatre hommes, qui se livrent, en présence du P. Jean, à la perquisition la plus minutieuse, accompagnée d'insultes personnelles et de menaces. Un poste est établi

dans la maison. Les jours suivants les perquisitions continuent. A Issy comme à Picpus, c'est toujours le même système de recherches de souterrains. Le dimanche, 7 mai, on déclare au P. Jean qu'il est prisonnier avec ses quatre frères. Ils sont tous les cinq renfermés dans une chambre comme suspects de trahison.

Le lundi 8 mai, un délégué de la Commune, le revolver en main et la ceinture rouge autour des reins, vient prendre les cinq prévenus pour les conduire à une prison militaire nommée la Prévôté. Sur le parcours, ils sont tous l'objet des insultes les plus violentes de la part de la populace. « Vive la Commune! A bas les calotins! Fusillez-les! » tels sont les cris qui retentissent à leurs oreilles.

Après un semblant d'interrogatoire qui ne dura pas moins d'une heure, le P. Jean est enfermé dans une chambre infecte et toute pleine de vermine, avec quatre capitaines communeux accusés, eux aussi, d'avoir trahi. Les frères de leur côté sont jetés au fond d'une cave. L'arrivée des quatre moines fut saluée par les propos les plus orduriers. Dire tout ce que ces bons frères eurent à endurer dans cet antre ténébreux durant les quatre ou cinq jours qu'ils y demeurèrent enfermés, serait chose impossible. Ils devaient y manger à une même gamelle avec des êtres dégradés, coucher sur la même paille, respirer avec eux un air empesté; mais le plus intolérable supplice de ces bons religieux, ce fut l'infamie des discours qui retentissaient sans cesse à leurs oreilles....

*
* *

Pendant ce temps-là, des scènes non moins révoltantes désolaient le couvent des sœurs.

Vers sept heures du soir on y vit arriver deux grandes voitures cellulaires. Aussitôt après, une nouvelle bande de brigands se répandait dans la maison. La supérieure, avertie du danger, réunit toutes les sœurs à la chambre commune, et leur recommande de bien prier Dieu, parce qu'on ne savait pas ce qui allait arriver.

Environ une heure après, les chefs demandent la citoyenne supérieure, l'emmènent avec ses deux assistantes dans notre parloir, et lui font subir un minutieux interrogatoire.

Il était près de dix heures quand la révérende Mère Benjamine et la Mère Télesphore revinrent du cachot provisoire où on les avait confinées. Les sœurs furent alors convoquées dans leur grand parloir. Sans crainte et sans hésitation, elles y descendent tranquillement deux à deux, en renouvelant le sacrifice de leur vie. Elles se trouvent en face de Clavier, escorté d'une douzaine de notables de la Commune. Sur son ordre on procède à l'inscription du nom des sœurs, en commençant par les plus anciennes. Seize ont déjà répondu à l'appel avec un entrain qui surprend leurs bourreaux. « Voyez donc, disaient-ils, comme elles partent joyeuses ! — C'en est assez pour le moment, dit Clavier ; partez et suivez ce citoyen. » La supérieure obtient de rester la dernière, et les quinze autres se disposent au départ. Elles étaient toutes en blanc. On ne leur permit, ni d'aller changer de costume, ni de prendre aucun paquet. Or, parmi les partantes, il y en avait deux qui avaient plus de quatre-vingts ans. Leur âge ne leur fit point trouver grâce devant ces barbares. L'une d'elles, sœur Mariette, entonna le *Laudate ;* d'autres se mirent à réciter le *Te Deum*. Pas une larme ne fut versée, pas un mot de plainte ne sortit d'aucune bouche. On a

même su depuis, qu'une sœur, invitée par un communeux à prendre la fuite, avait refusé de le faire, craignant de perdre sa couronne. « Je me tournai, écrit une autre sœur, vers la tombe de nos saints fondateurs, les suppliant de veiller sur nous, et de nous ramener bientôt dans ces lieux où nous nous étions vouées aux services des divins Cœurs, pour continuer leur œuvre, et je repris courage. » Il était environ onze heures; plusieurs sœurs se souvinrent que c'était le moment de l'heure sainte, et elles commencèrent à s'unir à l'agonie de Notre-Seigneur.

Chemin faisant, les religieuses se demandaient où on les conduisait : pas une seule ne le savait; aussi, grande fut leur surprise et leur tristesse lorsqu'en descendant de voiture, elles apprirent qu'elles étaient dans ce lieu d'infamie qui s'appelle la prison de Saint-Lazare. Elles entrèrent au greffe pour y donner encore une fois leurs noms; puis on les conduisit en cellules. A trois heures du matin, six nouvelles voitures amenaient le reste de la communauté, qui se composait de quatre-vingt-quatre personnes, sans compter dix malades et deux infirmières qu'on avait laissées au couvent, non plus qu'une dizaine de jeunes sœurs, que la Mère générale avait envoyées peu avant dans les maisons de province.

Ce dernier convoi fut semblable au premier, si ce n'est qu'il y eut un surcroît d'injures et de rigueurs pour la très révérende Mère Benjamine; elle fut la seule qui n'eut point de cellule en voiture, et dut se tenir debout au fond du couloir.

Le lendemain dans l'après-midi, un monsieur très galonné et fort bien armé vient d'un air tout courroucé interpeller la supérieure : « Oseriez-vous bien jurer, lui dit-il, que vous ne connaissez pas les cadavres

qu'on vient de me montrer chez vous? — Oui, Monsieur, répond la très révérende Mère, je suis prête à vous assurer avec serment que je n'en ai aucune connaissance. » Sur ce, sans autre forme de procès, le communeux ordonne de mettre la supérieure au secret; puis il en fait autant pour l'économe; le lendemain c'était le tour de la directrice du pensionnat. Cette séquestration dura jusqu'au 12 mai, époque à laquelle, à la suite d'une visite de Miot, les trois prisonnières furent réunies en une même cellule. Les deux assistantes purent alors soulager leur Mère qu'on avait laissée jusque-là dans la détresse la plus grande.

Les autres sœurs eurent aussi beaucoup à souffrir. Le régime de la prison était bien insuffisant pour des tempéraments épuisés par les fatigues de l'enseignement, ou affaiblis par l'âge. Deux octogénaires entre autres étaient obligées de garder le lit, ne pouvant plus se soutenir sur leurs jambes. Une novice était malade et dans un état complet d'épuisement; il fut impossible, malgré les nombreuses demandes qu'on adressa à la préfecture de police, d'obtenir qu'elle fût renvoyée dans son pays. Elle dut rester avec les autres sœurs dans un galetas qui servait de dortoir aux personnes atteintes de maladies contagieuses. Elle reçut, il est vrai, plusieurs visites du médecin; mais elles restaient sans exécution.

Plusieurs religieuses seraient tombées d'inanition, si Dieu n'eût mis à côté d'elles un ange tutélaire, la prieure, Mère Egidie, dont l'active charité réussit à surmonter tous les obstacles pour procurer aux sœurs les secours dont elles avaient besoin.





De la Conciergerie à l'Hôtel-Dieu. Heureuse évasion d'un Prêtre.[1]

LE mardi-saint, — raconte un vicaire de Paris, qui a voulu conserver l'anonyme, — Mgr Darboy,[2] ayant été arrêté et conduit à la Conciergerie, et M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, ayant subi le même sort le lendemain, un violent désir de les voir s'empara de moi.

Le jeudi-saint, ayant achevé, à la paroisse dont j'étais le premier vicaire, de confesser les fidèles, et les offices étant terminés, je résolus d'aller en personne et en soutane chercher des nouvelles des deux prisonniers. Il était cinq heures de l'après-midi ; je pris un fiacre, je dis à ma servante de me préparer à souper pour l'heure ordinaire, et je me fis conduire à la Conciergerie.

A la porte de la prison on me demanda ce que je voulais, et, sur ma réponse, on me conduisit dans une salle basse, sombre et fumeuse, devant Raoul Rigault lui-même. Je connaissais de réputation le personnage,

(1) Cité par A. de Ségur, *Simples histoires.* (Retaux, éditeur, Paris).

(2) Nous ne racontons pas, dans ce recueil, la captivité ni la mort de Mgr Darboy, l'abbé Planchat et plusieurs autres, soit parce que ces épisodes sont déjà bien connus, soit parce qu'ils se trouvent dans d'autres volumes de notre collection, et que nous évitons avec soin ces redites.

et ce début ne me fit augurer rien de bon. Il leva le nez, me regarda un moment d'un air insolent et rébarbatif, et, après m'avoir toisé des pieds à la tête, il me dit :

— Que me voulez-vous, citoyen?

— Savoir des nouvelles de mon archevêque, arrêté avant-hier, et de mon ami, M. Deguerry, curé de la Madeleine.

Mon calme parut étonner le farouche procureur de la Commune, et j'avoue que je m'en étonnais moi-même; car je me sentais pris, comme l'agneau de la fable devant le loup. Après un silence assez prolongé, il me dit brusquement :

— Inutile d'en dire plus, vous êtes arrêté.

— Arrêté! Et pourquoi?

— Parce que depuis trop longtemps vous nous tenez sous le joug, et que notre tour est venu.

Et, sans plus d'explications, il me congédia d'un geste et se remit à écrire.

On me conduisit dans une autre salle, basse et sombre comme le cabinet du terrible procureur, et j'y restai pendant plus d'une heure, livré à mes tristes réflexions. A chaque instant des fédérés traversaient la salle, conduisant des otages, et disparaissaient dans l'ombre des corridors. Enfin, vers sept heures, je fus emmené à mon tour, et l'on m'écroua dans une cellule placée entre celles de Mgr Darboy et de M. Deguerry. Je reconnus immédiatement ce dernier à sa voix; mais je n'osais lui parler à travers la cloison, à cause des allées et venues dans le corridor, et je m'assis sur mon grabat, priant et m'abandonnant à la divine volonté.

La nuit était complètement venue; je n'avais rien mangé depuis mon maigre repas de midi, et je prenais mon parti de rester à jeun jusqu'au lendemain, quand

ma porte s'ouvrit. Une femme, à la physionomie douce, entra et me demanda si j'avais faim. Sur ma réponse affirmative, elle sortit et revint bientôt avec une assiette de soupe maigre, une cuiller d'argent et une bouteille de vin. C'était un repas parfaitement orthodoxe et conforme à la sainteté de la semaine.

Je sus plus tard que cette charitable personne était la femme d'un des gardiens de la prison, et qu'elle adoucissait de tout son pouvoir la situation des otages.

Je remerciai Dieu de cette agréable surprise, et je soupai de bon appétit. Comme je finissais, j'entendis frapper discrètement à la porte de M. Deguerry; puis, un moment après, ma porte s'ouvrit, et je vis un gardien entrer à pas de loup et s'approcher de moi, un doigt posé sur sa bouche. Il se pencha à mon oreille et me dit tout bas :

— Voudriez-vous voir M. Deguerry?

— C'est tout mon désir.

— Alors suivez-moi sans faire de bruit, et glissez-vous dans la cellule de votre voisin, dont j'ai laissé la porte entre-bâillée. Parlez bien bas, et au moindre bruit de mes clefs, retournez chez vous. Si vous étiez surpris, ce serait, pour vous le cachot, et pour moi la mort.

Le corridor était à peine éclairé par un bec de gaz à demi éteint.

Je serrai la main du brave homme qui risquait si simplement sa vie pour nous rendre service, et je pénétrai dans la cellule de M. Deguerry. Quelle fut sa joie en me recevant dans ses bras! Et quels moments célestes nous passâmes ensemble, assis à côté l'un de l'autre sur la paillasse du lit, nous entretenant à voix basse, nous encourageant à souffrir et mourir, s'il le

fallait, pour l'Eglise et la foi qu'on poursuivait en nous!

M. Deguerry ne se faisait aucune illusion.

Nous nous confessâmes mutuellement, et nous nous relevions à peine, absous l'un par l'autre, quand le bruit des clefs se fit entendre au bout du corridor. Nous nous embrassâmes encore une fois, comme pour un éternel adieu : je rentrai bien vite dans ma cellule ; le bon gardien referma doucement nos deux portes et s'éloigna, emportant nos actions de grâces et nos bénédictions.

Le lendemain, jour du vendredi-saint, j'entendis un grand bruit de pas et de voix dans le corridor. On ouvrait les cellules de l'archevêque et de M. Deguerry, et à quelques mots échangés qui parvinrent jusqu'à mes oreilles, je compris qu'on les emmenait de la Conciergerie pour les transférer à Mazas. Mon cœur se serra, non pas qu'une de ces prisons me parût plus dure ou plus dangereuse que l'autre; mais je pensais au départ de ceux que j'étais venu chercher, que j'aurais pu revoir s'ils étaient restés mes voisins de captivité; et quand le bruit décroissant eut cessé de se faire entendre, je me sentis dans un isolement si profond, que mon courage faillit m'abandonner. La seule consolation qui me restait était de penser que j'avais vu l'abbé Deguerry, que j'avais pu le confesser, et que ma démarche n'avait pas été inutile.

Quelques heures se passèrent, les plus cruelles dont j'aie eu à supporter le poids dans cette longue et douloureuse aventure, et je me demandais combien de temps on me laisserait languir dans cette incertitude et cet abandon, quand de nouveaux pas retentirent dans le couloir, se rapprochèrent de moi, et la porte de ma cellule s'ouvrit brusquement.

Un homme, en habit noir, en cravate blanche, que

je reconnus, à sa mise et à son air, pour un médecin, entra, suivi de gardiens et de fédérés, me jeta un coup d'œil d'intelligence qui me mit aussitôt en éveil, et, d'un ton rude et malveillant qui contrastait avec ce regard, il me dit sans préambule :

— Il paraît que vous prétendez être malade, que vous souffrez du cœur? Asseyez-vous que je vous ausculte.

Et, se tournant vers ses compagnons, il grommela :

— Voilà un calotin qui a une singulière mine!

Il se pencha sur moi, me dit tout bas à l'oreille : — Silence!

Et, après m'avoir ausculté longuement dans tous les sens, il hocha la tête, poussa quelques grognements à demi-voix, et dit brutalement :

— Le fait est que le pauvre diable n'en a pas pour longtemps; je ne voudrais pas être dans sa peau; son cœur est comme une vieille montre dont le ressort est usé : faites-le partir d'ici dès ce soir.

Et, séance tenante, il signa l'ordre de me transférer à l'hôpital.

Je comprenais bien qu'il jouait la comédie et qu'au fond il cherchait à me rendre service; mais j'eus beau me creuser la tête, je ne pouvais deviner qui me l'avait envoyé, et comment il s'intéressait à moi.

Une heure après, je partais pour l'Hôtel-Dieu, ignorant ce qui m'y attendait, mais ravi de quitter cette Conciergerie d'où l'on ne sortait, sous la Terreur, que pour aller à l'échafaud.

A l'Hôtel-Dieu, je respirai. Je savais que j'étais surveillé et que la maison était gardée à vue, mais je ne m'en apercevais pas; j'y fus entouré de mille soins par les bonnes religieuses que la Commune y avait laissées; chaque jour il me fut permis de dire la messe

à la chapelle de l'hôpital, de recevoir toutes les personnes qui demandaient à me voir, et c'est alors que j'eus le mot de l'énigme de mon transfert à l'Hôtel-Dieu. Le médecin de la Conciergerie, averti de mon arrestation par des fidèles de ma paroisse dont il était l'ami, avait arrangé et mené à bonne fin la comédie que je viens de raconter, et c'est grâce à lui que j'avais échappé au sort de Mgr Darboy et du saint curé de la Madeleine.

Je restai à l'Hôtel-Dieu pendant plusieurs semaines, sans une seule visite de la justice, sans la moindre alerte. Puis, un beau jour, — c'était le 15 mai, — le médecin de l'hôpital me délivra un billet de sortie. Je me revêtis d'habits laïques, et me demandant si je rêvais, m'attendant de minute en minute à être arrêté au passage, je traversai les longs corridors, je descendis les escaliers, je passai à travers les cours intérieures sans rencontrer de visages suspects, et je franchis enfin la grande porte; Dieu ne me jugeait pas digne du martyre.

Une chrétienne de ma paroisse m'attendait sur la place. Elle me fit monter dans une voiture qui me conduisit tout droit à la gare du Nord. Grâce à mes habits laïques, à mes cheveux gris, à mon visage fatigué, grâce surtout à la protection divine, les fédérés de surveillance à la gare me laissèrent passer sans observation, et une heure après j'étais sain et sauf à Versailles.

Le reste de mon histoire n'a plus qu'un intérêt secondaire. Ma mauvaise mine, l'absence de tout papier, le manque d'argent, me firent repousser de tous les hôtels, de toutes les maisons où je me présentai. Il faisait nuit, et pour ne pas coucher dehors, je me réfugiai dans un corps de garde de police, où l'on

consentit à me garder jusqu'au jour. Je dis mon aventure, on me crut, et le lendemain, renseigné par les braves agents du poste, je pus trouver des amis qui m'accueillirent et m'avancèrent quelque argent pour gagner mon pays natal. Mon vieux père, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, qui était sans nouvelles de moi depuis bien longtemps, me reçut en pleurant de joie, et c'est près de lui, parmi les douceurs et le calme de la vie de famille, que j'appris bientôt la prise de Paris, la défaite de la Commune et l'horrible nouvelle de l'assassinat des otages.

Scènes de désordre et de pillage dans les principales églises de Paris.[1]



E trésor de Notre-Dame avait été signalé à l'avidité de la Commune par le citoyen Rochefort, qui, dans son *Mot d'ordre*, l'évaluait à deux millions ; il n'en fallait certainement pas tant. Le vendredi-saint, dans la soirée, le bruit courut que le trésor avait été pillé ; voici ce qui s'était passé :

Le vendredi-saint, à deux heures quarante-cinq minutes, après la vénération des saintes reliques, quelques hommes habillés, les uns en civils, les autres en gardes-nationaux, entrèrent dans l'église, ayant à

(1) Relations diverses citées et complétées par Rastoul, *L'église de Paris sous la Commune.* (Dillet, éditeur, Paris, 1871).

leur tête un individu jeune encore qui avait gardé sa casquette sur la tête et qui avait l'air assez déterminé. Quelques-uns de ces hommes se dirigèrent vers le sanctuaire, les autres allèrent à la sacristie du chapitre et à celle de la paroisse. Ils étaient accompagnés par un homme qui se disait commissaire et qui avait un mandat de délégué de la préfecture de police. Ce n'était point le commissaire du quartier Notre-Dame, qu'on dit avoir été un homme honorable.

Il se fit ouvrir les armoires du trésor de la sacristie, et procéda à l'inventaire des vases sacrés, des bronzes et des ornements. Pendant ce temps, d'autres avaient amené un serrurier qui, à l'aide d'un instrument, ouvrit le tombeau des archevêques, dans lequel ils allèrent faire une visite, toujours la casquette sur la tête et la pipe à la bouche. Le tabernacle n'a pas été profané parce qu'il était ouvert.

Ceux qui étaient dans la sacristie s'emparèrent des troncs dans lesquels se trouvaient les offrandes des pieux fidèles. Le commissaire ayant terminé son inventaire s'empressa de compter le produit de ces troncs qu'il renferma dans un sac.

Il donna ensuite l'ordre de transporter tout le mobilier de Notre-Dame dans une voiture qui, requise à cet effet, stationnait sur la place du Parvis.

L'un des employés, désolé de cette spoliation, courut à l'Hôtel-de-Ville informer les membres de la Commune de ce qui se passait. Ces messieurs parurent surpris, et l'un d'eux s'écria : « C'est affreux, surtout un vendredi-saint! » A peine cet employé était-il rentré, qu'un délégué de la Commune arriva et se fit exhiber le mandat dont se disait muni le commissaire. Il trouva que ce mandat était irrégulier, que le délégué de la préfecture de police prenait un droit qui ne lui appar-

tenait pas, etc. Il ordonna donc que tous les objets fussent retirés de la voiture et ramenés dans la sacristie. Il appela le sacristain du chapitre pour lui faire vérifier si le tout était bien rapporté. Il se fit rendre compte du contenu des troncs qu'on avait mis dans un sac, et le fit remettre dans la sacristie.

Cette opération terminée, le délégué fit dresser procès-verbal de ce qui venait de se passer, le signa lui-même et le fit signer ensuite par le sacristain du chapitre et par quelques gardes-nationaux qui se trouvaient présents; ensuite, il fit fermer les portes et apposer les scellés. Le commissaire voulut s'emparer du procès-verbal, mais le délégué le retint en sa possession, déclarant qu'il se chargeait de cette affaire, et établit le sacristain gardien des scellés. Le délégué fit aussi établir un poste de gardes-nationaux pour veiller à la sûreté de la basilique et recommanda qu'on l'avertît en cas d'une nouvelle invasion.

Depuis ce temps, l'église fut gardée par d'honnêtes gardes-nationaux, mais les scellés ne se levèrent pas et l'église resta toujours fermée, à la grande désolation des pieux fidèles.

On pouvait croire le trésor sauvé; mais il n'en était rien. Peut-être la première spoliation avait-elle été arrêtée, sur cette considération, qu'on ne pouvait dépouiller, le vendredi-saint, une église comme Notre-Dame de Paris. Quel que fût du reste le motif qui avait empêché le vol, toujours est-il qu'on revint à la charge une vingtaine de jours après, et cette fois, après quelques hésitations, le trésor fut enlevé.

Le lundi 26 avril, dans l'après-midi, comme le rapporte une publication contemporaine, un certain nombre de gardes-nationaux accompagnés de soi-disant délégués de la Commune, firent charger pour la deuxième fois

dans deux voitures le trésor de Notre-Dame. Puis, ayant sans doute rencontré quelques difficultés, ils firent dételer les chevaux et laissèrent les deux voitures chargées.

Le lendemain, à une heure, on affichait pompeusement à l'Hôtel-de-Ville et à la mairie du IVe arrondissement que le trésor de Notre-Dame venait de lui être restitué intégralement. Mais, vers trois heures, cinquante gardes-nationaux arrivaient à Notre-Dame, les chevaux étaient de nouveau attelés, et les deux voitures furent conduites on ne sait où.

On a beaucoup parlé des dangers qu'avaient couru Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu lors de l'entrée des troupes dans Paris; ces dangers ont été très réels. Déjà le feu avait été mis à des amas de chaises; les portes de l'église avaient été fermées; défense était faite de porter secours; les flammes devaient nécessairement gagner des endroits où se trouvaient déposés de la poudre et du pétrole. Les internes de l'Hôtel-Dieu, les convalescents et quelques habitants, bravant la défense des fédérés, pénétrèrent dans l'église, renversèrent les chaises, éteignirent les commencements d'incendie, et sauvèrent ainsi le chef-d'œuvre que Victor Hugo admirait tant jadis. L'arrivée des troupes qui s'emparèrent de la cité fit disparaître tout danger.

Cette arrivée ne fut pas fortuite. Une cour martiale siégeait au Luxembourg et prononçait sur le sort des individus qui étaient ou relâchés, ou envoyés à Versailles, ou enfin, en cas de faits graves bien établis, condamnés sommairement à mort. Un individu, condamné comme incendiaire, attendait le moment de l'exécution; dans la même salle était un prêtre de Saint-Sulpice venu pour préparer à la mort les mal-

heureux condamnés. Tout à coup l'individu s'approche du prêtre, lui demande l'heure et sur sa réponse lui dit qu'il n'y a pas de temps à perdre, si l'on veut sauver Notre-Dame : « Je suis, ajoute-t-il, un de ceux qui ont préparé l'incendie ; j'en éprouve des remords et comme je sais de source certaine qu'on doit mettre le feu à dix heures, je vous en préviens pour que vous avisiez. » Le prêtre va immédiatement trouver un des officiers qui étaient là ; des ordres sont envoyés ; les troupes s'emparent de la cité ; Notre-Dame est sauvée. Quant au condamné, il avait été exécuté ; Dieu lui aura tenu compte de son repentir.

D'horribles calomnies, propagées par les journaux de la Commune, servirent également à provoquer le pillage de Notre-Dame des Victoires ; c'était tout ce qu'on voulait.

M. l'abbé Giraudet, vicaire de Saint-Augustin, a raconté ce pillage auquel il a assisté. Voici son récit :

« C'est le matin de l'Ascension, sur les sept heures, que les fédérés se présentèrent au presbytère de Saint-Augustin, demandant le prêtre qui remplaçait M. le curé. Sur la réponse du concierge, que ce prêtre était à l'autel, ils cernèrent l'église, amenèrent une voiture jusqu'à la grille et firent irruption dans la chapelle de la Sainte-Vierge. J'étais à l'élévation, quand j'entendis une rumeur insolite, quelques cris de femmes, un commandement militaire, puis le bruit sourd d'une douzaine de crosses de fusil tombant lourdement sur le parquet. Je compris sans me retourner que j'étais pris au piège ; les précédents de la Commune ne pouvaient me laisser aucune illusion à cet égard. Je continuai sans me troubler le saint sacrifice de la messe, priant mentalement Notre-Seigneur de ne pas permettre que les saintes

espèces fussent profanées ; je communiai au moins cent personnes, et je terminai sans encombre au milieu d'un silence interrompu seulement par quelques sanglots.

» Quand je me retournai pour donner la sainte bénédiction, une couronne de baïonnettes aiguës et luisantes ceignait notre petite chapelle. J'avais depuis longtemps envisagé la possibilité d'une arrestation, et je m'étais promis à moi-même, pour ma dignité d'homme et ma conscience de prêtre, de protester contre toute violence. Je voulais aussi donner à ces hommes l'odieux de m'arrêter revêtu des ornements sacerdotaux. Je devais prêcher sur l'Ascension. J'élevai la voix. « Je demanderai aux citoyens gardes nationaux ici présents s'ils ont l'intention de me laisser achever l'office. » Un capitaine s'avança en faisant du geste un signe affirmatif. Je fis asseoir les fidèles, plus morts que vifs, à la vérité, et je commençai à parler. Au bout de cinq minutes, la patience des fédérés était à bout : l'un d'eux se fraya un passage jusqu'à l'autel et me croisant sa baïonnette sur la poitrine : « En voilà assez ! » cria-t-il. « Mes frères, dis-je à mon tour d'une voix émue, je vous prends tous à témoin de la violence que je subis et contre laquelle je proteste de toute mon âme. » Puis je descendis de l'autel emportant le ciboire plein d'hosties consacrées. Les fédérés me suivirent. A la sacristie, j'enveloppai le ciboire dans un voile, puis je le confiai à un jeune homme de l'église pour le porter chez les religieuses gardes-malades, nos voisines. Tout cela fut fait si rapidement que les insurgés ne s'en aperçurent pas sur le moment. Ce ne fut que plus tard qu'ils apprirent qu'on avait sorti de l'église un vase sacré et que les religieuses en étaient dépositaires. Mais les saintes espèces étaient en sûreté. Le lendemain, ils faisaient



A l'Hôtel-Dieu, je fus entouré de mille soins par les bonnes religieuses que la Commune y avait laissées. (P. 70.)



une descente chez les bonnes religieuses. « Vous avez ici les calices de Saint-Augustin, dit brutalement le délégué à la supérieure; il nous les faut. » La supérieure leur montre la maison en détail. Arrivés à la chapelle, elle ouvrit le tabernacle et, se plaçant en face : « Quant à ceci, dit-elle avec fermeté, c'est le bon Dieu et vous n'y toucherez pas, ou vous me tuerez avant. » Ils hésitaient à savoir s'ils ne prendraient pas le ciboire en laissant les hosties; mais, après conseil, il fut convenu qu'on reviendrait. La Providence ne leur en laissa pas le temps.

» A la sacristie je me fis montrer les pouvoirs du délégué. Tout était en règle. On fermait l'église par ordre du citoyen Le Moussu, commissaire extraordinaire du comité de salut public. Je demandai des explications. On me répondit que j'allais être satisfait, car on allait me conduire au citoyen Le Moussu. Le commissaire avait son quartier général à Notre-Dame des Victoires. Je fus placé en voiture à côté d'un capitaine agrémenté d'un revolver; un mien ami, le maître de chapelle de la paroisse, avait obtenu l'autorisation de m'accompagner. J'ignorais ce qui se passait à Notre-Dame des Victoires.

» Quand nous y arrivâmes, la place était encombrée d'insurgés. C'était le bataillon des Enfants-Perdus, les vengeurs de Flourens et une compagnie du 159e de Belleville. L'agitation était à son comble. On apportait là des ossements qu'on montrait à la foule indignée. Treize cadavres venaient d'être découverts dans un souterrain, grâce à la puissante intuition de Le Moussu!... Un peigne en écaille, une magnifique chevelure blonde témoignaient assez, s'écriait-on, du sexe des victimes. Les treize cadavres étaient de jeunes femmes assassinées. Le citoyen Pothier, membre de

la Commune, maire du IIe arrondissement, l'avait déclaré du haut de son infaillible écharpe rouge. Trois cents hommes étaient chargés de faire les perquisitions, c'est-à-dire pour parler franc, de piller l'église. C'était la rage et la désolation du vandalisme dans le lieu saint. Toutes les dalles étaient descellées et brisées ; la tombe du saint fondateur de l'Archiconfrérie était à découvert. On défonçait les tabernacles, on jetait les saints à terre, les reliques au vent. Des enfants de quinze ans à peine, revêtus des aubes et des chasubles, couraient les uns après les autres en chantant à tue-tête. Un délégué, le citoyen Roussel, le seul ami intime qu'on ait connu à Raoul Rigault, faisait décrocher les ex-voto, les lampes et les bronzes. Le tout était mis en tas, dans la sacristie où j'étais retenu, avec les soieries, les joyaux précieux et les vases sacrés, au fur et à mesure qu'on les trouvait. Le nombre de cœurs d'argent et d'or était surtout considérable. On découvrit aussi une cassette qui contenait pour plus de cent mille francs d'objets d'art finement travaillés ; c'étaient les belles couronnes de la statue miraculeuse, les joyaux offerts en actions de grâces depuis plus d'un demi-siècle par la piété des fidèles des deux mondes. Pour la commune et les communards, tous ces objets étaient les dépouilles des malheureuses victimes trouvées dans l'église. Et le peuple croyait tout cela, comme il croyait aux cadavres, aux chausse-trapes et aux souterrains!...

» Un exemple de l'effronterie criminelle des uns et de la sotte ignorance des autres donnera une idée du sentiment qui animait la foule pendant ces exécutions. Il y avait sous l'autel privilégié de Notre-Dame des Victoires, derrière un châssis de cristal, le corps recouvert de cire d'une jeune sainte tirée des cata-

combes de Rome; c'était la pieuse offrande du Saint-Père à la vénérable chapelle de la sainte Vierge. Les fédérés coupèrent la tête de la martyre, et après l'avoir fixée à la pointe d'une baïonnette, ils l'exposèrent au fond de l'église, en ayant soin de fermer les grilles du chœur pour qu'on ne pût approcher de trop près. Cette tête pâle et triste, encadrée d'épais cheveux blonds, était, dans la demi-obscurité, d'un effet saisissant. « Voyez, criaient-ils alors au peuple qu'ils laissaient entrer librement, voilà l'ouvrage des prêtres, que vous défendez encore. Voilà la dernière jeune fille qu'ils ont égorgée. Nous croirez-vous maintenant? — Eh bien oui, ma chère, disait une voisine à sa voisine, je ne l'aurais pas cru si on me l'avait dit, mais je l'ai vu, et j'y crois, c'était une jeune femme de vingt ans à peine, pâle et flétrie : elle avait une magnifique chevelure blonde! »

» Nous étions cinq captifs, trois prêtres, mon ami, le maître de chapelle et un médecin, tous coupables, de près ou de loin, de servir un peu le bon Dieu. Je restai là douze mortelles heures, douze siècles, au milieu de ces forbans, cherchant partout, à défaut de la justice, un visage honnête.

» Pour l'honneur de la vérité, je dois dire que nous rencontrâmes un ou deux officiers polis, prévenants même, dont les manières urbaines et douces contrastaient singulièrement avec les fonctions de geôliers qu'ils remplissaient. Tous nos mouvements étaient surveillés. Comme nous nous attendions à chaque instant à être dirigés sur Mazas ou à la Conciergerie, nous nous étions donné l'absolution sous le regard inconscient de nos gardiens. Des citoyennes entraient de temps à autre dans notre cellule, on leur passait des anneaux aux doigts et on leur distribuait des présents.

» Le lendemain, une cantinière se présentait chez un joaillier du Palais-Royal avec une croix en pierreries qu'on estimait vingt mille francs... »

Les marguilliers de Notre-Dame des Victoires ont publié une protestation, où se trouve le passage suivant relatif aux faits qui s'étaient passés la veille de l'Ascension.

« Le mercredi 17 mai, veille de l'Ascension, un commissaire de police, du nom de Le Moussu, qui s'est fait une triste célébrité par ses exécutions, envahit l'église à la tête du 159e bataillon de la garde nationale, appartenant au 20e arrondissement (quartier de Belleville), à cinq heures moins un quart, au moment où finissait l'exercice du mois de Marie.

» Pendant qu'il expulsait brutalement, mais non sans peine, les fidèles restés dans la chapelle de la très sainte Vierge, M. l'abbé Delacroix, sous-directeur de l'archiconfrérie, sauvait les saintes espèces qu'il emportait, escorté d'un marguillier, dans l'église de Saint-Roch. Le Moussu, après avoir mis en état d'arrestation deux vicaires de la paroisse, MM. les abbés du Caurroy et Amodru, et deux membres du conseil de fabrique, ordonna le sac de l'église. Une rage vraiment infernale fut déployée dans cette orgie communeuse : les tabernacles furent arrachés, les autels démolis, les confessionnaux renversés, les dalles du temple brisées.

» Le corps de sainte Aurélie, qui reposait sous l'autel de la sainte Vierge, et celui du vénérable M. des Genettes, ancien curé de la paroisse et fondateur de l'archiconfrérie, inhumé au pied du même autel, furent profanés. Les caveaux renfermant les ossements des religieux augustins qui étaient morts dans cet ancien couvent furent violés. En même temps, on volait l'argent des troncs, on dépouillait l'église de tous ses

ornements sans exception, on dévalisait les sacristies; la fureur de ces misérables ne s'arrêta que lorsque le sanctuaire ne présenta plus que l'aspect de la ruine. »

Un dernier épisode. Il se tint un club à Saint-Sulpice pendant les derniers jours de la Commune, mais les clubistes ne purent s'établir sans peine; pendant trois jours les fidèles défendirent leur église contre les profanateurs, et, s'ils finirent par céder, ce fut pour obéir aux invitations du vénérable curé, M. Hamon, qui appréhendait de voir de graves malheurs résulter de cette résistance.

Voici l'une des journées, telle qu'elle est racontée dans une lettre datée du 14 mai et adressée à l'*Univers*, de Versailles.

« Lorsque nous entrâmes, M. X***, mes fils, un de leurs jeunes amis et votre servante, il y avait des groupes très animés sur la place, et l'église éclairée était déjà pleine de monde. On n'y faisait pas de bruit. Les femmes en majorité et un assez grand nombre d'hommes, tête nue, remplissaient la nef. En avançant je vis un citoyen à figure de pion, coiffé d'un chapeau tuyau de poêle, tournant le dos à l'autel, et qui essayait de haranguer d'une voix modérée les bonnes femmes qui l'entouraient. Mon fils Georges lui ordonne d'ôter son chapeau. Le citoyen répond qu'il est chez lui. Georges jette le chapeau à terre. La citoyenne le replace sur la tête de son bonhomme. Un officier de la garde nationale accourt, menace Georges, dit au citoyen de garder son chapeau, et M. X*** s'écrie d'une voix de tonnerre : « Sortez d'ici, misérables! vous êtes chez nous. C'est nous, chrétiens, qui avons bâti cette église pour Dieu, et nous la défendrons! Vive Dieu! Vive la sainte Vierge! — Bravo! s'écrie

la foule. Vive Dieu ! Vive Marie ! A bas la Commune ! »

» Toute l'église retentit d'exclamations. L'officier et le pion deviennent tout pâles et se sauvent presque à quatre pattes, souffletés, houspillés, ramassant l'un son chapeau, l'autre son képi, et nous entonnons un formidable *Magnificat*. Si nous avions eu l'orgue, la victoire était à nous. Tout le monde chantait.

» Mais les deux battus étaient allés chercher du renfort, et à peine finissions-nous le *Gloria Patri*, qu'une troupe de gamins débraillés se mit à braire la Marseillaise derrière la chaire. Plusieurs même essayèrent d'y monter. Georges leur donna des coups de canne drus comme grêle. Ils essayèrent en vain de parler ; on criait si fort : A bas ! à bas ! qu'ils ne pouvaient se faire entendre. Les demoiselles de la confrérie chantaient un cantique, les bonnes femmes deux ou trois autres, les messieurs le *Parce Domine*. C'était une cacophonie effroyable.

» Les gardes-nationaux arrivèrent et menacèrent de leurs baïonnettes. On se moqua d'eux. Ils furent griffés, pincés, houspillés par les femmes. L'un d'eux, grand gaillard, monté sur deux chaises, criait comme un démon. Une brave petite bretonne, que je connais, fit un signe à d'autres femmes ; elles tirèrent les chaises, et le misérable culbuta, ce qui réjouit fort l'assistance.

» Le tumulte croissait. Mes garçons, placés dans le banc des marguilliers avec M. X***, faisaient un tel vacarme et étaient si remarqués, que M. X*** voulut les emmener. Nous nous repliâmes en bon ordre tous les cinq, sous le nez des gardes-nationaux.

» Peu après, ils firent quelques arrestations avec leur brutalité ordinaire. Ils déchirèrent les vêtements d'une femme, en traînèrent une autre par les cheveux,

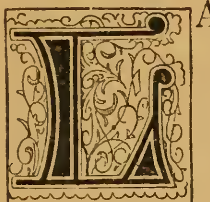
et, finalement, emmenèrent au poste quatre messieurs, que les femmes du marché firent relâcher quelques heures après, au petit jour. Enfin les lampes baissant, et tout le monde époumonné, chacun s'en alla.

» Hier à quatre heures, au mois de Marie, notre bon curé a recommandé à ses paroissiens de se tenir tranquilles et de laisser le club s'installer. On a obéi, fort à contre-cœur. Le soir, tout au contraire de la veille, les clubistes tenaient la nef et y péroraient, tandis que les paroissiens, bien plus nombreux qu'eux, mais muets et tristes, erraient dans les bas-côtés. Je suis persuadée que si vendredi, au lieu de faire les exercices du mois de Marie à quatre heures, M. le curé nous avait tous convoqués à l'heure habituelle et nous eût donné l'orgue, nous serions restés maîtres de l'église. Vous ne pouvez vous imaginer avec quel élan le *Magnificat* fut chanté. Notre ami M. X*** en est encore enroué. Il était furieux. Du reste, tout le monde l'était, et la colère et le mépris ne laissant aucune place à la peur, personne n'a faibli. La fatigue et l'obscurité seules ont dispersé les combattants. J'en suis encore à me demander comment on n'a pas arrêté mes compagnons. Assurément ils ont tout fait pour être mis au violon; la chose eût été grave pour deux réfractaires... »





A l'école Sainte-Geneviève.



LA Compagnie de Jésus ne pouvait manquer d'être la première à exciter la haine et les cruelles représailles de la Commune. Partout où il s'est présenté quelque chose « à souffrir pour le nom de Jésus, » la plus grosse part lui a invariablement été réservée. Il devait en être encore de même en 1871.

Depuis le mois de mars on était occupé à l'école Sainte-Geneviève à réparer les avaries du siège; on avait même déjà convoqué les élèves pour la rentrée; mais l'insurrection survenue obligea de donner de toutes parts des contre-ordres; on comprit bientôt que les plus graves événements se préparaient.

Dès le lundi saint, 3 avril, le P. Ducoudray manifestait de sinistres pressentiments dans une lettre au P. de Ponlevoy, son supérieur. La nuit du même jour, entre minuit et une heure, l'école est tout à coup cernée par un bataillon de gardes-nationaux, tous armés jusqu'aux dents. La rue Lhomond, la rue d'Ulm, le passage des Vignes, le chantier au fond du jardin, tout est gardé. On frappe à coups redoublés à la porte du collège. Le frère portier se lève aussitôt, et vient dire que les clefs sont, selon l'usage, déposées dans la chambre du P. recteur, mais qu'il va les chercher pour ouvrir.

Sur cette réponse, pourtant assez simple et convenable, l'impatience est déjà de la fureur; le clairon, en

guise de sommation, retentit trois fois à de rapides intervalles; une décharge générale sur toutes les fenêtres de la rue Lhomond jette l'alarme dans le quartier; on menace d'aller chercher, à quelques pas de là, des canons et des mitrailleuses en batterie sur la place du Panthéon. Enfin les portes s'ouvrent, le P. recteur se présente, et, avec un calme parfait, veut faire quelques observations au nom du droit commun et de la liberté individuelle. Mais l'heure en était bien passée! Le commandant, le revolver à la main, signifie, pour toute réponse, au P. Ducoudray, qu'il le constitue prisonnier et qu'il occupe la maison, afin d'enlever les armes et les munitions qu'elle recèle. Là, comme ailleurs, au fond on en voulait surtout à la caisse. « Ce qu'il nous faut, avait dit un membre de la Commune, c'est de l'argent. » Mais en vérité, surtout après les dépenses du siège, on devait être bien mal venu.

Cependant tout le monde était sur pied dans la maison : on allait et venait un peu au hasard, et chacun suivant son instinct. Avant tout, un prêtre courait à une chapelle intérieure où, par précaution, on avait retiré le Saint-Sacrement, et se hâtait de le soustraire aux profanations.

Les envoyés de la Commune étaient en nombre et en force pour procéder à plusieurs opérations à la fois. D'abord un poste fut établi dans la cour d'entrée, et des factionnaires furent distribués dans les corridors et les cours, à toutes les issues, et enfin le long des murs autour du jardin. On mit aussitôt la main sur tous les jésuites qu'on put rencontrer, Pères et frères, et même sur le domestique de l'école. A mesure qu'on les arrêtait, on les menait au poste dans la cour d'entrée et là on les faisait asseoir. Ce ne fut qu'au bout de deux longues heures, qu'on leur permit d'entrer dans les

petits parloirs qui ouvrent sur la cour, afin d'y attendre qu'on eût statué sur leur sort. En même temps, on fouillait toute la maison. Le P. recteur lui-même eut à conduire partout le commandant avec son escorte. La perquisition fut très longue et fort minutieuse, sans le résultat attendu, ou au moins désiré : comme de raison on ne trouva point ce qu'on cherchait ; point d'armes et bien peu d'argent. Du reste, le P. Ducoudray, sans se démentir un seul instant, répondait avec tant de sang-froid, de dignité et de politesse, que les gardiens étonnés se disaient : « Quel homme ! et quelle énergie de caractère ! » Enfin, après trois pénibles heures, on le ramène lui-même dans la cour ; mais dès ce premier moment, on le sépara de ses frères, et on le mit à part dans un petit vestibule de la chapelle, en face des parloirs.

Il est superflu d'ajouter que le pillage de la maison commença presque immédiatement, accéléré et complété le lendemain et les jours suivants par des bandes de femmes et d'enfants. Par un bonheur tout providentiel, la bibliothèque et le cabinet de physique furent, seuls, à peu près respectés.

A cinq heures du matin, le clairon sonne le rappel ; c'est le signal du défilé et du départ pour la préfecture de police. Les prisonniers sont rangés entre deux haies de gardes-nationaux, le P. recteur en tête.

En arrivant à la préfecture de police, les clairons sonnent aux champs pour annoncer le succès de l'expédition et la riche capture qu'on a faite. Les prisonniers ont à traverser des groupes nombreux de gardes-nationaux, au milieu des risées, des huées générales. A leur entrée, un chef de bataillon, nommé Garreau, jeune encore et d'une figure assez douce, les accueille par ces paroles qui ne l'étaient guère : « Pourquoi donc

m'amenez-vous ces coquins-là? Que ne les avez-vous fusillés sur place?

— Doucement! repartit un garde national, il faut procéder avec calme, autrement vous pourriez y passer avant les autres. »

On entre alors dans le cabinet de ce même chef de bataillon, lequel, le revolver à la main, demanda d'abord le Directeur.

Le P. Ducoudray avance et répond : « Me voici.

— Vous avez des armes dans votre maison, je le sais.

— Non, Monsieur.

— Je le sais de source certaine.

— S'il y en a, c'est à mon insu.

— Vous avez une volonté de fer. Nous irons voir cela tous deux, et si nous n'en trouvons pas, vous ne reviendrez pas ici. Du reste, vous avez commis bien des crimes. »

Ici commença toute une énumération de forfaits : empoisonnement des malades et des blessés à l'ambulance, perversion de la jeunesse, complicité avec l'infâme gouvernement de Versailles. — Le P. Ducoudray se souvint que Jésus se taisait, lorsqu'il était accusé, et, comme son maître adoré, vrai disciple, il resta silencieux et impassible.

Alors le citoyen Garreau, passant tout à coup de la violence à l'ironie, se tourne vers ses satellites : « Ces messieurs s'en donnaient, pendant que nous mourions de faim! Aujourd'hui les rôles sont changés. Et d'abord, ces messieurs doivent être fatigués, nous avons dérangé leur sommeil; vous allez leur donner des sommiers élastiques. — Oui, oui, rembourrés de noyaux de pêche, s'écria un garde national, sans doute pour faire chorus avec son chef. — Quant à vous, ajouta ce der-

nier en s'adressant au P. Ducoudray, je vais vous donner un écrou serré. »

La liste des prisonniers est dressée. Le tour du P. de Bengy venu :

« Anatole de Bengy! s'écrie Garreau, c'est bien; voilà un nom à vous faire couper le cou.

— Oh! j'espère, répond le Père, sans s'émouvoir, que vous ne me ferez pas couper le cou à cause de mon nom.

— Et quel est votre âge?

— Quarante-sept ans.

— Vous avez assez vécu! »

Sans autres formalités, les prévenus sont conduits sous bonne escorte par le citoyen Garreau. Le P. recteur est renfermé seul et au secret dans une cellule de la Conciergerie. Tous les autres sont menés à la prison du dépôt. Il y avait là une trentaine de détenus, et chaque jour en voyait grossir le nombre.

Trois Pères Jésuites étaient encore restés à la maison Sainte-Geneviève. Au milieu de l'affreux tumulte de la nuit precédente, comme chacun prenait conseil de soi-même, le P. Elesban de Guilhermy fut très heureusement inspiré de descendre dans le jardin. Là, au milieu d'un massif d'arbustes, au feuillage encore bien rare et tout transparent; tantôt debout, tantôt assis ou couché, il se contenta d'attendre, pendant de longues heures, et de se préparer à tout. Les hommes armés allant et venant dans tous les sens, passèrent et repassèrent tout près de lui, et personne ne le vit. Le grand jour enfin venu, le clairon ayant sonné le rappel, le Père sortit tranquillement de son gîte nocturne et alla droit à la chambre du frère coadjuteur, Georges Merlin, depuis assez longtemps gravement malade et alité. Il s'installa à son chevet en fonction de garde-

malade, et plus tard il y fut rejoint par le P. Jean-Baptiste Margerie, infirmier de l'école, qui trouva moyen, lui aussi, d'échapper aux perquisitions de la nuit.

Les trois derniers hôtes de la maison y restèrent définitivement, gardés à vue, il est vrai, mais sans être autrement inquiétés.



A l'école de la rue de Sèvres.[1]

LE 4 avril, de grand matin, on vint annoncer au P. Olivaint, recteur de l'école de la rue de Sèvres, que, durant la nuit, un bataillon de fédérés avait violemment envahi l'école Sainte-Geneviève et fait de nombreux prisonniers. On l'avertit en même temps que le même sort lui était réservé le soir.

Plusieurs fois dans la journée, les avis se multiplièrent ; au dedans et au dehors on revint à la charge ; on aurait voulu décider le vénérable religieux à pourvoir à sa sûreté, mais il demeura inébranlable : « Je ne veux pas fuir devant les gens de la Commune, répétait-il, il faut qu'ils me trouvent ici, s'ils y viennent. S'ils me font prisonnier, je les suivrai. S'ils font plus, j'espère, avec la grâce de Dieu, leur montrer comment sait mourir un jésuite. »

(1) *Le P. Olivaint*, par le P. Ch. Clair, S. J. (Palmé, éditeur, Paris, 1878.)

Un peu avant midi, il répondit encore à une personne qui le suppliait de fuir : « Je suis comme un capitaine de vaisseau qui doit rester le dernier à son bord. Après tout, si nous sommes pris aujourd'hui, je n'aurai qu'un seul regret, c'est que ce soit le mardi et non le vendredi-saint. » A six heures du soir, on vint lui annoncer que la redoutable visite allait avoir lieu entre sept et huit heures : « Allons donc! répliqua-t-il, pourquoi vous inquiétez-vous ainsi, mon enfant? le meilleur acte de charité que nous puissions faire, n'est-ce pas de donner notre vie pour l'amour de Jésus-Christ? »

Il était en habit ecclésiastique, se promenant, d'un pas ferme et décidé, dans le long corridor du rez-de-chaussée, en face de la porte d'entrée, et récitant tranquillement son bréviaire. Un ami vint encore le trouver : « Mais, mon Père, que faites-vous là? » dit-il. Le Père lui serra la main et répondit : « J'attends... »

Dès le matin, on avait eu soin de retirer le Saint-Sacrement de l'église; deux hosties consacrées, devant lesquelles brûlaient deux lampes, étaient gardées pour le moment suprême dans les cellules du P. Olivaint et du P. Lefebvre, son fidèle compagnon. La journée s'achevait, quand on vint annoncer que les gens de la Commune étaient proche; leur présence venait d'être signalée dans la rue de Sèvres, chez les prêtres de la Mission. A sept heures un quart, on se rendit néanmoins au réfectoire, selon l'usage, pour la collation du carême. Le P. Olivaint s'assit à sa place, mais ne prit rien. Tout à coup il est averti qu'un docteur Goupil, suivi d'un dentiste, nommé Lagrange, se présentait à la tête d'une centaine d'hommes choisis dans ce que le 83ᵉ bataillon comptait de pire et de plus exalté. Le F. François Gautier, avec beaucoup de

sang-froid et de présence d'esprit, parlementait à la porte et retenait les importuns visiteurs au parloir. A cette nouvelle, le P. Olivaint et le P. Lefebvre montent à la hâte chez eux, consomment les saintes espèces, et munis du divin viatique, se présentent aux envahisseurs. « Messieurs, dit le délégué de la Commune, vous savez qu'à partir de ce moment vos biens sont confisqués. Je viens faire une perquisition chez vous pour voir si vous n'auriez pas d'armes cachées. — Eh, non! nous n'avons pas d'armes, dit doucement le P. Lefebvre; vous le savez aussi bien que nous! » Visiblement embarrassé, le médecin reprit : « Monsieur, si vous n'en avez pas, on en a du moins trouvé chez *vos concitoyens*. » Il faisait allusion au collège de la rue Lhomond où l'on avait cherché vainement des armes et volé des calices. « Du reste, ajouta-t-il, n'ayez pas peur, messieurs, on ne vous fera pas de mal... Le temps ne me permet pas de faire la visite moi-même; je délègue le citoyen Lagrange pour y procéder à ma place. » Ce personnage était un homme de haute taille, improvisé commissaire central du quartier. Un autre individu à mine suspecte, petit et laid, affublé d'une écharpe rouge en sautoir et le revolver au poing, apparut tout à coup. « Eh bien, dit-il, commençons. » Goupil, avant de sortir, s'était approché de Lagrange et lui avait dit à voix couverte : « *Si vous ne trouvez rien, emmenez-en deux.* »

On se mit à visiter la maison. Les chefs de la bande s'avançaient avec précaution, posant des factionnaires à chaque porte, à chaque angle des corridors, comme on eût fait dans une place de guerre. Le P. Olivaint et le P. Lefebvre marchaient auprès d'eux, entourés par les gardes nationaux. On visita la sacristie. Le petit homme au revolver, qui semblait un échappé de sémi-

naire, était fort au courant de toute chose : « Voici une étole, disait-il ; voilà une chasuble... oh ! je sais ce que c'est ! » En entrant dans l'église, les citoyens délégués observèrent fièrement que ce n'était pas la peine d'ôter leurs chapeaux. Les fédérés jetaient un regard curieux dans la nef à demi éclairée par le flambeau que portait un Frère : « Quel beau monument ! se disaient-ils ; cela nous servira plus tard. »

Puis, ils se hâtèrent vers la cuisine et le réfectoire. « Nous allons enfin nous régaler ; nous sommes à jeun depuis quarante-huit heures. » C'était plus que douteux. Le P. Lefebvre leur servit de bonne grâce la collation restée presque intacte ; ils mangèrent et burent tout ce qui leur tomba sous la main.

Ce n'étaient là que des préliminaires. Le but principal, peut-être unique, de l'expédition était de visiter la caisse. Le citoyen Lagrange ne l'eut pas plutôt aperçue, en entrant dans la chambre du procureur, qu'il s'écria : « Ouvrez vite, où est la clef? » Le coffre-fort ne s'ouvrait que d'après une combinaison de lettres dont le P. Olivaint ignorait le secret. « Quoi ! vous êtes procureur, et vous ne savez pas ouvrir? » criait-on. « Je ne suis pas procureur, répondit le P. Olivaint ; celui qui remplit cette charge est absent. » A partir de ce moment, le commissaire intrus eut une idée fixe : mettre la main sur le prétendu trésor, et pour cela faire comparaître le procureur devant lui. Par mesure de sûreté, il appose les scellés sur le coffre-fort et laisse quatre hommes en faction dans la chambre suspecte avec deux plantons à la porte. Tout en achevant de fouiller les moindres recoins de la maison, il répétait sans cesse au P. Olivaint : « Il y a là quelque chose ; vous ne me ferez jamais croire le contraire. On ne peut donc pas avoir la clef? Et ce procureur, où

est-il enfin? Nous voulons lui parler. — Je vous l'ai déjà dit, il n'habite pas cette maison. »

La colère des hommes de la Commune devint terrible ; frustrés dans leur attente, ils proféraient d'horribles menaces, tout prêts à se porter aux dernières extrémités.

Dans ces circonstances critiques, le P. Olivaint se dit qu'il s'agissait de prévenir l'arrestation de plusieurs Frères coadjuteurs, d'empêcher peut-être un pillage, des sacrilèges. D'ailleurs, celui qu'il appelait au poste de péril était un homme prudent, courageux. Il n'hésita plus. « Monsieur, dit-il à Lagrange, on pourrait aller voir si le procureur est chez lui. — Oui, certes, répondit le soi-disant commissaire de police; c'est de lui que j'ai besoin. — Allez donc, mon Frère, » ajouta le Père supérieur, en s'adressant au sacristain qui se tenait près de lui. Et il murmura tout bas : « Sans cela, ils reviendront demain et ce sera à recommencer; il vaut mieux en finir ce soir. » Lagrange cria : « Que quatre hommes accompagnent le citoyen! »

Quand le Frère arriva au lieu de retraite du P. Caubert, il le trouva en prière. Il était environ dix heures et demie du soir. Après une brève explication : « La clef est là-bas! dit simplement le Père; est-il nécessaire d'y aller? — Le Père supérieur est dans l'embarras, il vous appelle. » A ce mot, l'obéissant religieux se lève, prend son chapeau et part.

Tout cela fut l'affaire de vingt minutes. Apercevant le P. Caubert, le P. Olivaint dit à Lagrange : « Voici le Procureur. » Ce dernier exposa paisiblement qu'il n'y avait absolument rien dans sa caisse; le siège avait épuisé les dernières ressources et l'on avait même dû, peu de jours auparavant, emprunter quatre cents francs pour payer le boucher et le boulanger. Le coffre

en effet fut trouvé vide. Lagrange, furieux, se retourna vers les siens : « Nous sommes volés, criait-il. Mais ce sont là des ruses jésuitiques, elles sont parfaitement connues. Eh bien, puisqu'il en est ainsi, vous, M. le Supérieur, et vous, M. le Procureur, je vous arrête par ordre du préfet de police et de la Commune. Vous allez nous suivre. — Soit, nous vous suivrons, » répondirent les deux futurs martyrs, d'une même voix et d'un même cœur.

Au milieu des vociférations et des injures, on entendit le P. Olivaint dire de sa voix ferme : « C'est bien ! » Sous la garde de deux jeunes fédérés, il remonta un instant dans sa chambre, y prit un peu de linge, son bréviaire et but un verre d'eau.

Il se retrouva bientôt à la porte avec le P. Caubert qui l'attendait en priant, et le P. Lefebvre qui suppliait en vain qu'on voulût bien l'emmener avec ses frères.

Une foule considérable encombrait la rue et stationnait à la porte. On n'avait pu trouver aucune voiture ; le long trajet dut se faire à pied. Le jeune F. Gautier, enfant bien-aimé du P. Olivaint, courut après lui pour l'embrasser encore. Le Père l'aperçut, le pressa dans ses bras, lui fit un signe de croix sur le front, en lui disant : « Allez-vous-en, mon enfant, ne vous faites pas arrêter; c'est assez de nous. »

Bien qu'il fût onze heures et demie du soir, les fédérés s'attardaient et répondaient mal à l'appel du tambour. « Nous n'avons pas été à la cave, criaient-ils; nous avons oublié le meilleur. » Lagrange les apaisa en leur promettant de les ramener bientôt. Tout ce qu'on en put réunir, car plusieurs avaient disparu, forma la haie, et les deux captifs, ainsi escortés, se mirent en marche. Dans la foule les uns disaient : « Il y a eu quelque chose, ce sont des

suspects. » Mais d'autres : « Pourquoi les emmenez-vous? Que vous ont-ils fait? » Le plus grand nombre témoignait une muette sympathie. Les Pères ôtèrent leur chapeau et saluèrent; le P. Olivaint, le visage souriant, dit du ton le plus naturel à ceux qui l'entouraient : « Bonjour, messieurs. »

Le citoyen Lagrange, après ce facile exploit, s'en alla, avec sa troupe, au quartier général de la place Vendôme; un piquet d'hommes armés emmena les prisonniers au dépôt de la Préfecture de police. La route fut très pénible; une personne amie qui suivait de loin le convoi pour en connaître le terme, vit, à l'extrémité de la rue Dauphine, le P. Olivaint s'arrêter tout court, exténué et comme ne pouvant plus avancer. Un de ses gardes dut le prendre par le bras, le soutenir et l'entraîner.

Les deux prisonniers, dès leur arrivée, furent enfermés dans des cellules séparées et mis au secret. La nuit s'achevait, quand des pas retentirent dans le corridor annonçant l'arrivée d'un nouvel otage. C'était M. l'abbé Petit, secrétaire général de l'archevêque de Paris. « On me conduisait dans une cellule, a-t-il raconté plus tard, quand je m'entendis appeler à demi-voix. Le P. Olivaint, qui m'avait reconnu au passage, me tendait la main par son guichet, en me disant : « C'est pour le même Maître, n'est-ce pas? » Je ne puis dire quelle douce impression me firent ces paroles. »

De grand matin, le P. Olivaint, s'étant procuré ce qu'il fallait pour écrire, fit parvenir au P. Lefebvre la lettre suivante :

« Mon cher ami, vous avez donc perdu la bonne occasion que vous aviez désirée! Vraiment, je vous plains en Notre-Seigneur. On n'est pas trop mal ici. La cellule est encore plus modeste qu'à la rue de

Sèvres : c'est un gain. Je crois sérieusement qu'on prie moins bien rue de Sèvres qu'ici. Je fais ma retraite, j'ai commencé hier soir. En vérité, j'attends plus de fruits de celle-là que de toutes les autres. Que Notre-Seigneur est donc bon et qu'on fait bien de s'abandonner à lui!... Veuillez avertir le P. de Ponlevoy de ce qui m'est arrivé; dites-lui bien d'être tranquille. Je ne sais rien sur mes compagnons de la rue Lhomond. Je les crois ici avec M. Caubert et moi.

» Ce que c'est que de n'avoir pas l'habitude de ce singulier gîte; tout à l'heure un domestique en balayant a frappé la porte, et j'ai crié : *Entrez*, de ce ton un peu décidé qui vous amusa quelquefois. Je m'en suis amusé moi-même. Pourquoi serions-nous tristes? Dites bien à tous ceux qui vous parleront de moi de ne pas se décourager. »

Dans la matinée du mercredi saint (5 avril), les prisonniers eurent la consolation de s'entrevoir un instant au greffe, tandis qu'on remplissait les formalités de l'écrou. Interrogé sur ses noms et qualités, le P. Olivaint n'hésita pas à répondre : *Pierre Olivaint*, *prêtre et jésuite*, revendiquant ainsi, comme un titre de gloire, cette qualification si périlleuse alors et si détestée. Le P. Caubert, se penchant vers un ecclésiastique qui se trouvait près de lui, dit à demi-voix : « Il faut des victimes; c'est Dieu qui les a choisies. »

L'arrêt de mort planait donc sur la tête de chaque prisonnier. Le P. Olivaint ne paraissait pas s'en émouvoir. Un honnête gardien parlant de lui à M. l'abbé Petit, son voisin de cellule, s'écriait : « Quel homme extraordinaire! Il vient encore de me dire que, quand même on le mettrait au fond d'un trou, il ne s'ennuierait pas. »

Tel était le P. Olivaint, tel il fut jusqu'au jour de

son martyre. C'est comme on le sait, le 26 mai, qu'il tomba sous les balles des fédérés en compagnie du P. Caubert, du P. de Bengy, de l'abbé Planchat et de plusieurs autres prêtres.

Captivité et massacre des Dominicains d'Arcueil.



E 17 mai, plusieurs événements eurent lieu qui émurent et inquiétèrent les insurgés. A l'avenue Rapp, c'est-à-dire dans l'enceinte de Paris et à six kilomètres au moins d'Arcueil, une capsulerie faisait explosion. Dans le val de la Bièvre, divers postes avaient été enlevés à la baïonnette et sans bruit. Enfin, à quelques pas de l'école des Pères dominicains, le château de M. le marquis de Laplace, transformé en caserne et occupé par les fédérés, avait été incendié. On voulut absolument que la communauté d'Arcueil fût pour quelque chose dans ces faits si dissemblables; il n'en fallait pas davantage aux fédérés pour décider une arrestation.

Le vendredi 19 mai, entre quatre et cinq heures du soir, l'école d'Arcueil, renfermant vingt blessés recueillis la nuit précédente sur le champ de bataille, reçut la visite des citoyens Léo Meillet et Lucy Piat, délégués de la Commune de Paris, et revêtus de l'écharpe rouge. Pendant que ces citoyens entraient

victorieusement par la porte principale, le 101e et le 120e bataillons cernaient la propriété en enfonçant les clôtures, et pénétraient par toutes les issues, laissant des sentinelles de distance en distance, avec la consigne de passer par les armes quiconque tenterait de sortir.

Sur l'ordre de Léo Meillet, le P. Captier, supérieur de la maison, dut comparaître. On lui présenta un mandat de la Commune n'alléguant ni plainte ni motif légal, mais signifiant à tous les membres de la communauté, depuis le prieur jusqu'à la dernière des servantes de la cuisine, d'avoir à se mettre à la disposition des délégués. Une demi-heure fut accordée pour les préparatifs indispensables. Et comme on sonnait la cloche afin de réunir les personnes de la maison, Lucy Piat, prenant ce son de cloche pour un signal suspect, parlait déjà de fusiller l'enfant coupable d'un si grand crime. Cependant, un à un, les religieux, les professeurs auxiliaires, les sœurs, les domestiques et les sept ou huit élèves restés au collège, s'étaient réunis autour du P. Captier. Lorsqu'on eut donné le signal du départ, tous se mirent à genoux, les yeux pleins de larmes, et lui demandèrent sa bénédiction. « Mes enfants, leur dit-il, vous voyez ce qui se passe ; sans doute on vous interrogera : soyez francs et sincères comme si vous parliez à vos parents. Rappelez-vous ce qu'ils vous ont recommandé en vous confiant à nous, et, quoi qu'il arrive, souvenez-vous que vous avez à devenir des hommes capables de vivre et de mourir en Français et en chrétiens. Adieu : que la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur vous et y demeure toujours, toujours! »

Alors s'organisa le voyage fatal. Les voitures de l'école ayant été mises en réquisition, on y entassa

d'abord les religieuses et les femmes au service de la maison, en leur interdisant, sous peine d'être fusillées, toute parole, tout geste, tout signe d'adieu. Elles furent dirigées sur la Conciergerie, puis sur la prison de Saint-Lazare. L'arrivée des troupes de Versailles leur rendit la liberté dès le mardi suivant, avant que les malfaiteurs qui les gardaient au nom de la Commune eussent pu mettre à exécution les menaces odieuses dont elles furent l'objet pendant quatre jours. Les élèves devaient également être emmenés; mais, grâce au peu d'entente des chefs fédérés, on sursit à leur arrestation.

Lorsqu'il ne resta plus que les Pères, les professeurs et les domestiques, on les fit descendre dans la première cour, où ils furent entourés par les hommes des 101e et 120e bataillons. La porte s'ouvrit, et le cortège se mit en route pour le fort de Bicêtre, situé à trois kilomètres de l'école. On traversa d'abord les rues d'Arcueil. La population regardait en silence, mais toute sa sympathie était pour les prisonniers. « Quand ils sont passés devant notre porte, disait une pauvre femme, et que j'ai vu marcher au milieu des fusils le P. Captier et tous ces messieurs qui nous faisaient tant de bien, j'ai pensé que c'était Jésus-Christ avec ses disciples, s'en allant à Jérusalem pour y être crucifié. » A Gentilly, qu'il fallut traverser ensuite, les sentiments n'étaient plus les mêmes, et les prisonniers durent subir toutes sortes de paroles outrageantes.

Il était sept heures du soir quand la colonne arriva au fort de Bicêtre. Les captifs furent enfermés d'abord dans une chambre étroite, où ils durent attendre, au milieu des insultes les plus grossières, leur tour de comparaître devant le gouverneur du fort pour les formalités de l'écrou. Elles durèrent longtemps, à

cause du nombre. Chacun subissait un semblant d'interrogatoire où il n'était question d'aucun crime, délit ou chef d'accusation quelconque, puis il était fouillé, dépouillé de tout ce qu'il portait sur lui (les bréviaires mêmes furent enlevés aux religieux) et conduit dans la casemate n° 10, qui regarde la porte du fort. Il était près de minuit quand on y déposa le P. Captier et les autres religieux. Groupe par groupe, leurs compagnons arrivèrent : vers deux heures du matin la porte se referma sur les derniers. Elle ne devait plus se rouvrir pour eux qu'au moment de marcher à la mort.

Cette première nuit fut extrêmement dure : la casemate renfermait à peine quelques restes de paille humide, et chacun dut chercher à tâtons une place libre sur le sol nu. Le jour étant arrivé, on tâcha de rendre moins incommode ce lamentable réduit. A force de réclamations, on obtint quelques bottes de paille fraîche, et après quelques jours les bréviaires furent rendus aux religieux. Le P. Captier ayant pu obtenir du papier et un crayon, entra en relations avec le gouverneur du fort. Il obtint ainsi la mise en liberté de deux enfants, Emile Delaître et Paul Lair, incarcérés avec les autres serviteurs de l'école. Ce qu'il obtint plus difficilement, ce fut la faveur d'un sérieux interrogatoire; car les vingt-cinq prisonniers ignoraient absolument la cause de leur arrestation. Quelque chose fut accordé cependant : le dimanche, dans l'après-midi, le P. Captier et le P. Cotrault furent amenés devant le citoyen Lucy Piat, qui, après une conversation assez longue, leur déclara qu'ils n'étaient ni accusés, ni prévenus, ni même prisonniers, mais seulement retenus en qualité de témoins.

On espérait que les interrogatoires continueraient le lendemain lundi, mais il n'en fut rien. Au contraire,

à partir de ce moment, les chefs du fort cessèrent leurs relations avec les prisonniers. Il est probable qu'en s'abstenant ainsi ils cédaient à la pression de leurs hommes, car pendant que les officiers conservaient vis-à-vis des Pères un semblant de politesse, leurs subordonnés renouvelaient à toute heure leurs outrages et cherchaient à les rendre de plus en plus grossiers. A chaque instant on voyait paraître aux fenêtres de la casemate des hommes avinés, qui regardaient les prisonniers, puis leur jetaient à la face des épithètes impossibles à reproduire, ou bien lisaient avec affectation les articles les plus éhontés des journaux de la Commune. Un jour ils aperçurent le sous-gouverneur du fort, la casquette à la main, réintégrant le P. Captier dans sa prison, après une sorte d'interrogatoire. Cet acte de respect exaspéra les fédérés : il y eut comme une émeute à la casemate; à partir de ce moment, les vivres que les prisonniers recevaient furent pillés et supprimés en route, de telle sorte, que pendant deux jours, on leur refusa jusqu'à un verre d'eau.

Le mercredi 24, on fit une exécution dans la cour du fort, sous leurs yeux : il y eut à ce propos un redoublement de menaces et d'allusions cruelles. Ce jour-là, M. l'abbé Féron, aumônier de l'hospice de Bicêtre, vint trouver le gouverneur du fort et le supplia de lui confier à lui-même les membres de la communauté d'Arcueil, déclarant qu'il en répondait sur sa tête jusqu'à ce qu'ils pussent être jugés. Ce généreux effort devait être inutile; d'ailleurs la Commune avait déjà tout réglé : l'école était vouée au pillage et à l'incendie; quant aux personnes, elles appartenaient, disait-on, au général Wrobleski, ou, pour mieux dire, au citoyen Cerisier et à ses hommes qui en disposeraient à leur gré.

Quelles étaient, pendant cette longue semaine d'agonie, les pensées des prisonniers? Leurs compagnons de captivité racontent qu'une douce gaieté ne cessa de régner dans ce triste cachot. Excepté quelques serviteurs mariés et pères de famille dont l'attitude était plus sombre et l'air plus accablé, tous continuaient leur vie ordinaire, non par oubli ou par mépris de la mort, mais parce qu'ils avaient fait à Dieu, pour la France, le sacrifice de leur vie. Les religieux multipliaient leurs prières habituelles; ils s'encourageaient l'un l'autre et exhortaient leurs compagnons. Chaque soir on disait le chapelet en commun, et l'on ajoutait aux formules ordinaires un souvenir pour les frères absents. Quelquefois le P. Captier, brisé par les privations et en proie aux plus vives inquiétudes, voilait sa tête dans un pan de son manteau. On se taisait alors autour de lui par respect pour cette méditation silencieuse, et tous s'associaient du fond de leur cœur à la prière offerte à Dieu par un tel homme pour ses frères et pour ses enfants. D'autres fois, il se soulevait de sa couche de paille pour adresser à ceux dont il était le chef des paroles de vie et de salut. Du dehors les fédérés assistaient à ces actes de religion et insultaient aux prisonniers qui les accomplissaient. Un matin que l'horizon était en flammes du côté de Paris, le P. Captier disait son bréviaire en marchant à grands pas : « Oui, priez Dieu, lui cria-t-on d'une voix ironique à travers la fenêtre, afin que les torpilles dont la ville est remplie ne fassent pas explosion. — Je le fais, » répondit-il paisiblement et tristement; puis, ayant achevé son bréviaire, il demanda à ses compagnons de prier avec lui, et leur lut le chapitre du livre de l'*Imitation*, où il est parlé *du mépris des injures*.

Le jeudi 25 mai, au point du jour, on remarqua

dans le fort un mouvement extraordinaire; on enlevait et on enclouait les canons, les clairons sonnaient longuement le signal de l'assemblée. A un certain moment les prisonniers purent croire que tout le fort était évacué et qu'il leur suffisait, pour être sauvés, d'attendre patiemment l'arrivée des troupes de Versailles. Mais l'espérance ne fut pas de longue durée; une troupe armée se présenta tout émue à la porte de la casemate. Comme les clefs manquaient, on se fit jour à coups de crosse et l'on intima aux captifs l'ordre de partir immédiatement avec la colonne qui rentrait dans Paris : « Vous êtes libres, leur dit-on, seulement nous ne pouvons vous laisser entre les mains des Versaillais : il faut nous suivre à la mairie des Gobelins; ensuite vous irez dans Paris où bon vous semblera. »

Le trajet fut long et pénible, des menaces de mort étaient proférées à tout instant : les femmes surtout se montraient furieuses et avides de voir mourir ces hommes couverts d'un vêtement sacré. On descendit vers la porte d'Ivry; sur le chemin, quelques coups de fusil tirés de Bicêtre occasionnèrent un certain trouble, dont le P. Rousselin profita pour s'échapper et retourner à Arcueil. Les autres durent continuer leur route vers Paris. Arrivés à la mairie des Gobelins, au milieu des cris de mort de la foule affolée par le voisinage de l'armée régulière, ils parlent en vain de la liberté qu'on leur avait promise. « Les rues, dit-on, ne sont pas sûres; vous seriez massacrés par le peuple, restez ici. » On les introduit et on les fait asseoir à terre dans la cour de la mairie, où pleuvent les obus, et où les fédérés apportent les cadavres de leurs victimes, afin de montrer aux infortunés captifs de quelle manière la Commune traite ses ennemis. Au bout d'une demi-heure, un officier arrive et les mène à la prison disciplinaire

du neuvième secteur. En y entrant, ils reconnaissent le 101e bataillon et le citoyen Cerisier, c'est-à-dire les mêmes hommes qui avaient opéré leur arrestation. Il est alors dix heures du matin. Vers deux heures et demie, un homme en chemise rouge ouvre brusquement la porte de la salle. « Soutanes, dit-il, levez-vous, on va vous mener à la barricade. »

Les Pères sortent en effet avec M. l'abbé Grancolas et les autres, et sont conduits vers la barricade élevée devant la mairie des Gobelins. Là on offre aux religieux des fusils pour combattre. « Nous sommes prêtres, disent-ils, et de plus nous sommes neutralisés par notre qualité d'ambulanciers : nous ne prendrons pas les armes. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de soigner vos blessés et de relever vos morts. — Vous le promettez? demanda l'officier de la Commune. — Nous le promettons. » A cette parole, on reprend le chemin de la prison disciplinaire, avec une escorte de fédérés et de femmes armées de fusils.

Enfermés de nouveau et menacés de toutes parts, les prisonniers ne songent plus qu'à se préparer au passage suprême. Tous se mettent à genoux pour offrir une dernière fois le sacrifice de leur vie, tous se confessent et reçoivent l'absolution. Mais ils n'auront pas la dernière consolation du chrétien mourant, celle de recevoir le divin viatique.

A quatre heures et demie environ, nouvel ordre du citoyen Cerisier. Tous les prisonniers sortent et défilent dans l'impasse qui précède la prison, pendant que les fédérés du 101e bataillon chargent leurs armes avec un bruit trop significatif. Déjà tout le monde est à son poste : des pelotons sont placés à toutes les issues des rues voisines. Alors retentit le commandement : « Sortez un à un dans la rue! » Le P. Captier se retourne à

demi vers ses compagnons : « Allons, dit-il, mes amis, pour le bon Dieu ! »

Aussitôt le massacre commence. Le P. Cotrault sort le premier et tombe frappé mortellement. Le P. Captier est atteint d'une balle qui lui brise la jambe, et va tomber, transpercé d'une autre balle, à plus de cent mètres, vers le lieu où en 1848 les insurgés de Juin fusillèrent le général Bréa. Le P. Bourard aussi, après avoir été atteint, peut faire quelques pas dans la même direction, puis il s'affaisse sous une seconde décharge. Deux autres Pères sont bientôt foudroyés à leur tour. M. Voland et cinq domestiques, sortis de l'impasse à la suite des Pères, ont le temps de traverser l'avenue d'Italie, mais ils sont frappés à mort avant d'avoir trouvé un refuge. L'horrible massacre s'achève au milieu de cris frénétiques et de transports furibonds. Des flots d'injures, d'outrages et de blasphèmes succèdent aux flots de sang...



Tout est bien qui finit bien.[1]

VERS le haut du faubourg Saint-Antoine, au moment où les vieillards se couchaient et où les Petites-Sœurs allaient prendre leur collation, un coup de feu retentit à la porte de la maison. C'était le signal, on le sait, par lequel ces sortes d'expéditions s'annon-

(1) *Bourreaux et victimes*, par le P. Huguet.

çaient. Emoi de la petite communauté et terreur dans tout l'asile. On ouvre les portes; une troupe de près de cent hommes se précipite avec fracas dans la maison. Ils sont menaçants, l'officier surtout paraît échauffé et terrible : « Fermez les portes, s'écrie-t-il, placez des factionnaires, et si une seule de ces femmes essaie de sortir, fusillez-la. »

La supérieure de la maison, celle que dans l'usage de la petite famille on appelle la bonne mère, était présente. Le commandant, de ce ton dont il parlait à ses hommes et qui n'admettait pas de réplique, lui demande à visiter la caisse. La bonne mère le conduit tranquillement à son tiroir, l'ouvre, et expose à ses yeux les trésors de la communauté.

L'insignifiance de la somme étonna le capitaine : « Vous n'avez que cela? dit-il d'un air de défiance et d'interrogation. — Pas davantage, répondit la bonne mère, c'est tout ce que nous possédons : les Petites-Sœurs vivent au jour le jour, comme les oiseaux du ciel. Du reste, Monsieur, vous pouvez chercher partout. »

Il ne refuse pas; elle le conduit dans les appartements de la maison. On entre dans le dortoir; notre capitaine y entend un concert auquel il ne s'attendait pas. Les prières et les supplications partent de tous côtés et se mêlent aux injures et aux malédictions :

— Que voulez-vous faire à nos bonnes Petites-Sœurs? c'est indigne, c'est une honte, vous êtes des lâches! Que deviendrons-nous si vous nous les enlevez?

Les bonnes femmes étaient furieuses, quelques bons hommes pleuraient.

Le capitaine se sent troublé. Il tâche de rassurer tout ce pauvre monde :

— N'ayez pas peur, bonnes gens, nous ne ferons

aucun mal aux sœurs, leur dit-il. Il avance ainsi quelque temps; mais plus il avance, plus il doit multiplier ses promesses et plus il s'engage. Il s'arrête enfin :

— Ma sœur, dit-il, vous n'avez pas fermé votre tiroir.

— C'est vrai, Monsieur, répond la bonne mère, mais je n'en ai pas l'habitude. Chez nous, vous savez, c'est bien inutile.

— Du tout, du tout, reprend l'officier, il faut fermer; cela vaut mieux; je ne connais pas tous les gens qui sont là. Il rebrousse chemin vivement, ferme le tiroir sans toucher au contenu et remet la clef à la bonne mère. Il est ému et tout à fait radouci; il ne peut s'empêcher de dire :

— Je ne savais pas ce que c'était que les Petites-Sœurs; c'est bien beau ce que vous faites... se dévouer ainsi à tous ces pauvres vieux!

En le voyant si bienveillant, une petite Sœur des plus effrayées dans le principe, une sœur Simplicienne, comme il y en a dans toutes les communautés, se hasarde d'approcher et de dire : « Monsieur l'officier, nous avons grand'peur. On nous a dit que les rouges voulaient venir chez nous pour faire des perquisitions. Vous serez assez bon pour nous protéger! — Certainement, répond l'officier, je vous promets que si quelqu'un veut vous tourmenter, il aura affaire à moi. »

Cependant, la supérieure offrait à boire à la compagnie. Quelques gardes seulement acceptèrent. Le plus grand nombre refusa, et toute la troupe prit congé d'un tout autre air qu'elle n'était entrée.

« Je ne savais pas ce que c'était que les Petites-Sœurs!... » Combien d'autres de ces malheureux égarés l'ignorent aussi!





L'église de la Madeleine sous la Commune; incidents multiples; invasion et fermeture de l'église.[1]

QUAND on a suivi avec une attention sérieuse les diverses révolutions de la Commune, on est frappé de la différence qui existe entre ses débuts et sa fin. Ses débuts étaient plus grotesques qu'effrayants : les hommes politiques les plus préoccupés des écueils où elle menaçait de précipiter la France et la société, ne prévoyaient pas d'abord les méfaits sans nom qui ont fait de sa fin une des plus horribles pages de l'histoire humaine.

Il est facile d'en comprendre la raison. Une fois maîtres de Paris, les charlatans et les coquins qui faisaient partie de la Commune espéraient devenir les maîtres de la France. Ils se voyaient déjà à la tête d'une révolution sociale à exploiter, et, grâce aux succès inattendus qui leur assuraient le rôle séduisant de rénovateurs, ils se prirent vite au sérieux. De là cette avalanche de décrets bizarres, fantastiques, incohérents, qui restaient à l'état de lettre morte et n'avaient d'autre résultat que d'amuser le Parisien insouciant et frivole.

(1) Récit de l'abbé Lamazou. (*La place Vendôme et la Roquette*, Bruxelles, Goemaere, éditeur, 1871.)





Il tomba sous les balles des fédérés en compagnie de Mgr Darboy et du P. Ducoudray. (P. 150.)

Mais le jour où les généraux de la Commune, décidés à tenter un audacieux effort pour s'emparer de Versailles et donner la main à leurs nombreux agents des centres populeux de la province, furent foudroyés par l'armée qu'ils croyaient désorganisée ou gagnée à leur cause, tous leurs plans étaient bouleversées. Les tentatives d'insurrection échouaient dans les grandes villes. La Commune n'avait plus rien à attendre de l'intervention des départements ; sa domination se trouvait restreinte à Paris ; les jours de cette domination étaient comptés.

Alors aux projets de rénovation sociale succédèrent les projets de haine et de vengeance. Les prophètes et les apôtres de la Commune perdirent leur sang-froid. Le misérable Félix Pyat s'épuisa en atroces invectives, et son digne collègue Delescluze laissa pressentir qu'il ferait plutôt sauter Paris que l'abandonner à la France.

Pendant que les émissaires de la république radicale trompaient sciemment la France et l'Europe sur l'état de Paris, pendant qu'ils colportaient les impertinents sophismes que leur dictaient leur admiration pour la Commune et leur haine pour l'Assemblée nationale, quel langage tenaient les correspondants des journaux étrangers, qui n'avaient dans ces luttes intestines d'autre souci que l'exactitude et l'impartialité ?

Celui du *Times* ne se contentait pas de comparer Paris à une chaudière infernale où bouillonnaient toutes les passions ; il dépeignait ainsi les forces armées de la Commune : « A côté de vieillards et de jeunes gens nourris de phraséologie, tous les chenapans de Paris sont sous les armes. Jamais je n'ai vu, même à Londres, une collection de figures aussi sinistres. Ces hommes semblent toujours plus ou moins ivres. Ils n'ont peut-être pas cessé de l'être depuis le 18 mars. »

Voilà le spectacle des rues et des places publiques; celui des forts et des remparts avait un caractère plus expressif encore : « L'homme n'y est plus qu'un animal féroce, flairant partout le sang. On ne s'y reconnaît plus et l'on ne connaît plus rien. »

Le service paroissial que je dirigeais à la Madeleine, après l'arrestation de M. Deguerry, avait d'abord présenté peu de difficultés. La Commune s'était bornée à me faire, en termes décents, quelques réquisitions insignifiantes; la qualification de « citoyen directeur de l'église de la Madeleine » qu'elle me décernait avec le plus grand sérieux, m'égayait un moment au milieu de mes soucis et de mes douleurs.

C'est avec le citoyen Allix, une des physionomies les plus bizarres de la Commune, que j'entretenais une correspondance officielle. Depuis qu'il avait été investi de la direction du VIIIe arrondissement, il avait singulièrement baissé son diapason révolutionnaire. Il avait suffi à ce démagogue intempérant de passer du quartier général de la Commune dans un arrondissement conservateur pour subir l'influence politique et morale de ses administrés. Il y avait dans cette individualité pittoresque et mobile un tel mélange de légèreté et de bonté, que trois semaines de plus passées à la mairie du VIIIe arrondissement en auraient fait le citoyen le plus bienveillant et le plus réactionnaire du faubourg Saint-Honoré. Chargé de remplacer l'enseignement des congrégations religieuses par l'enseignement laïque, il était devenu le plus zélé protecteur des écoles des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Me trouvant un jour à l'école de la rue de la Ville-l'Evêque, je demandais à la sœur directrice des classes quel était cet inspecteur d'ancien régime qui venait de visiter la maison avec son air si obligeant et si paternel. « C'est M. Allix,

notre nouveau maire, » répondit-elle avec un sourire de satisfaction. Chargé de surveiller et de persécuter le clergé de son arrondissement, il lui témoignait une sympathie qui se montrait de jour en jour plus attentive et plus dévouée.

Je savais qu'en lui tenant un langage énergique on le faisait immédiatement changer d'avis. Aussi, lorsque l'ordre fut donné aux églises du VIII[e] arrondissement d'arborer le drapeau rouge, je lui écrivis une lettre dont je cite le passage le plus saillant, pour montrer qu'en effet le meilleur moyen de réussir avec ce membre de la Commune, c'était l'énergie et la hardiesse :

« Aucun gouvernement, pas même celui de 1848, n'a fait placer le drapeau sur les églises. Aucun emblème politique n'est à la hauteur du Dieu qu'on y prie et n'ajoute rien aux grâces qu'on y reçoit. Je ne connais et n'admets d'ailleurs d'autre drapeau que celui de la France.

» Si la Commune, sans m'en prévenir, avait arboré le drapeau rouge sur le fronton de la Madeleine, je n'aurais pu songer à opposer la force à la force ; je me serais borné à protester contre un empiètement aussi puéril qu'odieux.

» Mais en me prescrivant de me procurer le drapeau et de le faire placer sur notre église, elle m'ordonne une chose impossible, et aucune puissance au monde ne me fera commettre un acte qui me semblerait peu digne de moi et du ministère que j'exerce.

» J'espère que ma manière d'agir vous paraîtra conforme à tous les principes de liberté religieuse, et qu'au besoin vous prendrez des mesures pour que cette liberté soit plus respectée dans le VIII[e] arrondissement qu'elle ne l'est en ce moment dans la plupart des quartiers de Paris. »

Ma lettre resta sans réponse, mais le drapeau rouge ne flotta point sur l'église de la Madeleine.

Lorsque j'appris l'arrestation du citoyen Allix, accusé par ses collègues de la Commune tantôt de folie, tantôt d'infidélité à sa mission, j'en éprouvai les plus vifs regrets, car elle me plaçait dans une situation des plus critiques. Plus j'avais été laissé libre par le citoyen Allix, plus j'allais me trouver compromis aux yeux de ses farouches successeurs.

Je suivis une voie moins officielle pour préserver la Madeleine des clubs qui envahissaient les églises. Rien de plus hideux, de plus intolérable que ces réunions tumultueuses où l'on semblait profiter du voisinage des autels pour proférer d'ignominieux blasphèmes. J'ai plus d'une fois constaté que les motions les plus immorales et antisociales étaient généralement faites par les « citoyennes. » Fort de l'avis de Mgr Buquet, mon supérieur hiérarchique, et de mon zélé confrère M. l'abbé de Bretagne, qui approuvaient et appuyaient ma résistance au drapeau rouge et aux clubs, secondé par des employés de la Madeleine qui montraient une fermeté et une intelligence au-dessus de leur condition, je demandais invariablement aux patriotes qui voulaient transformer notre église en club :

« Etes-vous un des citoyens du VIIIe arrondissement ? »

Lorsqu'ils me répondaient négativement — et c'était le cas général, car ce quartier était le plus opposé aux hommes et aux idées de la Commune, — j'engageais ces éloquents patriotes à s'adresser à leurs mairies.

Une fois seulement ils me donnèrent une réponse affirmative. Mais sur mon observation que si le club ne réunissait pas plus d'un millier de citoyens, ces assemblées paraîtraient mesquines et même ridicules dans

un local aussi vaste que la Madeleine, ils se retirèrent, très touchés de mon obligeant intérêt.

Décidé à protester publiquement contre le drapeau rouge et les clubs, dans le cas qu'on persistât à les imposer à la Madeleine, je me rendis le 10 mai aux bureaux de l'*Univers* pour demander s'il consentirait à publier ma protestation. L'*Univers* était alors le seul journal religieux qui parût à Paris ; il attaquait chaque jour la Commune avec une énergie et une verve qui faisaient du bien aux honnêtes gens. L'employé qui me reçut promit d'insérer, quels qu'en fussent les termes, cette protestation dont il encouragea l'idée au nom de la rédaction du journal présente à Paris. Malheureusement on lisait, deux jours après, dans le journal officiel de la Commune :

« Le membre de la Commune délégué à la sûreté générale arrête :

» Le *Moniteur universel*, l'*Observateur*, l'*Univers*, le *Spectateur*, l'*Etoile* et l'*Anonyme* sont supprimés. — F. Cournet. »

Je mentionne un autre de mes démêlés avec les agents de la Commune, parce qu'il se rattache à un intérêt religieux dont la connaissance n'est pas dépourvue d'intérêt.

La plupart des insurgés blessés ou tués étaient accueillis dans la grande ambulance du palais de l'Industrie, située sur la paroisse de la Madeleine. La Commune l'avait enlevée à la Société internationale des secours aux blessés, moins pour donner elle-même des soins que pour s'emparer de l'argent de l'ambulance. La Commune était très opposée aux enterrements religieux; mais comme il était resté dans la société quelques agents subalternes qui ne partageaient point ses idées anticatholiques, et que plu-

sieurs des familles des insurgés morts en se battant ne renonçaient point facilement au bienfait des prières de l'Eglise, les nouveaux chefs de l'ambulance étaient obligés de venir demander ces prières. Ils réclamaient des convois solennels, ajoutant le plus sérieusement du monde : « La Commune payera. » Je faisais faire des convois très convenables; quant à l'exécution des engagements de la Commune, tout le monde comprend que je n'y comptais pas du tout. Je savais pertinemment qu'elle prenait toujours sans jamais donner.

Dans les commencements, les gardes-nationaux qui accompagnaient les convois avaient une tenue très peu respectueuse. Ils parlaient et riaient dans le lieu saint avec la plus grande facilité. Je me plaignis vivement au délégué de la Commune chargé de l'ambulance du palais de l'Industrie. « Je me fais un devoir, lui écrivis-je, d'accueillir à la Madeleine tous les convois funèbres et d'appeler sur les morts la miséricorde et la bénédiction de Dieu; mais je demande que les gardes-nationaux conservent une tenue tout à fait militaire et donnent aux familles l'exemple du respect que l'on doit à la maison de Dieu et aux morts eux-mêmes. S'ils ne se conformaient point à cette suprême convenance, il vaudrait mieux ne plus porter les corps à l'église. » Le délégué de la Commune comprit la légitimité de ma plainte, et à partir de ce moment les gardes-nationaux montrèrent une attitude décente. Quelquefois les mères, les femmes et les enfants des morts exprimaient leur douleur d'une manière déchirante; ils me priaient en gémissant de bénir les fleurs, les croix et les chapelets qu'ils déposaient sur la tombe de celui qui était leur unique soutien.

Ces cruelles scènes me navraient le cœur et m'arrachaient des larmes de tristesse. Jamais je n'avais vu

d'aussi près tout ce qu'il y a d'effroyable dans les insurrections et les guerres civiles.

Les succès de l'armée de Versailles, tout en réjouissant le cœur des honnêtes gens restés à Paris, devenaient pour eux une source de dangers et de menaces. La Commune concentrait ou plutôt abdiquait ses pouvoirs civils et militaires dans les mains du comité de salut public et du comité central.

Le jeudi 11 mai, un des prêtres auxiliaires de la Madeleine, M. l'abbé Vautier, s'arrêtait à la rue de la Paix, en face d'un groupe d'amis de l'ordre qui déploraient l'intolérable situation faite par l'émeute à Paris et les préparatifs de renversement de la colonne Vendôme. M. Vautier eut le tort de ne pas trouver admirable la conception du citoyen Courbet. Il fut brutalement empoigné, conduit à la préfecture de police et ensuite renfermé à Mazas, où il put méditer, jusqu'à l'arrivée des troupes de Versailles, sur l'inconvénient de médire de la Commune en général et du démolisseur de la colonne Vendôme en particulier.

Le samedi 13 mai, appelé à donner les derniers secours de la religion à la fille d'un concierge de la rue de la Victoire, je trouvais le IXe arrondissement cerné par les insurgés qui opéraient de nombreuses arrestations. Je dus à un des journaux les plus avancés de la Commune, que je faisais semblant de lire très attentivement, de traverser sans encombre leurs rangs inquisiteurs.

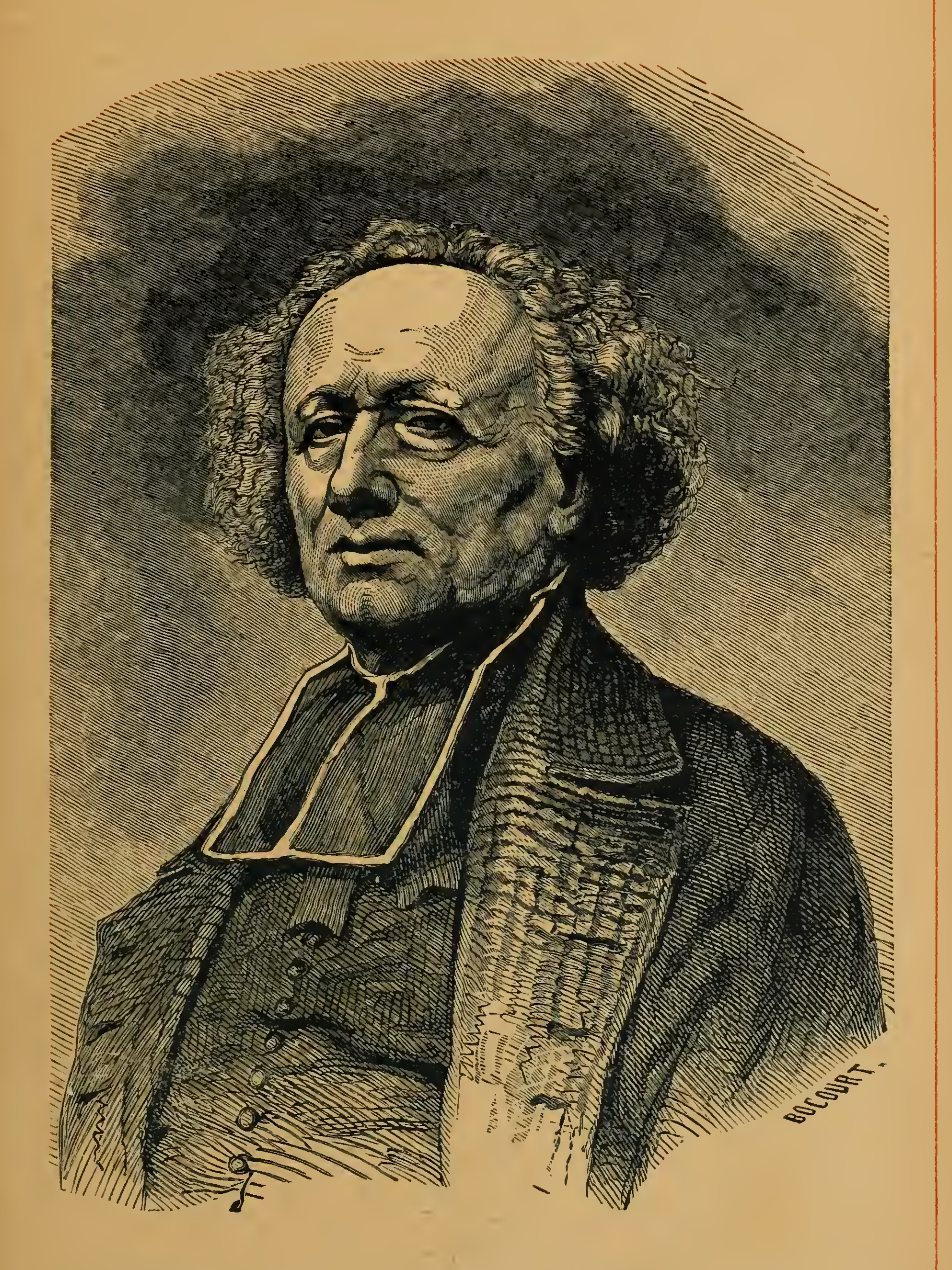
Le 18, jour de l'Ascension, on fermait l'église Saint-Augustin et l'on incarcérait un des vicaires et l'organiste. Pendant la journée, tous les offices étaient célébrés à la Madeleine, devant une assistance très compacte et très recueillie ; mais je conservais alors si peu d'illusion sur le sort qui m'attendait, que je priai

un excellent paroissien, M. Bois de Loury, de me mettre en rapport, après l'office des vêpres, avec M. Jacquemin, un des médecins de la prison de Mazas. Tout me disait que j'allais avoir besoin de ses bons services.

Je connaissais déjà M. de Beauvais, le second médecin de Mazas, dont je devais apprécier plus tard le courageux dévouement; il avait eu la délicate pensée de me donner des nouvelles de M. le curé de la Madeleine et de Mgr l'archevêque de Paris. Après mon entrevue avec le docteur Jacquemin, j'éprouvai les plus grands embarras pour rentrer dans mon domicile; la rue de la Ville-l'Evêque était envahie par une bande armée de gardes-nationaux; la maison des Sœurs de Charité, située en face du presbytère, était gardée par deux sentinelles. Les Sœurs en avaient été expulsées.

J'achetai, comme la veille, un des journaux les plus avancés de la Commune, et, armé de ce sauf-conduit d'une espèce nouvelle, je fis plusieurs détours pour pénétrer dans la rue de la Ville-l'Evêque par le côté le moins encombré de gardes-nationaux. Autrefois, en présence d'un voleur et d'un assassin, on aurait invoqué la protection d'un garde national; depuis le règne de la Commune, les gens honnêtes redoutaient ou fuyaient comme les pires des malfaiteurs ceux qu'ils rencontraient sur leur passage.

Quelques instants après, un prêtre polonais, qui se dévouait au service des ambulances avec un zèle infatigable, me prévenait que l'ordre était signé de fermer les églises et d'arrêter les prêtres encore présents à Paris. La part considérable qui avait été faite à la Pologne dans l'état-major des armées de la Commune me portait à croire que ce charitable avis ne manquait pas de fondement. J'allai trouver M. de Bretagne, dont



M. Deguerry est un des hommes les plus connus à Paris
et les plus faciles à reconnaître. (P. 142.)



le dévouement était à la hauteur de toutes les difficultés, et pris avec lui les dispositions nécessaires pour préserver la sainte Eucharistie d'une profanation.

Bien qu'on eût, depuis l'arrestation de M. Deguerry, mis en lieu sûr une partie des objets précieux de l'église, j'employai les premières heures de la journée du vendredi 19 à confier ceux qui restaient à quelques ouvrières d'un dévouement éprouvé. Je ne laissai à l'église que les objets de peu de valeur et plusieurs centaines de francs ; les agents de la Commune tenaient, en effet, singulièrement à l'argent ; dans les expéditions qui ne leur rapportaient point quelques billets de banque ou quelques rouleaux de pièces d'or, les lieux envahis et les personnes arrêtées avaient tout à souffrir de ce mécompte financier. Mais lorsqu'ils emportaient de leurs expéditions des sommes considérables, ils laissaient éclater leur satisfaction et traitaient les personnes spoliées avec tous les égards qu'on prodigue aux amis de cœur ou aux hommes haut placés.

Vers le milieu d'avril, j'avais vu le commissaire de police du quartier de la Madeleine, naguère un des mauvais sujets du faubourg Saint-Honoré, se présenter avec deux agents à la maison des sœurs de Charité de la rue de la Ville-l'Evêque. Il réclame tout l'argent qui se trouve dans cet établissement de bienfaisance. On a beau lui objecter que cet argent appartient aux pauvres, qu'il a été donné par les paroissiens de la Madeleine pour l'orphelinat établi dans la maison, pour les malheureux du quartier, pour l'ambulance du presbytère où il reste encore plusieurs blessés et malades. Le commissaire répond avec des paroles menaçantes : « La république a besoin de cet argent ; la Commune l'exige sans délai ! » Non content d'emporter onze mille francs, il s'approprie encore quelques titres au

porteur qu'une personne charitable avait donnés à une petite orpheline. Emerveillé d'une si riche moisson, il se confond en excuses et en politesses, il recommande surtout de ne rien dire aux journaux de cette opération financière, propre aux hommes de la Commune, et lorsqu'une des sœurs lui demande comment on va nourrir les blessés de l'ambulance, il tire majestueusement de sa poche la somme de soixante-quinze centimes et les remet en disant : « Vous pouvez compter sur la Commune, elle pourvoira à tout. »

Avertis de cette aventure, les administrateurs de la mairie du VIIIe arrondissement, qui faisaient cependant partie de la Commune, s'imaginèrent que des voleurs déguisés en personnages officiels avaient pu seuls faire un pareil coup. Ils ordonnèrent une enquête qui établit que ce vol fait aux pauvres du quartier et aux soldats blessés en défendant la patrie, avait été ordonné et accompli par la préfecture de police. Les assassinats et les incendies de la Commune ne doivent point nous faire oublier ses exploits financiers.

A trois heures et demie, la porte de la sacristie s'ouvrait avec fracas : un jeune homme d'une taille élevée, vêtu à la Robespierre, enveloppé d'une écharpe rouge qui lui couvrait la moitié du corps, s'avançait à la tête d'un peloton de fédérés armés de revolvers, et s'écriait d'une voix tonnante : « Par arrêté du Comité de salut public, l'église de la Madeleine est fermée. » Le comité de salut public, institué, en souvenir des plus mauvais jours de la Terreur, pour prendre les mesures extrêmes et dictatoriales, avait été organisé par un décret de la Commune en date du 1er mai. Il se composait des citoyens Arnaud, Meillet, Ranvier, Félix Pyat, Charles Gérardin.

Le citoyen que la Commune avait député pour

satisfaire ses haines brutales contre l'église et le clergé de la Madeleine était, avec le célèbre citoyen Le Moussu, le chargé des délégations judiciaires de la préfecture de police. Je n'avais point oublié que le 10 avril, après avoir arrêté le clergé de Montmartre et fermé l'église, l'agent de la Commune avait apposé sur la porte l'affiche suivante :

« Attendu que les prêtres sont des bandits, et que les églises sont des repaires où ils ont assassiné moralement les masses en courbant la France sous la griffe des infâmes Bonaparte, Favre et Trochu, le délégué civil des Carrières près l'ex-préfecture de police ordonne que l'église Saint-Pierre de Montmartre soit fermée, et décrète l'arrestation des prêtres et ignorantins. — Le Moussu. »

Depuis le mois d'avril, les haines contre le clergé avaient pris de terribles développements. Je m'attendais donc à voir le disciple et confrère du citoyen Le Moussu égaler, sinon surpasser, le maître en impudence et en férocité.

Je distribuais, en ce moment, des secours aux malheureux que le régime de la Commune avait privés de travail et de pain ; je portais mon costume ecclésiastique et mon habit de chœur. L'émoi fut grand dans la sacristie; quelques-unes des personnes qui m'attendaient pour se confesser prirent la fuite ; une seule, la femme d'un ancien préfet de l'empire, resta bravement pour se rendre compte de ce bizarre spectacle.

Je m'approche du délégué judiciaire et lui demande communication de l'arrêté officiel pour en constater la régularité. Pendant que je le lisais, je voyais dans ses mains deux autres arrêtés du Comité de salut public prescrivant l'un mon arrestation, l'autre la suppression de quelques feuilles qui n'avaient pas encore fait leur

complète soumission à la Commune. Je crus reconnaître au bas de ces trois mandats la signature de Ranvier, maire de Belleville, un des membres les plus influents et les plus détestables de la Commune et du Comité de salut public. Ancien commerçant de vins, en faillite, frappé de plusieurs condamnations judiciaires, il avait, comme tous les déclassés, juré une haine implacable à la société. Il s'était acquis une grande popularité en prêchant dans les clubs, après le 4 septembre, la guerre sociale, comme il y avait prêché, dans les derniers mois de l'empire, la revendication de la liberté absolue. C'est en vertu de cette liberté absolue qu'il venait de signer trois mandats qui portaient une brutale atteinte, le premier à la liberté religieuse, le second à la liberté civile, le troisième à la liberté politique.

« Etes-vous le citoyen directeur de l'église de la Madeleine? » ajoute le délégué assez aigri de l'inspection de son mandat, qui lui semblait légèrement impertinente.

Je lui aurais volontiers répondu comme Sganarelle : « Oui et non, selon ce que vous lui voulez. » Malheureusement nous ne vivions plus dans le Paris de Molière, mais dans celui de la bêtise et du crime.

« Vous savez bien que M. le curé de la Madeleine a été arrêté il y a six semaines; c'est moi qui le remplace en ce moment. »

Je n'avais pas achevé ces paroles, qu'il prenait son second mandat et s'écriait d'une voix plus tonnante encore : « Par arrêté du Comité de salut public, le citoyen directeur de l'église de la Madeleine est arrêté. »

Les sicaires qui l'escortaient et qui appartenaient au bataillon des vengeurs de Flourens se précipitèrent sur moi, tenant leurs revolvers tantôt sous ma gorge,

tantôt contre ma poitrine, et me jetant à la face une série de qualifications, dont les plus décentes étaient celles de bandit et d'assassin. L'un d'eux, dont l'ivresse seule peut expliquer la stupide férocité, criait, en essayant de bien ajuster son arme : « C'est toi qui fais assassiner par les chouans de Versailles les patriotes de Paris; les prêtres sont les bourreaux du peuple, il faut tous les fusiller! »

J'avais d'abord accueilli ces misérables avec un sentiment de résignation et de politesse. Leurs lâches invectives me firent monter la rougeur au front et me déterminèrent à leur tenir tête.

« Je ne suis pas habitué à entendre un pareil langage, dis-je à leur chef; si on continue à me traiter de la sorte, je m'assieds sans plus mot dire, et la force seule m'arrachera de ce sanctuaire. »

Il fit signe à ses séides de modérer leur indignation civique, mais sans rien obtenir. Mon projet était de les conduire sur le terrain de la discussion, de chercher à les calmer et à préserver l'église d'une dévastation imminente en les réduisant à l'impuissance de justifier leurs actes et leurs outrages.

Pendant deux heures — deux heures plus longues que deux siècles — il me fallut, au prix des plus graves périls, défendre ma dignité d'homme et de prêtre contre ces émissaires aussi ridicules qu'odieux.

Le délégué était visiblement déconcerté par l'énergie de mes plaintes contre les procédés de la Commune, et par la protection que je venais de lui promettre pour calmer sa frayeur, il était devenu affable et même respectueux. L'œuvre néfaste dont il était chargé n'en fut pas moins accomplie.

A six heures un quart, j'arrivai à la Préfecture de police, accompagné par un capitaine d'état-major de la

Commune. J'étais encore un peu préoccupé de mon sort, mais lorsqu'on m'annonça que j'allais immédiatement comparaître devant le Préfet de police, le citoyen Ferré, qui m'avait été signalé par les hommes les plus clairvoyants comme le Robespierre de la situation, je compris que mon cas était des plus graves, et qu'ayant peu de chose à espérer des hommes, il fallait me mettre sans délai sous la garde de Dieu...



Investissement et incendie de la maison du Bon-Pasteur.



LA Commune, qui n'avait respecté ni l'Archevêque de Paris, ni ses prêtres, ni ses religieux, ne devait pas épargner les religieuses : il faudrait tout un livre pour redire ses actes de lâcheté, de méchanceté, de barbarie envers elles. Nous nous proposons de rappeler ici les incidents dramatiques et terribles qui ont accompagné l'incendie de la maison du Bon-Pasteur, dirigée par les religieuses hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

Déjà, depuis quelques jours, de tristes pressentiments faisaient supposer que l'établissement du Bon-Pasteur était sérieusement menacé. Toutefois, plusieurs visites domiciliaires demeurées infructueuses laissaient espérer qu'on pouvait encore se rassurer.

Une première visite avait eu lieu de la part de la

prétendue autorité administrative du XIVe arrondissement, et les visiteurs s'étaient retirés édifiés de l'ordre admirable et de l'exquise propreté qui régnaient dans l'établissement.

Il y en eut une seconde le samedi 20 mai; ce fut ici le commissaire de police, suivi de deux assesseurs, qui se présenta en disant que des plaintes s'étaient élevées dans le quartier : on disait entendre des cris pendant la nuit, ce devait être les gémissements de jeunes filles cruellement maltraitées. Ces agents descendirent dans les caves, parcoururent la maison, interrogèrent les jeunes filles, leur demandèrent si elles avaient à se plaindre des religieuses, les sommèrent de déclarer si elles avaient contre elles quelques griefs? Toutes répondirent qu'elles n'avaient qu'à se louer des soins qui leur étaient prodigués avec une véritable tendresse par les religieuses, qui leur servaient de mères.

Le commissaire de police se retira en laissant par écrit une attestation des plus honorables en faveur des religieuses qui dirigent cet établissement.

Cependant on était loin d'être tranquille dans la maison; plusieurs communautés religieuses du voisinage avaient été nuitamment envahies; on s'attendait d'un moment à l'autre à subir le même sort. Depuis plusieurs nuits on ne dormait plus, et on se tenait tout habillé pour pouvoir fuir à la première alerte.

Les craintes n'étaient que trop fondées; l'événement redouté dépassa toutes les appréhensions et trompa toutes les prévisions, comme on va le voir.

Ce fut le lundi 22 mai, à midi, que les gardes nationaux de la Commune envahirent l'établissement du Bon-Pasteur, situé rue d'Enfer.

Ils entrèrent se disant de fort honnêtes gens, et affirmant qu'ils n'avaient d'autre but que de garder les

personnes de la maison, et de se sauvegarder eux-mêmes, en se ménageant par les jardins une retraite en cas de revers.

On reconnut bientôt ce qu'il fallait croire d'une telle assertion ; à peine étaient-ils entrés qu'ils se montrèrent d'une exigence des plus exorbitantes, et que, pleinement saturés déjà, ils se jetèrent sur quelques poules que l'on avait conservées et les dévorèrent.

Les religieuses et leurs chères filles ne trouvèrent bientôt plus d'asile nulle part : le combat s'engageait avec violence ; les projectiles pleuvaient abondamment ; impossible pour elles de s'évader par les jardins, les envahisseurs devenaient de plus en plus furieux, et elles étaient tout à fait à leur merci ; ils les poussèrent de tous côtés et cherchèrent un refuge pour eux-mêmes dans la cave.

Mais l'armée libératrice avançait toujours ; bientôt il n'y eut plus d'espoir pour ces hommes de la Commune, ils se voient vaincus ; ce fut le moment de leur plus atroce fureur. Avant de fuir, ils voulurent laisser des traces sinistres de leur passage ; ils mettent le feu partout ; le pétrole leur vient en aide, un affreux incendie se déclare.

Les religieuses et leurs filles sont encore dans la cave. « Elles brûleront avec nous, » dit avec rage le chef de la bande.

Le lieutenant, plus humain, s'y oppose ; une lutte s'engage, le commandant lève son sabre avec fureur, le lieutenant lui résiste : il a juré de sauver ces malheureuses filles, elles ne seront donc pas brûlées vives ; mais seulement cinq minutes leur sont laissées pour fuir.

Elles sortent donc, religieuses et jeunes filles, par une brèche pratiquée dans le mur, car il était impos-

sible de sortir par les portes; les insurgés veulent aussi s'échapper par cette brèche; les vainqueurs, de toutes parts, les environnent, leur cause est désespérée; ils n'en sont que plus furieux et plus acharnés contre leurs victimes; mais le lieutenant vient au secours de celles-ci; il les accompagnera et ne les délaissera pas qu'elles ne soient en sûreté.

Voilà donc cent quarante filles et leurs mères spirituelles qui, frappées d'épouvante, s'en vont, à onze heures du soir, par l'avenue de l'Observatoire. Le canon retentit de tous côtés, l'incendie seul les éclaire; souvent elles se heurtent contre les cadavres dont est jonché le chemin qu'elles parcourent, et, ce qui augmente leur effroi, c'est qu'on leur dit que le quartier Saint-Jacques doit sauter, ainsi que le faubourg Saint-Germain, et que tous les couvents doivent être brûlés.

Où les conduit-on? elles ne le savent point, elles ne peuvent le savoir! plusieurs d'entre elles étaient malades, les plus robustes de leurs compagnes les avaient arrachées de leur lit et les emportaient dans leurs bras. L'une de ces malades avait été administrée la semaine précédente. On les prit en pitié, ces pauvres malades; elles furent recueillies dans une maison de la rue d'Enfer, les autres poursuivaient leur marche à travers les barricades et au milieu des périls de cette lutte acharnée entre les combattants de la Commune et les soldats de l'armée libératrice.

Elles arrivent ainsi jusqu'à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas; il fut question de les y enfermer; on renonça à ce projet. Elles marchent donc encore, entendant les accents de compassion et d'indignation des uns et ne pouvant se soustraire aux paroles injurieuses des autres; on passe devant le Collège de France, on est bientôt au boulevard Saint-Michel.

Sur la place Saint-André-des-Arts, de tout jeunes gens, qu'on pourrait appeler des gamins, travaillent avec la plus vive ardeur à construire des barricades. Voyant venir nos pauvres déshéritées, ils s'écrient : « Voilà des citoyennes qui vont bien nous aider. » En face de la fontaine Saint-Michel, elles sont cernées et on les met en joue ; mais le lieutenant, qui s'est constitué leur gardien et leur protecteur, se hâte d'accourir ; il entre en pourparlers avec les officiers chargés de tenir cette formidable position ; il se concerte avec eux, et l'on décide qu'elles seront conduites à la sûreté générale ou à l'Hôtel de ville.

A la sûreté générale ou préfecture de police, la vénérable mère supérieure se présente dans les bureaux. On lui répond en disant : « Qu'est-ce que c'est que ça ? Que veulent ces femmes ? Que signifie cet habit ? Sommes-nous en carnaval ? Elles disent que leur maison brûle ; eh bien ! si elle brûle, qu'elles y retournent ; elles iront plus vite au ciel. Elles ne savent où aller, disent d'autres. Qu'elles aillent dans les bâtiments neufs ; elles y trouveront, comme nous ici, des obus et un cercueil. »

En attendant, ces pauvres filles, plus mortes que vives, étaient dans la rue de Jérusalem ; les gardes les entouraient et leur prodiguaient des témoignages de sympathie ou de colère, selon le caractère et les habitudes de chacun.

Leur protecteur ne les abandonnait pas. « Courage ! leur disait-il ; suivez-moi, ne craignez rien. » Il les ramène sur la place Saint-Michel ; là on dit qu'il faut les envoyer à la caserne qui est en face : elle avait été évacuée le matin ; mais il n'était question de rien moins que de la faire sauter le lendemain. Par bonheur, quelqu'un, on ne sait qui, met en avant l'Hôtel-Dieu.

Ce fut là le salut, ce fut là la délivrance. Le directeur, quoique appartenant à la Commune, consent à les recevoir, les accueille avec humanité, leur parle avec bonté. Les voilà donc enfin en présence d'âmes charitables et dévouées qui comprennent leur douloureuse position et qui y apporteront les soulagements nécessaires.

On assure que le généreux lieutenant, revenu près des siens, fut fusillé par eux, parce qu'il s'était formellement opposé à ce que l'on incendiât l'hospice des Enfants-Trouvés, situé en face du *Bon-Pasteur*.



Deux prêtres modèles.

LES gens de bien de tous les partis, après les massacres de la Commune, se sont accordés à déplorer la mort de l'abbé Deguerry et à rendre hommage à ses vertus. Le digne curé de la Madeleine était un prêtre distingué, en même temps qu'un apôtre plein de zèle, un pasteur d'une générosité incomparable. Ses plus grands méfaits aux yeux de la Commune étaient d'avoir rempli autrefois les fonctions d'aumônier militaire et préparé le prince impérial au grand acte de la première communion.

Les insurgés qu'on envoya pour s'assurer de sa personne, saccagèrent le presbytère comme de véritables vandales et se montrèrent d'une brutalité révoltante à l'égard des personnes qui s'y trouvaient.

Nous laissons la parole à l'abbé Lamazou, vicaire

de la paroisse. « A six heures et demie, un certain nombre d'habitants de la rue Saint-Honoré, témoins de ces odieux attentats, ne peuvent contenir un cri de douleur. Quatre insurgés ramènent au presbytère M. Deguerry. « Quel malheur! s'écrient les uns; — Vive la Commune! » s'écrient les autres!

» A l'instigation de ses concierges et devant les effroyables menaces qu'il entendait proférer contre lui, M. Deguerry s'était résigné au seul parti dicté par la sagesse. Il avait pris un costume laïque, était sorti par une des portes latérales du presbytère, avait franchi le mur d'un petit jardin qui sépare l'église de l'Assomption des Archives du ministère des finances et, pour ne déranger personne, s'était tenu pendant la nuit au bout d'un escalier des Archives. Il y est retrouvé le matin par un garçon de bureau qui lui témoigne un respectueux dévouement, lui donne d'autres habits pour mieux le déguiser et sort avec lui.

» Malheureusement tous les abords du presbytère et les rues voisines sont occupés par des sentinelles armées, et M. Deguerry est un des hommes les plus connus à Paris et les plus faciles à reconnaître. Un des insurgés s'approche du garçon de bureau : « Voilà bien le curé de la Madeleine! » Celui-ci ne veut point le trahir; mais le farouche communard s'approche alors de M. Deguerry et lui mettant la main sur l'épaule : « C'est bien vous le curé de la Madeleine?

— Oui, c'est moi, répondit M. Deguerry.

— Au nom de la loi, je vous arrête, » ajoute l'insurgé. Il est aussitôt ramené au presbytère.

A sa vue, le délégué et le capitaine de la Commune poussent un cri de joie : « Au nom de la loi nous arrêtons le citoyen Deguerry. — Quel mal ai-je fait, leur répond avec douceur M. le curé? Vous pouviez

tous les jours me trouver à la Madeleine et m'arrêter. Pourquoi venir au milieu de la nuit avec des menaces qui devaient me faire croire que j'avais affaire à des malfaiteurs! — Vous êtes un lâche, » réplique brutalement un des insurgés! Cet outrage cause à M. Deguerry une vive émotion. « En 1814, dit-il, je n'avais que dix-sept ans et je cherchai à m'échapper du collège pour aller me battre contre les Autrichiens; ce n'est point là l'attitude d'un lâche. » Mais parler avec de pareils bandits le langage de la convenance et de la raison était peine stérile.

» M. Deguerry demande au délégué la permission de reprendre son costume ecclésiastique et monte dans ses appartements. A la vue des meubles brisés et renversés, des papiers, du linge, des objets d'art et de l'argent des pauvres pillés, il ne peut se défendre d'un sentiment d'amère tristesse. En prenant une paire de chaussures, il dit à la fille de la concierge qui s'était levée et le suivait malgré les blasphèmes des soldats de la Commune : « Ils ont pris jusqu'aux boucles de mes souliers! » Comme il n'a pas d'argent sur lui, on lui permet avec peine d'emporter en prison la somme de quinze francs. Il est calme, résigné à tous les sacrifices et sa noble attitude réduit peu à peu au silence les misérables qui l'ont si cruellement outragé.

» En descendant, il rencontre la femme du concierge que l'on vient de remettre en liberté. Elle ne peut plus marcher seule, tant elle est accablée par la souffrance et les mauvais traitements. M. le curé la soutient de son bras et l'aide à rentrer dans sa chambre. Il lui exprime en termes touchants le regret de lui avoir causé à elle et à sa famille de si pénibles désagréments. Il s'oublie lui-même pour fortifier et consoler ses fidèles serviteurs. Deux voitures stationnent en face

du presbytère. On fait monter dans l'une M. Deguerry, dans l'autre son concierge. Le bon pasteur salue les personnes qui, au milieu des menaces des insurgés, lui expriment leur douloureuse sympathie, les prie d'avertir de son arrestation le clergé de la Madeleine, exprime ses regrets de ne pouvoir remplir pendant la semaine sainte son ministère pastoral, demande la mise en liberté de son courageux concierge et s'éloigne de sa chère paroisse qu'il ne devait plus revoir.

» Arrivé à la Préfecture de police, M. Deguerry est interrogé ou plutôt insulté par d'ignobles démagogues qui ont été déjà flétris par la justice et qui ressemblent beaucoup plus à des bourreaux qu'à des juges. On interroge ensuite dans une pièce voisine son dévoué concierge. Puis, le digne ministre de Jésus-Christ est enfermé dans une étroite cellule.

» Dès le lundi saint, 3 avril, l'abbé Deguerry avait rédigé à la hâte ses dispositions testamentaires :

« Ne sachant pas ce que Dieu, de toute éternité, à décidé de ma vie, au milieu des troubles qui nous agitent, en sa présence et à genoux, je dépose et j'écris sur le papier mes dernières volontés :

» Je remercie Dieu de m'avoir fait homme et de m'avoir fait prêtre. Je lui demande très humblement pardon des fautes que j'ai commises et comme homme et comme prêtre; je le demande à sa miséricorde par les mérites infinis de Jésus-Christ, l'adorable rédempteur.

» Je conjure mes bien-aimés paroissiens et toutes les personnes auxquelles j'ai pu être utile, spirituellement et matériellement, de beaucoup prier pour moi et de réciter à cette intention le psaume *De profundis*.

» Je déplore et regrette bien douloureusement le mal que j'ai pu faire par mauvais exemple ou par scan-

dale. Ceux qui auront reçu cette funeste impression n'en prieront que plus ardemment pour moi ; je le leur demande, et je l'espère de leur indulgente charité.

» J'espère aussi de la charité des pauvres, dont l'infortune m'a toujours vivement touché et dont l'assistance m'a toujours occupé et préoccupé, qu'ils prieront pour mon âme, ainsi que toutes les personnes qui m'ont estimé et aimé, afin qu'elle soit délivrée plus tôt de la peine du purgatoire, à laquelle il est si difficile de ne pas être condamné. »

« La plus vive, la plus aimable, la plus inébranlable résignation, écrit un témoin oculaire, a soutenu dans les mauvais jours cet héroïque vieillard, qu'une longue et pénible captivité ne tarda pas à affaiblir. » Toujours aux pieds de son crucifix, il implorait pour tous l'intervention divine, qui seule pouvait, disait-il, mettre fin à nos immenses calamités.

Le célèbre avocat Me Rousse alla visiter l'abbé Deguerry dans sa cellule, et c'est à lui que nous devons les intéressants détails qui vont suivre.

« Lorsque j'entrai, M. Deguerry était assis, entre le lit et la table, sur l'unique chaise de la cellule. Sur la table étaient quelques livres, des journaux et un petit crucifix en cuivre, comme ceux que portent les religieuses. Le pauvre curé me tendit les bras et m'embrassa longuement, puis il me força de prendre sa chaise.

— Ah ! j'ai bien le temps d'y être, me dit-il.

Et il s'assit près de moi sur le pied de son lit. Je ne le trouvai pas changé, seulement il avait maigri, sa barbe et ses moustaches blanches se détachaient sur son teint rouge et sur ses grands traits qu'encadraient les restes de sa plantureuse chevelure. Avec son abondance ordinaire, le bon curé se mit à me raconter les

propos burlesques que lui avaient tenus Rigault et Dacosta.

« — Qu'est-ce que c'est que ce métier que vous faites?

— Ce n'est pas un métier, c'est une vocation, un ministère moral que nous remplissons pour améliorer les âmes.

— Ah! des blagues, tout cela! Enfin quel tas d'histoires faites-vous au peuple?

— Nous lui enseignons la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— Il n'y a plus de seigneur, nous ne connaissons pas de seigneur. »

Voici ce que disait au bon abbé le directeur de la prison dans un moment d'épanchement : « Moi aussi, j'ai des idées religieuses. J'ai voulu me faire frère morave. Après ça j'ai eu idée de me faire chartreux!

L'abbé Deguerry ajouta qu'il n'avait besoin de rien, que sa domestique lui faisait passer ce qu'il demandait.

« — Nous recevons les journaux, me dit-il. Ah! je voudrais bien que vous m'apportiez quelques livres.

— Bien volontiers, monsieur le Curé, je vous en apporterai mardi, en revenant vous voir.

— Vous pouvez revenir, n'est-ce pas?

— Assurément, tant que je voudrai. Ma permission n'est pas limitée.

— Ah! j'en suis bien heureux. Que je vous remercie!

Le digne homme, en disant cela, s'attendrissait et les larmes le gagnèrent.

Je m'étais levé. En faisant les deux ou trois pas qui nous séparaient de la porte, il me tenait la main. Arrivés au bout de la cellule :

— Allons, me dit-il, portez mes tendresses à votre mère, vous lui direz que j'ai pleuré.

En effet, il m'embrassa en sanglotant.

— Allons, allons, dit-il en se remettant, à mardi... N'oubliez pas les livres... »

M. Deguerry ayant vu qu'on ne pouvait rien espérer du côté des hommes, se retourna uniquement vers Dieu. Ses compagnons de captivité lui ont rendu justice à ce sujet. « Le vénérable curé de la Madeleine, disent-ils, ne se faisait pas illusion sur son sort. Il soutenait vivement que le salut de Paris ne pourrait s'obtenir sans l'effusion du sang, s'appuyant sur ce texte : *Sine sanguinis effusione, non fit remissio.* »

Voici un extrait du journal de M. Perny : « Je me promenai quelques instants avec M. Deguerry, dont le calme le plus parfait excitait au plus haut degré mon admiration. J'en étais si frappé que j'en faisais la remarque à d'autres confrères.

» Assurément, ce vénérable curé connaissait parfaitement la situation ; une grande énergie de caractère, jointe à la foi vive et simple du bon prêtre, lui faisait surmonter les émotions et les craintes de la nature.

» On avait amené de l'ambulance du Jardin des plantes une centaine de soldats en convalescence, qui avaient refusé de prendre les armes sous la Commune. Ces braves soldats se promenaient dans un préau qu'une grille séparait du nôtre. Un bon nombre d'entre eux demeuraient là, appuyés contre la grille, contemplant tous ces otages ecclésiastiques. M. Deguerry s'avança près de la grille et leur adressa ces mots : « Mes amis, j'aime beaucoup les soldats. J'ai été autrefois aumônier de la garde royale. Avez-vous connu le duc de Malakoff? Eh bien, c'était mon ami intime. Soyez braves et fidèles à vos devoirs, mes amis, et Dieu vous bénira. » Ces bons soldats durent être frappés du ton avec lequel M. le curé de la Madeleine leur adressa ces paroles. Sa physionomie du reste fut empreinte d'une sorte de

majesté durant toute sa détention. Il n'est aucun otage qui n'en ait été frappé. Moins que personne, il se faisait illusion sur la situation. Je me suis promené avec lui le mercredi, dernier jour de sa vie, durant une demi-heure. Après l'avoir quitté, je ne cessais de faire remarquer à quelques-uns de nos autres collègues le calme et la sécurité qui brillaient sur la figure de ce prêtre distingué. Quand on lui demandait si le danger de notre position lui causait du trouble, il répondait invariablement ces paroles : « Pourquoi voulez-vous que j'éprouve du trouble à la pensée de la mort? Les missionnaires, et nous en avons au milieu de nous, ne partent-ils pas avec un cœur joyeux, malgré la presque certitude de succomber? Mourir comme eux serait un si grand honneur que je n'ose l'espérer. » A d'autres amis, M. Deguerry disait : « Mourir à soixante-quatorze ans, il n'y a pas grand mérite; car à cet âge on a déjà un pied dans la tombe. Je voudrais avoir vingt-cinq ans pour faire un sacrifice en offrant ma vie. » Ces paroles peignent à merveille le saint curé de la Madeleine.

C'est le 25 mai, à huit heures du soir, qu'il tomba sous les balles des fédérés, en compagnie de Mgr Darboy, de l'abbé Allard, du P. Clerc et du P. Ducoudray.

*
* *

On nous saura gré de faire aussi connaître à la jeunesse un autre prêtre qui s'est dévoué pour elle pendant de longues années, l'abbé Sabattier. Particulièrement zélé pour la sanctification des jeunes garçons, il aimait à les réunir chaque soir chez lui, après les fatigues du ministère; là il leur prodiguait les bons conseils, les instruisait, leur prêtait de bons

livres, et se consacrait sans réserve à cette grande œuvre devenue l'âme de sa vie : l'éducation de la jeunesse.

Le temps que son active charité lui laissait était employé au soin sublime, mais caché, des misères spirituelles. Pour pénétrer tout ce qu'il fit de bien dans le secret du saint tribunal, il faudrait en obtenir la révélation des âmes sans nombre qui le pleurèrent si amèrement, et qui furent, durant de longues années, l'objet de sa paternelle direction. Mais la victime était suffisamment préparée pour le sacrifice ; l'heure de la persécution sonna, heure terrible où les prêtres de Jésus-Christ se virent traqués par des misérables, avides de frapper en eux l'Eglise et la religion. L'habit ecclésiastique était proscrit; malgré le danger auquel il s'exposait, l'abbé Sabattier ne consentit jamais à se dépouiller des insignes du sacerdoce. A ceux qui le pressaient de se cacher, de rester à l'église le moins longtemps possible, il répondait : « Ici, c'est le bon Dieu qui me garde ; et puis les âmes, faut-il les laisser sans pasteur? Ne faut-il pas les consoler et les fortifier par notre parole et par notre présence? Après tout, que peut-on me faire? La population me connaît depuis seize ans : je n'ai jamais fait de mal à personne. » Hélas! il oubliait que c'était la vertu et non le crime que l'on poursuivait, et qu'il suffisait d'être prêtre de Jésus-Christ pour être jugé digne de la prison ou de la mort!

Cependant un triste pressentiment le possédait ; le jour de Pâques, il disait à une pieuse et bonne famille qu'il aimait et dont il était tendrement aimé : « Adieu ; c'est peut-être la dernière fois qu'il m'est donné d'être au milieu de vous. » Le matin même de son arrestation, il disait à un de ses confrères demeurés avec lui :

« Et vous, vous ne me quitterez pas, n'est-ce pas ? » Et sur sa promesse de rester fidèle à ses côtés, il ajoutait, en lui serrant affectueusement la main : « C'est bien, nous resterons ensemble, nous serons les témoins de Jésus-Christ, et si nous mourons, nous serons des martyrs. » Cette gloire n'était destinée qu'à lui !

Le 11 avril, mardi de Pâques, un bataillon descendu de Montmartre envahit l'église de Notre-Dame de Lorette.

L'abbé Sabattier s'y trouvait seul ; il eût pu se sauver, il ne le voulut pas. Victime généreuse, il se dévouait avec bonheur dans l'espoir de sauver ses confrères par son sacrifice et de conserver à la paroisse le vénérable pasteur que poursuivait avec une rage toute spéciale la haine de ces furieux. Il les aborde d'un air doux et souriant : « Qui cherchez-vous? leur dit-il, comme autrefois le Maître au Jardin des Olives.

— Les curés ! hurlent les envahisseurs.

— Eh bien ! me voici. » Et il se livre à eux.

Alors se passa une scène touchante : on l'emmenait avec violence; mais les enfants qu'il aimait tant et que la curiosité avait attirés, se précipitent vers lui, s'accrochent à sa soutane et cherchent à l'arracher aux méchants qui se rient de leurs faibles efforts et les repoussent brutalement, tandis que la douce victime leur sourit, les bénit et les rassure.

— Que me voulez-vous? disait-il aux brigands qui le maltraitaient. Je suis connu ici de tout le monde. Si je suis coupable, fusillez-moi là, dans cette église.

Cependant, malgré les larmes des assistants, ces malheureux l'entraînent à Montmartre et le forcent à marcher toute la nuit à travers les carrières, au milieu des coups de crosse, des outrages et des blasphèmes.

Trois jours seulement après son arrestation, on

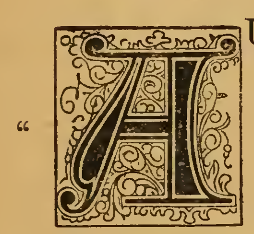
apprit qu'il était enfermé à Mazas. Nous passons sous silence son horrible captivité de deux mois, dont les souffrances lui furent communes avec un si grand nombre de prêtres. Toutes les démarches faites pour sa délivrance demeurèrent inutiles; Dieu voulait son sang innocent pour laver les profanations dont le temple témoin de son zèle devait être souillé. Le 24 mai, les infortunés prisonniers eurent la douleur d'entendre frapper à leurs côtés leur premier pasteur avec cinq autres nobles victimes; aussi, à partir de ce moment, tous leurs instants ne furent plus consacrés qu'à se préparer à la mort. Le 26, un nouvel appel retentit dans la lugubre enceinte; le nom de l'abbé Sabattier fut prononcé au milieu de ceux des pieux et saints Pères jésuites. « On vous demande au greffe, leur est-il dit; hâtez-vous, vous allez remonter. » Les prisonniers descendent nu-tête et sans chaussures. Dans cet état, on les entraîne à travers les rues de Belleville, jusqu'au huitième secteur, rue Haxo, où devait s'accomplir le massacre.

Alors se renouvelèrent pour l'abbé Sabattier et ses compagnons les scènes douloureuses de la Passion du Sauveur. Son visage doux et calme fut couvert de crachats, défiguré par les coups, accablé d'infamies et d'opprobres; il n'en tomba pas moins avec le sourire du pardon sur les lèvres, lorsque éclata le feu de peloton qui devait consommer le sacrifice.

Ainsi mourut martyr de son devoir, à l'âge de cinquante et un ans, cet homme au cœur d'apôtre, vraiment digne du titre de saint prêtre; les barbares ne l'épargnèrent même pas après sa mort, car, en retirant la victime de la bière pour la transférer dans son cercueil de plomb, on constata qu'ils s'étaient livrés sur elle à des violences inouïes. Ils l'avaient frappée de la

crosse de leurs fusils et à coups de talon, et lui avaient brisé les membres l'un après l'autre; il leur semblait que le mort n'avait pas assez souffert, et ils se vengeaient par d'inutiles et horribles cruautés de sa courte agonie.

Notre-Dame de Paris au 26 mai.

« U mois de mai 1871, rapporte l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice, je fus appelé par la Providence à exercer un ministère effrayant : celui de préparer et de conduire à la mort les insurgés condamnés par la cour martiale du Luxembourg. C'était sous la dénomination de *classés* qu'ils m'étaient amenés dans une chambre obscure où je me tenais, près du tribunal, et c'est moi qui avais à leur donner la signification de ce mot de convention. J'ai dû remplir ces horribles fonctions pendant six jours et quatre nuits. En vérité, sans l'assistance de Dieu, après les combats et les suprêmes douleurs du siège, c'était à rendre cent fois fou d'émotion.

Le jeudi 26 mai, dans la matinée, et pendant qu'on se battait encore non loin de Notre-Dame, un tout jeune homme fut introduit près de moi comme *classé*. C'était un ouvrier. Il portait une blouse déchirée, toute couverte de taches; et cette blouse, largement ouverte sur la poitrine, laissait voir d'autres vêtements dans le même désordre. Sa figure et ses

mains étaient noires et luisantes. Ce garçon-là sentait, à dix pas, la poudre et le pétrole. Il était un de ceux qui n'avaient absolument rien compris au mot de « classé » avec lequel il avait été congédié de la cour martiale, et comme il n'avait point été pris en flagrant délit, il ne croyait pas sa cause si mauvaise.

Lorsque je lui eus annoncé, avec ménagement et peu à peu, qu'il était condamné à quelque chose de plus que la prison et la détention, et qu'il allait être fusillé, il se laissa tomber comme foudroyé contre la muraille ; puis, se frappant le front du poing :

— Ah ! s'écria-t-il, je savais bien que ça me porterait malheur !

Je m'approchai de lui et l'engageai doucement à se confier à moi. Pendant quelque temps, il garda le silence. Tout à coup il releva la tête, me regarda fixement, puis il me dit :

— Tenez, je vais tout vous avouer : mais dépêchez-vous de vous en servir, dans une heure, il serait trop tard !... Hier au soir, moi-même, j'ai porté à Notre-Dame deux barils de poudre et deux bonbonnes de pétrole. J'ai placé les deux barils dans les conduits du calorifère, l'un en haut, l'autre en bas de l'église. Pour le pétrole, j'en ai mis une bonbonne, non pas dans la grande chaire où l'on prêche, mais dans une autre chaire, à côté des bancs (il voulait dire le trône archiépiscopal), et l'autre je l'ai placée sous l'orgue, dans les boiseries... Mais, je le répète, dépêchez-vous de faire courir à Notre-Dame pour enlever tout cela... Quelle heure est-il ?

— Neuf heures et demie, lui répondis-je, en regardant ma montre.

— C'est entre neuf et dix heures qu'on doit mettre le feu.

Je fis venir aussitôt un gardien de la paix pour surveiller le condamné, et je courus vite raconter au prévôt la révélation qui venait de m'être faite. « Tout cela est exact, très exact, lui ajoutai-je, j'en suis sûr; et ma pensée est que votre condamné était un de ceux qui devaient mettre le feu. Il n'y a pas de temps à perdre, vite, à Notre-Dame! »

Le prévôt fit aussitôt partir pour la cathédrale le condamné lui-même, avec plusieurs gardiens de la paix. Une heure après, il me le ramenait, et me prenant à part :

— Il était temps! me dit-il; on a trouvé la poudre et le pétrole aux endroits indiqués, et lorsque, déjà, des chaises étaient en flammes dans la cathédrale; mais on a pu tout enlever et conjurer l'incendie; maintenant, il n'y a plus de danger.

— Eh bien! dis-je au prévôt, mais vous n'allez pas faire fusiller un homme aux révélations duquel nous devons la conservation de Notre-Dame? Et puis, songez donc! à quelques pas de la cathédrale, il y a l'Hôtel-Dieu, avec ses malades par centaines; et si Notre-Dame avait fait explosion, quelle épouvantable catastrophe!... Il faut gracier cet homme.

— C'est juste, me répondit le prévôt : il ne sera pas fusillé.

Après quelques instants de réflexion, l'officier jugea prudent de ne pas mettre ce jeune ouvrier immédiatement en liberté. Il était sage de ne point le jeter dans la rue, au moment où l'on se battait encore et sans connaître ses antécédents. C'était une affaire à examiner plus tard. En attendant, le prévôt lui annonça qu'il ne serait pas mis à mort, qu'il avait à me remercier de ce que j'avais fait pour lui, et qu'on lui tenait compte de ses aveux. Puis lui ayant fait une petite morale, à

sa manière, il me laissa le jeune homme et se retira.

A mon tour, je lui fis ma morale aussi; mais je fis plus encore. L'ouvrier repentant se confessa ; et je le remis au gardien de la paix, gracié par la justice humaine et pardonné par la divine miséricorde.

Quelques jours plus tard, j'appris des détails circonstanciés sur le danger imminent auquel Notre-Dame avait échappé. On me raconta qu'au moment où l'on enlevait le pétrole et la poudre aux endroits indiqués, des chaises mises en tas étaient enflammées tout à côté des stalles et de l'ambon où se trouvait le pétrole. Ce furent des internes de l'Hôtel-Dieu qui éteignirent le feu.

Probablement, ceux qui avaient allumé cet incendie ignoraient qu'il y eût là, si près, de la poudre et du pétrole. Mais la chaleur et les flammes n'auraient pas manqué de s'y communiquer, de sorte qu'indépendamment de l'intention que l'on avait d'ailleurs de mettre directement le feu aux matières préparées, elles auraient produit d'une autre manière leur effet destructeur. Quant à l'heure de la consommation du crime, le jeune pétroleur m'avait donné un renseignement qui paraissait exact : une demi-heure plus tard, et c'en était fini de Notre-Dame de Paris!

Après ces affreuses journées de la cour martiale, je n'ai revu Notre-Dame que le jour du service funèbre pour les otages.

En entrant dans cette auguste basilique, si sainte par les souvenirs qui s'y rattachent, si célèbre par les événements historiques qui se sont produits dans ses murs, si magnifique enfin par son architecture; en pensant que tous ces souvenirs avaient été sur le point de se perdre sous les ruines de cet admirable chef-d'œuvre de l'art chrétien, je me sentis saisi d'une pro-

fonde émotion. Et quand je pensai que la Providence avait permis que je fusse l'un des instruments de sa conservation, je tombai à genoux, et j'en remerciai Dieu dans toute la reconnaissance et l'effusion de mon âme.

Le premier mot de la révélation qui a sauvé Notre-Dame de Paris, a été celui-ci : « Je savais bien que ça me porterait malheur! »



Ange et martyr.



LES ennemis de la religion ont coutume de réserver pour les séminaires leurs plus affreuses calomnies, leurs invectives les plus violentes; et cependant, lorsqu'un concours de circonstances vient à les placer en face des pieux lévites qui se préparent à leur future mission dans ces pépinières du sacerdoce, ils sont obligés de reconnaître que nulle part ailleurs la jeunesse ne possède un tel empire sur ses passions et ne donne un plus parfait exemple de l'innocence, de la bonté, de la fidélité au devoir. C'est ainsi que la plus jeune victime de la Commune, Paul Seigneret, a ravi d'admiration tous ceux à qui il fut donné de l'approcher à la Roquette. Le nom d'*ange* s'échappait involontairement des lèvres lorsqu'on venait à parler de ce séminariste si modeste, si doux, si complaisant, dont le regard trahissait l'incomparable pureté. Quant aux prêtres qui l'abordaient, c'était presque de l'enthou-

siasme que sa présence excitait dans leur cœur. « Comment parler, s'écrie l'abbé Perny, de mon meilleur compagnon, de cet ange de Saint-Sulpice? Quelle candeur! Que son âme devait être pure! Quelle modestie! Il venait s'asseoir sur ma couche et me causer du martyre de nos néophytes chinois. Il osait à peine me dire, tant il était humble, que son bonheur d'être ici était au comble. Ce bon séminariste ne devait, durant son sommeil, que rêver du martyre. »

Un membre distingué de l'université, M. Chevriaux, proviseur du lycée de Vanves, partageait à la Roquette la captivité et les dangers des otages ecclésiastiques. Paul Seigneret se présenta à lui, en sa qualité de fils d'un inspecteur d'Académie; et il aimait à converser avec une personne qui lui rappelait son père. M. Chevriaux fut très touché de l'angélique sérénité d'âme de cette victime, qu'il a signalée comme remarquable entre toutes. Il se refusait à croire que le choix des assassins pût tomber sur ce jeune homme si bon, si inoffensif; et ce meurtre, particulièrement odieux, lui inspira une vive indignation.

Paul Seigneret vit aussi plusieurs fois un autre otage laïque, M. Evrard, sergent-major au 106e bataillon, dont le rapprochèrent le voisinage de leurs cellules et l'attrait qui le portait vers une âme énergique. M. Evrard a tracé de lui dans ses *Souvenirs d'un otage*, un portrait que nous offrons volontiers à la méditation de nos jeunes lecteurs. « Celui de nos compagnons dont j'admirais le plus le courage et la résignation était M. Seigneret. Ce charmant jeune homme si doux, si modeste, faisait le sacrifice de sa vie avec un courage vraiment remarquable. J'admirais, en l'écoutant, la force de la foi dans un cœur pur et vertueux. Il était d'une belle taille, au-dessus de la

moyenne ; de beaux cheveux châtains encadraient un visage dont les traits étaient réguliers ; il y avait en lui quelque chose d'angélique qui captivait. Il n'avait aucune espérance et paraissait détaché de la vie qui, à cet âge, semble pourtant avoir encore tant de charmes et d'attrait. Il acceptait le martyre comme un bonheur, regrettant seulement le chagrin que pourrait causer sa mort à sa famille. Il semblait fier que la Providence l'eût placé au milieu de tant de nobles victimes pour y partager leur sort et heureux de n'avoir pas à connaître les vicissitudes d'une longue vie. Sa surprise était visible, quand je lui disais que je vendrais cher ma vie à ces misérables assassins. »

Enfin, un dernier témoignage résume et couronne tous les autres. C'est celui du condisciple, du frère à qui la Providence a donné d'accompagner cette douce victime jusqu'au moment suprême. Lui aussi a gardé de son pieux et héroïque ami l'impression la plus vive et le plus fortifiant souvenir. « J'ai passé avec lui, écrit M. Gard, huit jours au dépôt de la préfecture de police ; j'ai fait, à ses côtés, le pénible voyage de Mazas à la Roquette ; à la prison des condamnés, nous avons vécu ensemble quatre jours dans les plus mauvais moments ; je l'ai vu à l'heure du sinistre appel pour le massacre ; le lundi, à la rue Haxo, j'ai pu considérer son corps étendu sur la terre sanglante, parmi cinquante autres, et, le mardi soir, doucement couché dans son cercueil de plomb, à l'église Saint-Sulpice. Eh bien ! non seulement aucun des souvenirs, aucune des impressions qui se rattachent à lui ne m'est triste et pénible, mais j'éprouve à penser à lui un vague plaisir, une joie sereine. Il me laisse le sentiment de la douceur, de la paix, du courage calme et sûr.

» Ce qu'il était au séminaire, il le fut pendant les longs jours de notre prison, toujours paisible et fort. Ainsi l'ai-je vu dans la voiture de Mazas, quand il me répondait en souriant qu'il ne voyait pas la nécessité de se confesser ; ainsi fut-il encore quand le nom de Seigneret retentit et que je lui touchai la main sur le seuil de l'éternité.

» On eût dit que pour lui le poids de la captivité et de la mort n'existait pas. En prison, il allait silencieux, modeste, pacifique, comme souriant à quelque chose d'intérieur. Jamais une amertume, jamais un regret ni une plainte ; jamais un mouvement qui fît supposer la perte de la possession de soi. Il intéressait par sa physionomie sympathique et on me demandait quel était ce jeune homme.

» J'allai plusieurs fois dans sa cellule, je m'asseyais sur son lit et nous causions, nous confirmant dans la foi, l'attente du ciel ou de la liberté. Il m'a rappelé souvent avec effusion les journées passées à Mazas dans la paix, le recueillement, le travail et la prière. Il me parlait aussi de l'Ecriture sainte et de son étude ; c'était bon et beau.

» Je voudrais maintenant avoir cherché davantage à pénétrer les dispositions de son âme pour les livrer à ses parents, à ses amis, à ses maîtres. Mais comment aurais-je pu prévoir que nous serions séparés dans la mort, et que je demeurerais, tandis qu'il s'en irait au ciel ? »

Cependant les deux premières journées de la Roquette s'étaient passées tranquilles, autant qu'elles pouvaient l'être à cette heure et dans ce lieu. Parmi les prisonniers, plus d'une âme s'était ouverte à l'espérance que la Commune reculerait davant un crime inutile. Mais, le mercredi soir, 24 mai, l'exécu-

tion barbare de Mgr Darboy et de cinq des principaux otages dissipa cruellement les illusions. Le lendemain matin, Paul Seigneret racontait à M. Gard que, de la fenêtre de sa cellule, il avait vu passer le funèbre cortège. Un des assassins l'ayant aperçu, coucha en joue Mgr l'archevêque et leva les yeux en ricanant, vers la fenêtre, comme pour annoncer, par ce geste expressif, ce qu'ils allaient faire et ce qu'ils espéraient sans doute recommencer bientôt. Le saint jeune homme, persuadé du reste que les ecclésiastiques surtout seraient choisis pour victimes, fut confirmé dans ses pensées et ses espérances, et il attendit en paix l'heure de mourir.

Le jeudi 25, au matin, on appela le banquier Jecker, qui fut sans doute fusillé seul dans quelque coin de la prison. A cette occasion, Paul Seigneret dit de nouveau à son condisciple que la pensée de mourir seul, dans quelque lieu écarté, lui causait encore de l'horreur, ainsi que celle d'être livré, dans un carnage général et sans ordre, aux mains d'une populace furieuse; et qu'il avait demandé à Dieu que cette imagination ne vînt pas troubler sa paix.

Ce même jour, les deux séminaristes de Saint-Sulpice passèrent une partie du temps de la promenade commune accordée aux prisonniers, dans la compagnie d'un directeur du séminaire, M. Bacuez, otage comme eux, mais faisant partie de la troisième section. On se promena dans le préau de la prison, comme on avait fait, deux mois auparavant, dans les allées du jardin de Saint-Sulpice; comme on le pense bien, la récréation fut grave et solennelle : on s'y entretint de la mort et de l'éternité. Paul Seigneret dit, avec sa courageuse simplicité, qu'il comptait être du premier appel et qu'il regardait comme un bonheur d'aller à Dieu. Puis on se sépara en s'embrassant; ce devait être la dernière fois.

Deux lettres, contenant les adieux du jeune martyr à un de ses amis et à sa famille, ont été retrouvées plus tard. Ces lettres sont datées de la Roquette, jeudi 25 mai, et nous font entrevoir les trésors de piété et de charité que recélait le cœur de l'humble séminariste. Voici la première.

« Mon bien cher ami,

» Je ne sais si vous êtes encore à Mazas; j'y lance ma lettre au petit bonheur. Que je serais heureux de savoir que vous y êtes resté!

» Nous sommes ici à la Roquette, la prison des condamnés. J'en bénis Dieu de toute mon âme. Tout me réussit à souhait. J'avais si souvent demandé que, s'il devait arriver malheur à quelqu'un, ce fût à moi et non à vous! Il me semble déjà voir l'accomplissement partiel de mon désir.

» O mon bien cher ami, si je reste ou si je m'en vais, comme nous nous aimerons toujours, ici-bas ou de là-haut! Dieu sait toutes les joies que vous m'avez données et tout le bien que m'a fait votre amitié depuis deux mois. J'espère que je vous le rendrai par l'affection la plus absolue. Si Dieu m'enlève, je veillerai fraternellement sur vous, et je tâcherai de vous envoyer au centuple tout le bien, toutes les grâces et toutes les joies que j'eusse désirées pour moi-même.

» Adieu, mon bien cher ami. Nous sommes de nouveau réduits ici à un ménage à sa plus simple expression : une paillasse comme à la préfecture de police; et je vous écris sur ma fenêtre.

» J'ai revu hier M. Gard dans la voiture; c'est le seul de nous tous, Dieu merci, qui ait changé de prison

avec moi. Vous dire la fête où je suis est chose difficile.

» Adieu, encore une fois. Si nous ne nous revoyons pas, dites à tous ceux que nous aimons combien j'ai toujours pensé à eux. Que Dieu vous garde ! Je mourrais si heureux, si je vous savais sain et sauf!

» Je vous embrasse de tout cœur.

» Paul SEIGNERET. »

Les adieux adressés par le pieux lévite à sa famille ne sont pas moins touchants et ils ont dû faire couler bien des larmes.

« Mes bien chers parents,

» Je ne puis vous écrire, mais peut-être que ce portefeuille vous sera remis, ainsi que le peu d'affaires que j'ai avec moi.

» Je vous remercie, mon père et ma mère chéris, des bontés sans bornes que vous avez eues pour moi. Je meurs triste à la pensée du chagrin qui vous attend et du peu que j'ai fait pour votre bonheur, mais heureux aussi de pouvoir effacer par mon sang tout ce qui de ma part aurait pu vous offenser.

» Mon seul regret, c'est de n'avoir pas plutôt mille vies qu'une à offrir à Dieu pour le pardon du moindre de mes torts envers Lui ou envers les hommes.

» Je dis adieu à mon cher oncle, à Alexandre, à Charles et à ma chère petite sœur. Leur bonheur m'a toujours été mille fois plus cher que le mien ; j'espère que Dieu voudra bien leur donner toutes les grâces, les joies et l'avenir que j'aurais pu demander pour moi-même.

» Dites à tous ceux que j'aime que leur pensée ne m'a pas quitté un seul jour; elle me suivra au delà des limites de ce monde.

» Je vous laisse pour une vie meilleure, dans laquelle depuis longtemps, vous le savez, j'ai placé toutes mes espérances et toutes mes joies. Puissiez-vous donc, dans votre tristesse, vous réjouir au moins un peu de mon bonheur! Je mourrai en redisant le *Te Deum*. Bientôt nous serons réunis pour nous aimer éternellement.

» Adieu, vous tous que j'aime : vous m'avez donné infiniment plus que je ne vous ai rendu. Espérons que là-haut je pourrai vous aimer comme je le désire.

» Je vous embrasse, pénétré de reconnaissance.

» Soyez sûrs que notre séparation ne sera que matérielle, et encore, je l'espère, pour bien peu de temps.

» Votre fils,

» Paul SEIGNERET. »

Le lendemain du jour où cette lettre avait été écrite, le vendredi 26 mai, fut le jour du martyre. Vers cinq heures et demie du soir, eut lieu à la Roquette un nouvel appel auquel tous les captifs s'attendaient.

Le brigadier Ramain, qui accomplissait avec un cruel cynisme sa triste besogne, arrive avec une liste et rassemble autour de lui tous les prisonniers de cette quatrième section qui avait déjà fourni les premières victimes : « Messieurs, dit-il, faites attention; répondez à l'appel de vos noms. Il en faut quinze ! » Quinze !... et ils restaient là environ une trentaine. « Cette parole sauvage, raconte M. Perny, fit courir un frisson dans toute l'assemblée. »

Le nom de Paul Seigneret fut proclamé. Il eût dû, ce semble, à cause de sa jeunesse, rester le dernier des

otages. Mais Dieu répondait à ses désirs et voulait couronner en lui son œuvre.

Comme tous ceux qui venaient d'être appelés, le jeune séminariste alla simplement se placer à son rang de condamné. Ses dispositions, à ce moment solennel, sont le secret de Dieu ; mais il n'est pas douteux qu'il franchit ce pas comme il eût fait pour celui de son sous-diaconat. Il embrassa M. Evrard, en lui disant doucement : « A bientôt ! » Il passa devant son condisciple, M. Gard, qui se contenta de lui serrer la main, ne doutant pas un instant qu'il ne fût appelé aussi, et se promettant bien d'aller à la mort aux côtés de son noble ami et d'échanger alors les derniers adieux. Mais l'appel était terminé, et les victimes descendirent sur-le-champ, sans faiblesse comme sans ostentation. Paul Seigneret, en passant près de la cellule entr'ouverte de M. Petit, secrétaire de l'Archevêché, le salua avec un geste d'adieu et son paisible sourire, comme si rien d'extraordinaire ne fût arrivé.

Au greffe, on adjoignit aux quinze otages de la quatrième section, trente-cinq gendarmes ou soldats ; alors commença cette marche douloureuse de la Roquette à l'extrémité de Belleville, dont on connaît encore peu les détails.

Il est facile cependant de se représenter les victimes dans ce long et pénible trajet, de discerner leurs prières, leurs derniers entretiens, leurs paroles de courage et de résignation au milieu des vociférations furieuses et des cris de mort ; de contempler le contraste de leurs visages calmes avec les figures sinistres des assassins ; de pénétrer surtout dans leurs âmes pour y admirer la force de Dieu qui élève la faiblesse de l'homme au-dessus des appréhensions de la mort.

L'affreux cortège de bourreaux, de misérables

femmes altérées de sang, grossissait comme une vague impure. Eux seuls ils eussent pu nous dire ce que fut la charité de leurs victimes en face de cette haine atroce, la patience et la douceur de ceux qu'ils allaient égorger en face de leurs brutales injures et de leurs odieuses cruautés. Mais la mort a imposé à tous un éternel silence.

L'endroit choisi pour l'exécution du crime abominable qui allait se commettre, était au numéro 85 de la rue Haxo, la cité Vincennes, dernier refuge de la Commune expirante, qui resta longtemps après solitaire et désolé comme un lieu maudit.

Là se passèrent des scènes horribles. Les otages étaient livrés à une populace animée par les excitations les plus sanguinaires et littéralement ivre de rage. C'était le genre de mort qu'avait redouté le pieux séminariste ; mais Dieu, qu'il avait tant prié, lui aura donné d'en subir l'horreur, sans que sa joie de mourir en fût altérée.

Accablé de coups, renversé et traîné à terre jusqu'au fond de l'enclos où eut lieu l'exécution, Paul Seigneret eut, dit-on, une longue et douloureuse agonie. Une balle qu'il reçut dans la poitrine, lui donna la mort.

Alors fut accompli le rêve de l'angélique jeune homme : « au début même de sa vie, Dieu le tenait quitte du reste, et le jugeait digne de lui rendre ce témoignage du sang, plus fécond que l'emploi de mille vies. »

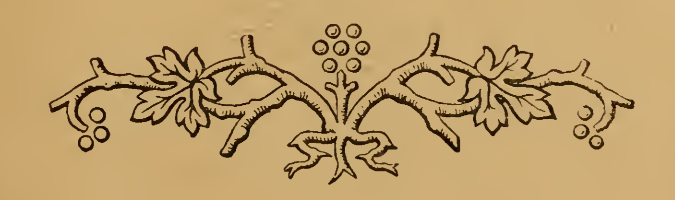




Table des Matières.



Tournai, typ. Casterman. 523



